



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement

Novembre 2020

## ÉVALUATION 'DIGITAL FOR DEVELOPMENT' (D4D) Jusqu'où libérer le potentiel du numérique pour/ par la Coopération belge au Développement ?



© SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement  
Novembre 2020  
Évaluation N°S4/2018/04

Copyright photo de couverture : ©EY

Impression : Imprimerie SPF

Dépôt légal: 0218/2020/005

Ce document est également disponible au format PDF en deux langues (français et néerlandais) ainsi qu'un résumé en trois langues (français, néerlandais et anglais) sur le site : [https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation\\_au\\_developpement/nos\\_methodes\\_de\\_travail/service\\_evaluation\\_speciale](https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/nos_methodes_de_travail/service_evaluation_speciale), ou auprès du Service de l'Évaluation Spéciale.

Le rapport y est mentionné comme suit : Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération belge au Développement / SES (2020), Evaluation « Digital for Development » (D4D). Jusqu'où libérer le potentiel du numérique pour/par la Coopération belge au Développement?, Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, Bruxelles.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur  
et Coopération au Développement  
**Service de l'Évaluation Spéciale de la Coopération  
belge au Développement**



Évaluation 'Digital for Development' pour la Coopération belge au Développement (D4D)

Marie Brunagel - Christina Castella - Jérémie None – Danilo Piaggese  
Caroline Cleppert - John Cracco - Maureen Agena

Rapport final  
**Novembre 2020**

L'évaluation a été menée par EY et a bénéficié de l'appui d'un comité d'accompagnement à Bruxelles. Le Service de l'Évaluation spéciale a assuré la conformité de l'évaluation aux termes de référence.

Les opinions exprimées dans ce document représentent les points de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du SPF Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>i</b>
<b>Abréviations et acronymes</b> .....	<b>iii</b>
<b>1. Objectifs, périmètre et démarche générale de l'évaluation</b> .....	<b>1</b>
1.1. Objectifs et périmètre .....	1
1.2. Démarche générale et calendrier .....	2
1.3. Les travaux réalisés .....	3
1.4. Les questions évaluatives .....	4
<b>2. Contexte et présentation de la stratégie D4D</b> .....	<b>6</b>
2.1. Contexte général : une place croissante occupée par le digital dans l'agenda international de l'aide .....	6
2.2. La note stratégique D4D : contenu, objectifs et logique d'intervention .....	7
<b>3. Appropriation et intégration du D4D (objectif n°1)</b> .....	<b>9</b>
3.1. Pertinence .....	9
3.1.1. Pertinence de la note stratégique .....	11
3.1.2. Pertinence des mécanismes prévus pour mettre en œuvre la stratégie D4D .....	16
3.2. Efficacité .....	18
3.2.1. Synthèse des mécanismes D4D mis en œuvre .....	20
3.2.2. Résultats en termes d'appropriation interne .....	23
3.2.3. Résultats en termes d'appropriation externe .....	27
3.2.4. Intégration au niveau stratégique .....	29
3.2.5. Intégration dans les projets et interventions .....	32
3.3. Efficience .....	37
3.3.1. Pilotage de la note et coordination des acteurs .....	37
3.3.2. Adéquation des moyens mobilisés .....	39
<b>4. Interventions D4D (objectif n°2)</b> .....	<b>42</b>
4.1. Pertinence et cohérence .....	42
4.2. Efficacité .....	46
4.2.1. Résultats / cohérence interne avec les priorités stratégiques .....	47
4.2.2. Résultats par typologies d'interventions .....	48
4.2.3. Résultats par acteur et vecteur .....	49
4.2.4. Résultats par solutions numériques et en tendance générale .....	52
4.2.5. Valeur ajoutée du D4D .....	56
4.2.6. Risques afférents au D4D .....	57
4.3. Efficience .....	58
4.4. Durabilité .....	59
<b>5. Conclusions</b> .....	<b>64</b>
5.1. Conclusions transversales .....	64

5.1.1. Au niveau stratégique, des mécanismes/initiatives .....	64
5.1.2. Au niveau des interventions .....	66
5.2. Conclusions par acteur du D4D .....	67
<b>6. Recommandations .....</b>	<b>69</b>
6.1. Renforcer le cadrage stratégique et la déclinaison opérationnelle de la note ...	71
6.1.1. Arbitrer certains choix stratégiques .....	71
6.1.2. Renforcer le cadrage stratégique .....	71
6.1.3. Renforcer la déclinaison opérationnelle de la note D4D .....	73
6.1.4. Apporter une réponse D4D holistique et itérative à la crise COVID-19 dans le prolongement des notes stratégiques .....	74
6.2. Mieux exploiter le potentiel des initiatives D4D et de chaque canal de la coopération belge .....	74
6.2.1. Mieux tirer profit du potentiel de chaque canal de la coopération belge ....	75
6.2.2. Renforcer le suivi et la durabilité des interventions D4D .....	77
6.3. Renforcer les efforts de sensibilisation, l'appropriation et l'intégration du D4D	78
6.3.1. Favoriser une large sensibilisation et appropriation des sujets D4D parmi les acteurs de la Coopération belge, renforcer les relais et appuis au niveau local .....	78
6.3.2. Soutenir l'intégration du D4D dans les interventions.....	79
6.4. Renforcer l'animation autour des sujets D4D au niveau central et local .....	80

## **Volume II – Annexes :**

Annexe 1 : Entretiens

Annexe 2 : Enquête

Annexe 3 : Documents collectés

Annexe 4 : Méta-évaluation

Annexe 5 : Logique d'intervention

Annexe 6 : Etudes de cas

Annexe 7 : Etat des lieux

Annexe 8 : Approches innovantes et digitales pour l'évaluation

Annexe 9 : Mécanismes prévus au titre du paragraphe 103 de la note et appréciation de leur efficacité

Annexe 10 : Définitions

## Abréviations et acronymes

ACODEV	Fédération des ONG francophones et germanophones
ACNG	Association de coopération non gouvernementale
AFD	Agence française de développement
AI	Acteur institutionnel
APD	Aide publique au développement
APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger
ASF	Avocats sans frontières
BIO	Société belge d'investissement pour les pays en développement
BPF	Business Partnership Facility
CNCD	Centre national de coopération au développement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CRB	Croix-Rouge de Belgique
CTB	Coopération technique belge (désormais Enabel)
D4D	<i>Digital for Development</i> (digitalisation pour le développement)
DEVCO	Direction générale pour la coopération internationale et le développement (Union européenne)
DEVELAB	Laboratoire d'innovation interne à Enabel de 2017 à 2018.
DFID	<i>Department for International Development</i> (Département britannique pour le développement international)
DGD	Direction Générale de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire
ECM	Education à la citoyenneté mondiale
Enabel	Agence belge de développement
ETP	Equivalent temps plein
EUTF	<i>European union trust fund</i> (fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne)
FAO	<i>Food and Agriculture organization of the United Nations</i> (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FASI	Fédération des associations de solidarité internationale

FEE	Fonds d'études et d'expertises
FUCID	Forum Universitaire pour la Coopération Internationale au Développement
GFCE	Forum Mondial sur la Cyber-expertise
GFDRR	<i>Global fund for disaster risk reduction</i> (Facilité mondiale pour la réduction des risques de catastrophe)
GPSDD	Global Partnership for Sustainable Development Data
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maitres
IFI	Institution financière internationale
LFTW	<i>Light for the world</i> (Lumière pour le monde)
LGRDP	<i>Local government reform and development programme</i> (Programme de réforme et de développement des collectivités locales)
LuxDev	Agence d'aide et de développement du gouvernement luxembourgeois
M&E	Monitoring and evaluation (Suivi et évaluation)
mVAM	Mobile vulnerability analysis
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe
ODD	Objectifs de Développement Durable
OLT	Objectif de long terme
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAIOSA	Programme d'appui institutionnel et opérationnel au secteur agricole
PAM	Programme alimentaire mondial
PANC	Programme appui au niveau national
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
QE	Question évaluative
SES	Service de l'Evaluation spéciale
SIDA	Agence suédoise de développement international
TTE	Teacher Training Education (projet d'Enabel en Ouganda)
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UAS UAV	/ Unmanned aircraft system / Unmanned aerial vehicle (Système de drone aérien/drone aérien)
UE	Union européenne

ULB	Université Libre de Bruxelles
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations unies (United Nations capital development programme)
VLIR-UOS	Vlaamse Interuniversitaire Raad – Universitaire Ontwikkelingssamenwerking (Conseil interuniversitaire flamand - Coopération au développement universitaire)
VSF	Vétérinaires sans frontières
VVOB	Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (Association flamande pour la coopération au développement et l'assistance technique)
Wehubit	D4D Programme



# 1. Objectifs, périmètre et démarche générale de l'évaluation

## 1.1. Objectifs et périmètre

### Objectifs

Le Service de l'Évaluation spéciale (SES) a souhaité disposer d'une évaluation de la note stratégique "Digital for Development" (D4D) élaborée par la Coopération belge au Développement en 2016. Conformément au cahier des charges de l'évaluation, celle-ci a poursuivi deux objectifs principaux :

- ▶ **Objectif 1 : Apprécier l'intégration du « Digital for Development » dans les programmes**, y compris via l'identification de bonnes pratiques et d'éventuelles opportunités manquées. La stratégie D4D consacre en effet la digitalisation non pas comme un objectif en soi, mais plutôt comme un vecteur à intégrer transversalement dans toutes les interventions. Elle constitue un moyen et un levier au service des programmes de développement afin de les rendre plus efficaces.
- ▶ **Objectif 2 : Apprécier les premiers résultats d'interventions, notamment à travers des études de cas et une méta-évaluation.** Il s'est agi d'apprécier la mesure dans laquelle l'intégration du digital est effectivement pertinente et apporte une valeur ajoutée pour les populations ciblées, conformément à l'objectif de la stratégie D4D qui envisage le numérique comme un accélérateur dans tous les secteurs dans lesquels la Coopération belge au développement est active.

### Périmètre

Le périmètre retenu a été conforme au cahier des charges de l'évaluation. Il est précisé comme suit :

- ▶ **Périmètre thématique** : l'évaluation a porté sur la mise en œuvre des priorités stratégiques du D4D<sup>1</sup> et l'atteinte des objectifs d'intégration et d'appropriation, en particulier à travers les onze mécanismes d'utilisation et les initiatives qui en découlent (objectif 1 de l'évaluation). Elle a couvert aussi les interventions mises en œuvre (i.e. programmes, projets et actions), en portant une attention particulière aux contextes et besoins locaux, ainsi qu'aux risques afférents (objectif 2).
- ▶ **Acteurs et modalités de l'aide** : la mise en œuvre du D4D repose sur des mécanismes de financement existants, les modalités de coopération et les acteurs de la Coopération belge au Développement tels que définis notamment dans la Loi sur la Coopération belge au Développement du 19 mars 2013 ("de wet betreffende de Belgische Ontwikkelingssamenwerking van 19 maart 2013"). Cette Loi s'applique à la coopération gouvernementale, à la coopération non-gouvernementale, à l'aide humanitaire et à la coopération multilatérale, et doit être mise en œuvre par des acteurs de la Coopération belge au Développement (DGD, Enabel, BIO, OSC, acteurs institutionnels, notamment).

---

<sup>1</sup> Dans la suite du document, le « D4D » fait référence à la note stratégique « *Digital for Development* » dans son ensemble.

- ▶ **Périmètre temporel** : l'évaluation a ciblé les interventions ayant occasionné des dépenses entre 2014 à 2018 (tel que spécifié dans le cahier des charges) qui couvre à la fois la période de formulation de la note stratégique (avant 2016) et celle postérieure à son adoption (après 2016), qui a pu permettre la mise en œuvre des mécanismes et des autres aspects opérationnels prévus (gestion des risques, partenariats et dispositif de gestion stratégique). Un regard historique plus lointain ou plus récent a toutefois pu être porté pour mener certaines analyses d'intérêt et avoir une perspective plus importante des évolutions récentes apportées.

*L'ensemble des définitions utiles, en particulier la définition du « digital » telle que retenue dans le cadre de l'évaluation, figure en annexe 10 du volume II du rapport final.*

## 1.2. Démarche générale et calendrier

L'évaluation a suivi une démarche structurée autour de quatre grandes phases :

- ▶ **La phase de lancement et structuration** a eu pour but d'approfondir la compréhension du contexte, de dresser un premier inventaire et de cadrer la méthodologie et le calendrier, notamment *via* la structuration du référentiel d'évaluation et l'élaboration du plan de collecte.
- ▶ **Une deuxième phase et une troisième phase** qui ont visé à déployer l'ensemble des outils de collecte de données nécessaires à la conduite de l'évaluation, au travers à la fois d'une collecte réalisée en centrale (entretiens, enquête et analyse documentaires) – phase 2 – et d'une collecte de terrain portant sur des interventions concrètes (mission en Ouganda et études de cas projet à distance) – phase 3. Un rapport de mission terrain en Ouganda a été remis à l'issue de la phase 3 et soumis à l'avis par e-mail des membres du comité d'accompagnement.
- ▶ **Une dernière étape** qui s'appuie sur la consolidation, le traitement et l'analyse croisée des données collectées. Celle-ci aboutit aux conclusions de l'évaluation et à des recommandations, qui sont retranscrites dans le rapport final d'évaluation qui a été remis en deux temps, dans un format projet, puis définitif et considère les retours formulés par les parties prenantes lors d'un atelier de réflexion sur les recommandations et la dernière réunion du comité d'accompagnement.

PHASES	ETAPES	Rapports, réunions et dates
<b>1- Lancement et structuration</b> Septembre - Mi-octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancement de la mission</li> <li>▶ Revue documentaire préliminaire et premiers entretiens de cadrage</li> <li>▶ Elaboration d'un référentiel d'évaluation, du plan et des outils de collecte</li> </ul>	<b>Remise de la note méthodologique : 21 octobre 2019</b> <b>Comité d'accompagnement : 22 octobre 2019</b>
<b>2- Etat des lieux</b> Fin-octobre - mi- février 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Collecte de données : revue documentaire approfondie, entretiens individuels et lancement des enquêtes</li> <li>▶ Analyses et synthèse des rapports M&amp;E</li> <li>▶ Consolidation des données et analyses, rédaction, remise du rapport d'état des lieux et deuxième réunion du comité d'accompagnement</li> </ul>	<b>Remise du rapport d'état des lieux : semaine du 3 février 2020</b> <b>Comité d'accompagnement n°2 : 20 février 2020</b>
<b>3- Premiers résultats</b> Fin octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Collecte de données : entretiens individuels autour de projets, et mission terrain en</li> </ul>	<b>Remise du rapport de mission de terrain en Ouganda : 25 mars 2020</b>

PHASES	ETAPES	Rapports, réunions et dates
2019 – fin mars 2020	<p>Ouganda</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Etudes de cas additionnelles de deux projets à distance</li> <li>▶ Consolidation des données et analyses, rédaction et remise du rapport de mission de terrain en Ouganda</li> </ul>	
4-Phase finale Mi-mars 2020 - Juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Analyses, rédaction des constats et conclusions et recommandations provisoires et rédaction du projet de rapport final</li> <li>▶ Troisième réunion du comité d'accompagnement</li> <li>▶ Atelier de réflexion sur les recommandations</li> <li>▶ Finalisation et remise du rapport, traduction, rédaction du résumé exécutif</li> </ul>	<p><b>Remise du projet de rapport final (incluant les premiers résultats) : 27 avril 2020</b></p> <p><b>Comité d'accompagnement n°3 : 19 mai 2020</b></p> <p><b>Atelier de réflexion : 9 juin</b></p> <p><b>Remise du rapport final : 19 juin</b></p> <p><b>Comité d'accompagnement n°4 : 9 juillet 2020</b></p> <p><b>Remise du rapport final révisé : 16 juillet 2020</b></p> <p><b>Restitution : novembre 2020</b></p>

### 1.3. Les travaux réalisés

- ▶ **Entretiens: 97 personnes interrogées à travers 73 entretiens** (individuels et groupés), à la fois avec les acteurs gouvernementaux (DGD/SPF Affaires étrangères, Cabinet du Vice-Premier ministre, BOSA), des opérateurs et instruments de la Coopération belge (Enabel, BIO) concernés par la mise en œuvre du D4D, des acteurs chargés de la mise en œuvre d'initiatives phares D4D (Musée royal de l'Afrique centrale, Wehubit, Agoria, Close The Gap), des acteurs de la coopération non gouvernementale (ACODEV, NGO.FEDERATIE, CNCD, 11.11.11., Via Don Bosco, Louvain Coopération) et d'autres acteurs (EDUCAID, The Shift) ainsi qu'avec d'autres pays européens et partenaires techniques et financiers ou organismes internationaux (DEVCO, AFD, LuxDev, FAO, BID, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Programme Alimentaire Mondial-PAM, Digital Impact Alliance-DIA). Des entretiens ont aussi lieu dans le cadre de la visite de terrain en Ouganda et des études de cas à distance. *L'ensemble des entretiens réalisés sont présentés en Annexe 1 du volume II du rapport final.*
- ▶ **Une revue documentaire** initiée dès la phase de cadrage qui a été approfondie et complétée par l'analyse de documents à deux niveaux : d'une part, au niveau des mécanismes d'utilisation et des initiatives (avec un focus sur le programme Wehubit, la plateforme D4D, le prix D4D, les appels à projets de la DGD) ; d'autre part, au niveau des projets. Elle a permis de dresser un bilan et d'établir un état des lieux actualisé de la mise en œuvre de la note stratégique D4D, y compris avec un regard critique sur la classification des opérations D4D par la Coopération belge. *Les documents collectés sont présentés en Annexe 3 du volume II du rapport final. Des éléments issus de l'état des lieux figurent en Annexe 7.*
- ▶ **Une méta-évaluation** à partir d'une revue de rapports intermédiaires d'évaluation (complétés par une revue de programmes, documents/fiches projets ou de rapports

d'activités) portant sur un échantillon de programmes/projets, à la fois au niveau des interventions de l'aide humanitaire de la DGD, d'acteurs de la coopération non gouvernementale et d'Enabel. *Le périmètre de la méta-évaluation est présenté en Annexe 4.*

- ▶ **Enquête en ligne** auprès de différentes catégories de parties prenantes (DGD, Enabel, Organisation de la Société Civile, Acteur institutionnel, autres). Cette enquête a permis notamment d'analyser la perception des acteurs quant à l'intégration et l'appropriation du Digital for Development, et de recueillir une diversité de points de vue selon différentes catégories de répondants. Le nombre de répondants a été au total de 242. *Le protocole d'enquête, les résultats généraux et spécifiques en lien avec les constats du rapport sont présentés en Annexe 2 du volume II du rapport final.*
- ▶ **Visite de terrain en Ouganda et études de cas** : la visite de terrain a permis d'interroger 52 personnes via 30 entretiens, incluant des acteurs de la Coopération belge (Ambassade, Enabel, acteurs non gouvernementaux), des autorités locales et nationales (ministères des TIC, de l'Éducation, NITA, KCCA, Ville de Gulu), des bailleurs de fonds (GIZ, UNCDF, UE), des porteurs de projets (Dalberg, BarefootLaw, ASF), des partenaires (communautés locales) et bénéficiaires finaux (professeurs et élèves). Trois projets (TTE, Mobile Data Analytics de l'UNCDF, Lewuti du programme Wehubit) ont fait l'objet d'études de cas approfondis lors de cette visite, qui a permis aussi de dresser des constats sur l'intégration et l'appropriation du D4D et de couvrir d'autres projets de manière plus transversale. Deux autres études de cas (UAS du PAM, E-TAMKEEN d'Enabel) ont enfin été menées à distance pour compléter les analyses au niveau des interventions portant sur l'objectif 2. *Les études de cas réalisées dans le cadre de l'évaluation sont présentées en Annexe 6 du volume II du rapport final et dans le rapport de mission Ouganda.*
- ▶ **Un atelier de réflexion avec les parties prenantes** : cet atelier a poursuivi trois objectifs : s'assurer que les pistes de recommandations sont pertinentes, complètes et bien formulées et identifier d'autres idées « out of the box » ; obtenir une déclinaison opérationnelle de ces pistes de recommandations, en identifiant les personnes responsables, le degré de priorité/faisabilité et les délais associés ; échanger, garantir l'appropriation des recommandations et faciliter leur mise en œuvre. Il s'est tenu en présence d'une trentaine de participants, issus de la DGD, d'Enabel (siège et terrain), de BIO et de la coopération non gouvernementale.

## 1.4. Les questions évaluatives

**Dix questions évaluatives (QE)** ont été proposées pour répondre aux objectifs et attentes formulés vis-à-vis de l'évaluation. Elles ont été construites à partir des questions figurant dans le cahier des charges et à partir de la compréhension de la problématique posée, basée sur une revue documentaire et les entretiens de cadrage. Ces questions sont rattachées à chacun des deux grands objectifs de l'évaluation à savoir :

- ▶ **Apprécier l'intégration du « Digital for Development » comme moyen/levier au service du développement.**
- ▶ **Apprécier les résultats (réels ou attendus) d'interventions ou actions (période 2014-2018).**

Au sein de ces deux piliers, les questions sont articulées d'après des critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et de la Commission européenne (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité et Impact). A noter que des interactions entre ces deux blocs existent : ainsi des questions au niveau « projets/interventions » viennent alimenter les analyses menées au niveau des « moyens/leviers » ; à l'inverse les analyses menées au niveau des « moyens/leviers » seront confrontées à la réalité du terrain et donc des projets/Interventions.

**Quatre questions évaluatives (QE)** ont été retenues pour répondre aux attentes formulées vis-à-vis de l'évaluation au niveau de l'objectif 1 et apprécier l'intégration du « Digital for Development » comme moyen/levier au service du développement.

#### **PERTINENCE**

**1-** Dans quelle mesure les orientations stratégiques de la note sont pertinentes ? Dans quelle mesure les mécanismes d'utilisation et les initiatives qui en découlent sont-ils pertinents pour mettre en œuvre la stratégie D4D en général et notamment pour l'atteinte des ODD ?

#### **EFFICACITE**

**2-** Dans quelle mesure les mécanismes d'utilisation et les initiatives qui en découlent contribuent-ils à atteindre les résultats attendus en termes d'intégration du D4D dans les projets ? En quoi intègrent-ils les principes pour le développement numérique, mais aussi les risques associés ?

**3-** Dans quelle mesure les mécanismes d'utilisation et les initiatives qui en découlent contribuent-ils à atteindre les résultats attendus en termes d'appropriation du D4D par des acteurs belges du développement ? Dans quelle mesure contribuent-ils aussi à promouvoir les positions belges et à faciliter le dialogue et les partenariats avec les autres partenaires techniques et financiers ?

#### **EFFICIENCE**

**4-** Dans quelle mesure les moyens/investissements déployés sont-ils en adéquation par rapport aux résultats attendus ?

**Six questions évaluatives** ont été retenues pour répondre aux attentes formulées vis-à-vis de l'évaluation au niveau de l'objectif 2 et apprécier les premiers résultats d'interventions.

#### **PERTINENCE / COHERENCE**

**5-** Les interventions tiennent-elles suffisamment compte du contexte local ainsi que des priorités locales et des risques spécifiques liés au digital ?

**6-** Dans quelle mesure les acteurs belges se coordonnent-ils en matière de digitalisation ? Dans quelle mesure existe-t-il des complémentarités ou synergies entre interventions et initiatives « digitalisation » ?

#### **EFFICACITE**

**7-** Quels sont les résultats observables au regard des objectifs définis dans les priorités stratégiques ? Quelle est la valeur ajoutée des projets et initiatives « digitalisation » pour les populations ciblées, pour les équipes en charge des projets et initiatives ainsi que pour les pays partenaires et le bailleur belge ?

**8-** Les projets et initiatives contribuent-ils à créer des risques particuliers consubstantiels du phénomène de digitalisation pour les populations ?

#### **EFFICIENCE**

**9-** Dans quelle mesure les moyens/investissements déployés sont-ils raisonnables par rapport aux résultats observés au niveau des projets ?

#### **DURABILITE**

**10-** Dans quelle mesure la durabilité est-elle soutenue de la conception à la mise en œuvre de projets ? Est-ce qu'il est tenu compte des résultats à long terme lors du démarrage des interventions ? Les applications développées dans le cadre des interventions sont-elles durables ?

## 2. Contexte et présentation de la stratégie D4D

### 2.1. Contexte général : une place croissante occupée par le digital dans l'agenda international de l'aide

**La notion de D4D a acquis une visibilité grandissante depuis l'adoption du Programme 2030** en 2015. Le digital ne fait pas partie des Objectifs de Développement Durable (ODD) mais il constitue un moyen fort pour les atteindre. Le digital est ainsi pris en compte de manière transversale dans l'ensemble des ODD, et de manière particulièrement explicite dans l'ODD n°9 (« *bâtir une infrastructure résiliente, à promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* »), dans l'ODD4 (notamment la cible 4.4. qui a trait aux compétences en matière de TIC) et dans l'ODD n°17 (« *renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser* »), qui promeut notamment la réduction du fossé numérique Nord Sud. Le programme 2030 considère effectivement les technologies numériques comme des leviers de croissance et une opportunité unique pour les stratégies de développement, afin notamment de faciliter l'accès à des services de qualité et leur utilisation par les populations les plus vulnérables. Le rôle de vecteur du digital comme levier pour le développement durable est aussi rappelé dans plusieurs objectifs cibles (OC) du Programme 2030<sup>2</sup>, comme l'objectif cible (OC) 5.b qui vise à « *renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes* »<sup>3</sup>.

**La place du digital dans les politiques de développement a connu une montée en charge croissante et exponentielle ces dernières années parmi la communauté des bailleurs**, au sein de laquelle une culture de la coopération s'est développée entre le secteur privé, les institutions internationales, académiques et les gouvernements. La gouvernance des sujets de digitalisation recouvre des questions variées allant du développement de l'infrastructure digitale, aux enjeux de connectivité et d'inclusion, ou bien encore de respect et de sécurité des données personnelles des utilisateurs, notamment. Plus largement, **la réduction de la fracture numérique et de la numérisation occupe une place prépondérante dans l'agenda international**, avec une multitude d'enjeux, touchant aussi bien les droits numériques, aux compétences numériques, en passant par les cadres réglementaires, le soutien à l'économie numérique, le développement des services numériques, notamment.

Une série d'initiatives ont été mises en œuvre, témoignant de **la place grandissante occupée par le digital dans l'agenda international de l'aide**. Par exemple, le Sommet mondial sur la société de l'information a été lancé en 2003 par l'ONU afin de créer une plateforme évolutive multipartite pour discuter des questions relatives aux TIC et parvenir à une vision commune pour une information mondiale inclusive et axée sur le développement. Il a élaboré la même année la Déclaration de principes de Genève qui

---

<sup>2</sup> A minima, 15 de ces objectifs cibles mentionnent l'importance des nouvelles technologies pour le développement durable : OC 1.4 ; OC 2.a ; OC 5.b ; OC 7.a ; OC 7.b ; OC 8.2 ; OC 9.5 ; OC 9.a ; OC 9.b ; OC 9.c ; OC 12.a ; OC 17.6 ; OC 17.7 ; OC17.8 ; OC 17.16.

<sup>3</sup> Nations Unies (2016), *Cadre Mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à horizon 2030*, p. 8

souligne l'importance des dimensions éthiques de la société de l'information, considérant les TIC comme une voie de progrès en ce qui concerne la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales. D'autres initiatives ont été prises, comme un groupe de travail des Nations-unies sur les statistiques officielles liés au Big Data, un panel de haut niveau des Nations-unies sur la coopération digitale, l'initiative « *Digital Moonshot* » de la Banque mondiale pour accélérer la transition vers le numérique des pays du Moyen-Orient et d'Afrique, un groupe de travail de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) pour mesurer le commerce électronique et l'économie digitale, une Task Force du G20 dédiée à l'économie digitale (impulsée en 2017) ou bien encore le *Digital Impact Alliance*, partenariat lancé en 2014 (entre USAID, Bill & Melinda Gates Foundation, le gouvernement suédois et la Fondation des Nations Unies) pour accélérer les efforts collectifs afin d'aboutir à une plus forte société digitale dans les pays émergents. Cette plateforme d'échange au sein de la communauté numérique s'occupe notamment de promouvoir les Principes pour le développement numérique. Ces derniers ont été adoptés après la mise en place d'un groupe de travail en 2014 réunissant des praticiens et donateurs et une campagne de soutien aux principes, dirigée par USAID et rejointe par 54 organisations internationales en 2015.

## 2.2. La note stratégique D4D : contenu, objectifs et logique d'intervention

Dans ce contexte, la digitalisation a été érigée comme une priorité par la politique de Coopération belge au Développement : une note stratégique ***Digital for Development (D4D)***, qui vise à soutenir la contribution du numérique au développement, a été adoptée en 2016. Cette note décrit la vision et les priorités stratégiques de la politique d'appui au numérique au service du développement. Elle rappelle d'abord qu'au même titre que le Programme 2030, la politique stratégique D4D « envisage le numérique comme un vecteur et un accélérateur dans tous les secteurs différents dans lesquels la Coopération belge au Développement est active, et non comme un objectif en soi ». La note stratégique D4D fixe dans ce cadre **trois grandes priorités stratégiques** :

- ▶ **Une meilleure utilisation des (méga)données.** Cette priorité fait écho à la nécessité d'améliorer la disponibilité et la qualité des données en temps réel afin de produire des informations exploitables et renforcer l'efficacité et l'impact des interventions de développement, ainsi que la reddition de comptes. Des opportunités sont aussi offertes par la révolution numérique qui permet de chercher, collecter, analyser et réutiliser des données et informations exploitables (données ouvertes).
- ▶ **Le numérique pour des sociétés inclusives.** Cette priorité vise à se saisir des opportunités offertes par les technologies numériques pour renforcer l'inclusion, sous différentes formes, à la fois démocratique, financière et économique, ou bien encore en termes d'égalité d'accès à des services de base de qualité.
- ▶ **Le numérique pour une croissance économique inclusive et durable.** Cette priorité rappelle que l'accent doit être mis également sur les opportunités du digital pour la création de l'(auto)emploi et la promotion de l'entrepreneuriat socialement responsable, ou bien encore pour renforcer les écosystèmes numériques locaux.

Au-delà de ces trois grandes priorités, dont la note précise qu'elles doivent s'appliquer à l'ensemble des secteurs d'intervention de la Coopération belge au Développement, dans le respect des 9 principes pour le développement numérique<sup>4</sup>, la note stratégique précise les aspects opérationnels pour en assurer la mise en œuvre concrète, au travers

---

<sup>4</sup> Concevoir avec l'utilisateur ; comprendre l'écosystème existant ; concevoir à l'échelle ou pour une adoption généralisée ; bâtir pour la durabilité ; être guidé par les données ; utiliser des normes, données, sources et innovations ouvertes ; réutiliser et améliorer ; assurer la confidentialité et la sécurité ; collaborer.

d'éléments à prendre en compte (éléments de base, risques et facteurs de durabilité), de partenariats à mettre en place et de modalités de gestion à prévoir.

La note stratégique énonce en particulier **11 « mécanismes d'utilisation concrets »** qui doivent permettre à la fois de favoriser l'appropriation et la sensibilisation du D4D, tant auprès des acteurs belges du développement qu'avec leurs partenaires externes, et de renforcer l'intégration du digital transversalement ou comme un vecteur dans les programmes et projets de développement.

L'analyse de la note stratégique menée dès la phase de cadrage de l'évaluation a permis d'en reconstituer **la logique d'intervention** en partant de ces « mécanismes », considérés comme les objectifs opérationnels et les points de départ de toute mise en pratique des ambitions affichées en matière d'intégration du digital et d'appropriation des enjeux par l'ensemble des acteurs du développement. Ces deux ambitions constituent des résultats intermédiaires attendus pour mettre en œuvre des interventions de développement pour lesquels la composante D4D devrait permettre d'augmenter ou d'accélérer les résultats de développement (impacts attendus). *La logique d'intervention est présentée en Annexe 5 du volume II du rapport final.* Les 11 mécanismes d'utilisation sont décrits ci-après et font l'objet d'analyse dans la *partie 3. du présent rapport*

**Encadré 1 : mécanismes prévus au titre du paragraphe 103 de la note**

a	Présentation de la note au personnel Organisation de débats sur sa mise en œuvre
b	Débats sur le numérique à des fins de sensibilisation Identification de possibilités concrètes Boîtes à outils numériques Accords de partenariat avec d'autres acteurs publics afin de collaborer sur le D4D
c	Présentation des possibilités offertes par le D4D aux entreprises du secteur privé - DGD (avec postes et CC)
d	Nouvel instrument financier visant à établir un partenariat direct avec les entreprises en matière de D4D
e	Présentation lors des rencontres du Forum des acteurs dans les pays partenaires prioritaires Utilisation comme base aux discussions et échanges lors de forums multi-donateurs afin de promouvoir la répartition du travail et développer une approche coordonnée
f	Examen du D4D dans le cadre de toute analyse de contexte ou procédure d'évaluation d'un programme ou d'un projet Intégration dans les formats de rapport
g	Soutien en termes de développement des compétences et d'innovation dans les programmes bilatéraux, tels que des programmes de renforcement des capacités /bourses et le programme pour les études et l'expertise
h	Demande à la Commission européenne d'élaborer un document de travail afin d'intégrer pleinement le D4D dans la coopération européenne au développement Promotion des partenariats européens avec les entreprises du secteur privé
I	Présentation de la note stratégique dans les arènes internationales Alliances avec d'autres donateurs et États membres dans le domaine du D4D
J	Activités de communication externe du SPF Affaires étrangères et de ses postes diplomatiques Intégration dans les activités d'éducation au développement
k	Plateforme D4D belge pour la promotion de la création de partenariats et dans le partage d'informations, d'expertise et d'enseignements

Les interventions regroupent les programmes, projets et actions. Un programme étant un ensemble d'interventions et un projet étant une intervention, souvent dans le cadre d'un programme plus étendu, visant à atteindre, dans un délai défini, un objectif spécifique (...) d'après la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération au Développement. Les actions sont de différentes natures (formation, sensibilisation, mise en réseau, etc). Deux modalités de prise en compte du D4D existent : des programmes / projets intégrant la digitalisation comme un vecteur de manière transversale ; Des projets/programmes spécifiquement dédiés au D4D. Les analyses au niveau des interventions sont détaillées en *partie 4.*

### 3. Appropriation et intégration du D4D (objectif n°1)

#### 3.1. Pertinence

**Q1 : Dans quelle mesure les orientations stratégiques de la note sont-elles pertinentes ? Dans quelle mesure les mécanismes d'utilisation et les initiatives qui en découlent sont-ils pertinents pour mettre en œuvre la stratégie D4D en général et notamment pour l'atteinte des ODD ?**

##### *Préalable méthodologique*

La note stratégique prévoit des mécanismes d'utilisation pour permettre l'appropriation et l'intégration de la thématique digitale dans les programmes et projets, et la prise en compte de ses principes et des risques associés par les différents acteurs de la Coopération belge. Ces mécanismes, et les initiatives qui en découlent (présentation au personnel de la note interne, organisation de débats, etc.) visent à favoriser la sensibilisation, la rencontre entre tous les acteurs publics et privés intéressés par le D4D dans une logique de mise en réseau, ou bien encore à soutenir l'innovation dans le domaine de la digitalisation comme levier pour favoriser le développement durable. Les analyses de pertinence portent notamment sur :

- ▶ **La pertinence de la note stratégique**, en tant que telle (lisibilité, capacité à être opérationnelle, à répondre aux besoins existants, aux contextes et priorités locales, ainsi qu'aux risques spécifiques (mauvaise utilisation, respect de la vie privée).
- ▶ **Les mécanismes d'utilisation prévus et mis en œuvre**, particulièrement sous l'angle de leur adaptation pour contribuer aux priorités stratégiques définies par la note, mais aussi leur capacité à répondre aux besoins de sensibilisation, de mise en réseau, et de partage d'expérience des parties prenantes belges.

##### *Principaux constats et conclusions relatifs à la pertinence de la note stratégique*

- ▶ **La note stratégique est un document pertinent, qui permet d'affirmer l'engagement de la Belgique en faveur du numérique et de poser les bases d'une intervention en matière de D4D.** Elle a permis d'introduire la mention du D4D dans le cadre stratégique de la Coopération belge et reflète l'engagement pris par la Belgique et doit en constituer une vitrine, en particulier au niveau européen, où la Belgique a été pionnière.
- ▶ **Il s'agit d'un bon document de communication qui démontre bien la plus-value du digital dans le champ du développement, notamment grâce à de nombreuses illustrations de cas concrets.** Accessible au grand public, elle apparaît pour la plupart des acteurs comme claire, lisible et explicite sur le rôle du D4D en tant que vecteur et accélérateur de développement.
- ▶ **La note stratégique ne couvre toutefois que partiellement les enjeux**

**censés répondre aux besoins des pays en développement et les risques liés au D4D** (fracture numérique entre les sexes, rôle de la société civile, blockchain, intelligence artificielle, financement du digital, chaîne de valeur, soutien à l'écosystème des start-ups numériques), alors même qu'ils sont censés répondre aux besoins des pays en développement et aux risques liés au D4D. S'il est certain que la Coopération belge ne peut pas se saisir de tous les enjeux, il est primordial qu'elle définisse cependant son positionnement et capitalise sur des domaines ou niches où elle peut apporter une valeur ajoutée et en tirer de la visibilité.

- ▶ **La note stratégique D4D présente certaines faiblesses qui en limitent le suivi et affaiblissent la capacité des acteurs belges à l'utiliser comme référence pour passer de l'ambition à la réalité.** Parmi elles, la note manque de déclinaison en objectifs explicites sur le digital : la note pourrait définir des objectifs plus clairs en matière de digitalisation et rendre son approche plus explicite, au-delà de l'importance d'utiliser le digital pour favoriser l'inclusion sociale et accélérer le développement économique. La déclinaison de la note stratégique en « feuille de route » plus opérationnelle (par secteur par exemple) semble constituer un chantier prioritaire pour faciliter sa mise en œuvre car il s'agit à ce stade d'un document relativement large qui ne permet pas d'identifier des champs d'action prioritaires, ni d'opérationnaliser suffisamment le traitement des risques et la mise en œuvre des Principes pour le développement numérique.

#### ***Principaux constats et conclusions relatifs aux mécanismes d'utilisation***

- ▶ **La note prévoit (au titre du paragraphe 103) une variété de mécanismes de mise en œuvre qui forment un ensemble relativement pertinent et couvrent une variété de besoins,** de connaissance, de mise en réseau, de coordination des acteurs et de facilitation de la mise en pratique des opportunités offertes par le numérique dans les interventions via des actions de promotion, de diffusion, d'échanges, via une adaptation des pratiques, des initiatives (plateforme D4D) et des instruments spécifiques (programmes bilatéraux de soutien).
- ▶ **Ces mécanismes n'englobent pas cependant tous les besoins et leur déclinaison reste pour certains en cours ou inexistante.** Le besoin en formation interne n'est que partiellement couvert (même si des initiatives ont été prises en ce sens). Les besoins d'une expertise et de savoirs plus pointus sur comment mettre en œuvre une politique d'atténuation des risques ne sont pas non plus suffisamment couverts. L'organisation de l'appui aux équipes opérationnelles à l'intégration du digital dans les interventions (notamment à la recherche d'opportunité ou la maîtrise des risques) n'a pas été clairement définie, et encore peu de moyens (humains notamment) sont consacrés à la montée en compétences et la bonne connaissance des solutions et bonnes pratiques en matière de digital. L'examen spécifique et systématique du D4D dans tout type de cadre d'analyse de contexte ou procédure d'évaluation d'un programme/projet constitue un chantier en cours. Par ailleurs, à ce jour la Belgique n'a pas défini de note de positions sur le D4D dans les institutions financières internationales. Enfin, il pourrait être opportun de mobiliser davantage le D4D dans les processus évaluatifs des acteurs de la Coopération belge.

### 3.1.1. Pertinence de la note stratégique

***La note stratégique est un document pertinent, qui permet d'affirmer l'engagement de la Belgique en faveur du numérique et de poser les bases d'une intervention en matière de D4D***

**La note stratégique est pertinente d'abord parce qu'elle a permis de combler l'absence de mention du D4D dans le cadre stratégique de la Coopération belge et d'affirmer l'importance du numérique** en tant qu'accélérateur pour aider à réaliser les ODD et vecteur d'amélioration de l'impact des interventions de développement. **Elle reflète l'engagement pris par la Belgique sur le sujet** et doit en constituer une vitrine, en particulier au niveau européen. Son existence est d'autant plus fondée que la Belgique a été l'un des pionniers au niveau européen sur le sujet. En effet, elle a été à l'origine de l'initiative visant à regrouper 17 Etats membres européens pour inscrire le sujet à l'agenda européen. De surcroît, la Belgique a saisi les opportunités qu'offrait le D4D et la révolution numérique, comme plusieurs bailleurs européens et multilatéraux (à l'instar du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France, de la Suède, ainsi que l'Union Européenne et la Banque Mondiale comme le met en exergue une enquête de 2019 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED))<sup>5</sup>. Dans un environnement où les bailleurs de fonds interviennent de plus en plus dans le champ du D4D, la question se pose de savoir dans quelle mesure la Belgique souhaite conserver sa place d'acteur actif et précurseur au niveau européen et quels positionnements et leviers sont à privilégier.

Les partenaires techniques et financiers interrogés dans le cadre de l'étude s'accordent à dire que **le D4D constitue un effet de levier pour atteindre les objectifs de développement durable**. Le même constat prévaut parmi les acteurs belges de la Coopération au Développement, comme en témoignent les résultats de l'enquête : la majorité des répondants estiment le D4D comme un levier important pour répondre aux attentes d'efficacité des projets de développement (88%), et voient le digital comme un vecteur de plus en plus pertinent pour contribuer à l'atteinte d'un ou plusieurs ODD (88%). *Voir figure 4 dans le volume II du rapport final.*

***Un bon document de communication qui démontre bien la plus-value du digital dans le champ du développement et dans l'ensemble des secteurs***

La note stratégique constitue un document de communication accessible au grand public : il souligne de manière très claire les bénéfices du digital dans le champ du développement. La note stratégique **apparaît pour la plupart des acteurs comme claire et lisible en matière de D4D** (d'après près de 80% des répondants à l'enquête). Elle a le mérite de poser un contexte et des défis, de dégager une vision, d'énoncer des priorités stratégiques recentrées autour de trois axes et des principes, ainsi que de fournir de multiples cas pratiques (même si ces derniers n'ont pas toujours trait à l'action de la Coopération belge et mériteraient à l'avenir à mieux mettre en valeur l'action de celle-ci). *Voir figure 5 dans le volume II du rapport final.*

La stratégie mentionne explicitement que la numérisation peut jouer un rôle important dans tous les secteurs où la Coopération belge est active. Cette stratégie « globalisante » concerne les secteurs clés du développement humain et reconnaît l'utilisation du Digital comme moyen d'inclusion sociale et économique, ainsi que la valeur ajoutée numérique pour un système d'exploitation et une démocratie plus développés (données), pour plus d'inclusion (e-services) et pour la croissance numérique (économie numérique).

---

<sup>5</sup> CNUCED (2019), « Donor Support to the Digital Economy in Developing Countries – a 2018 Survey of Public and Private Organizations »

Plusieurs secteurs d'intervention se dégagent particulièrement. Selon les résultats de l'enquête, les principaux secteurs et thématiques pour lesquels le digital semble pouvoir apporter le plus de valeur ajoutée en termes de développement sont en priorité l'éducation (78% des 133 répondants), la santé (73%), les services financiers (62%), ainsi que l'agriculture et la sécurité alimentaire (59%). La thématique du genre, dont des ACNG regrettent sa faible prise en compte dans la note stratégique, arrive en avant dernière position des secteurs qui devraient présenter le plus de valeur ajoutée pour le digital (29%). Voir figure 6 dans le volume II du rapport final. L'ensemble des secteurs d'intervention sont cohérents avec ceux cités dans la note stratégique. L'évaluation a constaté la valeur ajoutée de projets D4D dans des domaines prioritaires de la Coopération, en particulier de l'enseignement et la formation et l'agriculture.

### **La note stratégique ne couvre que partiellement les enjeux censés répondre aux besoins des pays en développement et les risques liés au D4D**

En sus de son déficit de notoriété (voir de plus amples développements dans la partie 3.2. Résultats en termes d'appropriation interne), la note ne traite que partiellement des enjeux répondant aux besoins des pays en développement et les risques liés au D4D.

Près de 20% des répondants à l'enquête abondent en ce sens. Deux tiers des répondants est, toutefois, d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les priorités de la note sont pertinentes par rapport à ces enjeux et besoins. Voir figure 9 dans le volume II du rapport final. Des entretiens et la revue documentaire menés par l'évaluation confortent ce constat de couverture partielle.

D'un côté, les priorités couvrent une variété d'enjeux et besoins, par exemple de collecte et traitement des mégadonnées, de transparence démocratique, d'inclusion socio-économique, d'égalité d'accès et d'efficacité des services publics ou bien de renforcement du capital humain. La note fait aussi le lien avec des thèmes prioritaires de la Coopération belge au Développement (droits humains, travail décent, consolidation de la société), des thèmes transversaux (genre, environnement) et des secteurs de concentration pour la coopération gouvernementale (santé, éducation, agriculture et sécurité alimentaire, infrastructure de base).

De l'autre, elle ne fait pas référence (ou insuffisamment) **à des problématiques importantes dans les débats liés à la digitalisation** tels que la fracture numérique entre les sexes (la proportion de femmes utilisant internet est de 48% contre 58% pour les hommes<sup>6</sup>), les cadres réglementaires, le rôle de la société civile, la gestion de la connaissance et l'économie de la connaissance, la blockchain, les chaînes de valeur, l'intelligence artificielle (au cœur par exemple des réflexions stratégiques de l'USAID<sup>7</sup>), l'appui au développement de services financiers numériques ou bien encore au soutien à l'écosystème des start-ups numériques (orientation que l'AFD a prise).

S'il est certain que la Coopération belge ne peut pas se saisir de tous les enjeux, il est primordial qu'elle définisse son positionnement et capitalise sur des domaines ou niches où elle peut apporter une valeur ajoutée et en tirer de la visibilité.

**Le même constat d'incomplétude, malgré un effort de recensement, prévaut au niveau des risques. D'un côté, la note stratégique mentionne plusieurs risques,** à la fois en termes de faisabilité et de risque de nuire : facteurs culturels qui entravent l'utilisation du D4D, obstacle financier, faible protection des données et de la vie privée, détournement des équipements numériques fournis de leur emploi initial, augmentation de la cybercriminalité, accroissement de l'exclusion pour les populations les plus

---

<sup>6</sup> ITU, Réduire les inégalités hommes-femmes.

<sup>7</sup> USAID (2018), « Reflecting the past, shaping the future ».

vulnérables ne pouvant pas investir le champ de la digitalisation, à la fois en raison de l'analphabétisme numérique que des coûts d'accès.

#### **De l'autre, elle omet aussi de citer certains risques de nature :**

- ▶ **Politique** : possibilités de désinformation, déstabilisation, notamment lors des périodes sensibles telles que les élections / absence d'implication acteurs de terrains, autorités politiques et administratives
- ▶ **Infrastructurel** : de coûts de déploiement des technologies *in fine* très élevés, risque d'insécurité lié aux équipements (vandalisme, vol, cassure de matériel)
- ▶ **Stratégique** : la nécessité d'intégrer via les mécanismes et initiatives une réflexion sur mesures d'atténuation des risques, prise en compte de la complexification du contexte institutionnel dans le domaine du D4D, faible prise en compte du cadre réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de campagnes de digitalisation garantissant le respect et la sécurité des données personnelles
- ▶ **Social** : perte de confiance entre les utilisateurs et les producteurs de données

#### **Encadré 2 : Des risques D4D insuffisamment ou non traités dans la note stratégique**

- ▶ **Manque de confiance entre utilisateurs et producteurs de données.** Au-delà des réticences culturelles qui peuvent limiter l'utilisation des nouvelles technologies, le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique des Nations Unies met particulièrement en lumière cet enjeu, à l'heure où le monde souffrirait précisément d'un « *déficit de confiance* »<sup>8</sup> induit par les nouvelles technologies, et notamment les opportunités de désinformations sur internet, renforcées par l'utilisation de l'intelligence artificielle pour créer des « *deep fake* » (technique de synthèse pouvant être utilisée pour créer de fausses informations à partir de fausses images ou enregistrements audios), ou des comptes « robots » sur les réseaux sociaux (faux profils sur les réseaux pouvant être démultipliés pour influencer les opinions)<sup>9</sup>.
- ▶ **Environnements marqués par un accès non abordable à des infrastructures de connectivité, des équipements de TIC de base, et de connexion au réseau électrique.** 550 millions de personnes en Afrique et en Asie voient leur possibilité d'améliorer leur accès à internet limitée pour cette raison. Par ailleurs, 36% de la population d'Afrique sub-saharienne vit à plus de 50 km d'une connexion à la fibre, et est donc dépendante d'une connexion satellite généralement de mauvaise qualité en 2G<sup>10</sup>. Seule 24% de cette même population n'a pas d'accès à l'électricité<sup>11</sup>. Pour la tranche y ayant accès, les coupures de courant fréquentes, et les faibles capacités de production, obèrent l'utilisation optimale des nouvelles technologies. Le prix de l'électricité dans les espaces les plus reculés constitue également un frein. Ainsi, le prix du kWh est de 0,13 US \$ en Afrique Sub-Saharienne, contre en moyenne 0,04 à 0,08 US \$ dans les pays développés<sup>12</sup>, ce qui est d'autant plus impactant que le pouvoir d'achat y est naturellement plus faible. Par ailleurs, de nombreux ménages et commerces des pays d'Afrique Sub-Saharienne n'étant pas connectés au réseau utilisent des groupes électrogènes, dont le prix du kWh est 50% à 100% plus élevé que celui produit de manière classique à partir d'hydrocarbures selon la Banque Africaine de Développement.
- ▶ **Manque de capacités humaines dans le domaine des nouvelles**

<sup>8</sup> United Nations Secretary-General (2018), "Address to the General Assembly"

<sup>9</sup> UN Secretary-General's High-level Panel on Digital Cooperation (2019) : "The age of digital interdependence", p. 18 - 19

<sup>10</sup> McKinsey (2014 report): "Offline and falling behind: barriers to Internet adoption", p. 44

<sup>11</sup> McKinsey (2014 report): "Offline and falling behind: barriers to Internet adoption", p. 45

<sup>12</sup> Banque Mondiale (rapport 2014): "Fact sheet: the World Bank and energy in Africa"

**technologies et de culture numérique.** L'apparition de moyens numériques dans les pays en développement et les pays les moins avancés pose également la question de l'implication des acteurs dédiés pour appréhender ces nouvelles technologies. Beaucoup d'acteurs de terrain, d'autorités politiques ou administratives, ne disposent pas nécessairement des compétences pour utiliser de façon optimale ces nouveaux services et technologies, comme pour collaborer avec le secteur privé pour des politiques de développement<sup>13</sup>. Ce risque est traité dans la note mais pourrait être davantage développé compte tenu de son importance, notamment sur la durabilité des effets.

- ▶ **Risques de campagne de désinformation ou de déstabilisation induits par un accès généralisé aux contenus en ligne** (non mentionnés par la note), particulièrement préjudiciables dans des périodes sensibles telles que les élections<sup>14</sup>, Des campagnes de désinformation et d'influence politique sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ont été démantelées mi-2019 en Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Madagascar, Mozambique, Centrafrique, Cameroun, Soudan et Libye<sup>15</sup>. Il a aussi été question de l'influence électorale de Cambridge Analytica via l'utilisation de méga données de plusieurs millions d'électeurs lors de la première élection invalidée du président kenyan sortant Uhuru Kenyatta en 2017<sup>16</sup>. A ce titre, il est notamment opportun d'adosser les campagnes de digitalisation à des cadres juridiques stables et garantissant le respect et la sécurité des données personnelles des utilisateurs<sup>17</sup>.
- ▶ **Manque d'harmonisation de l'aide et risque de fragmentation au niveau national** : enfin, la Stratégie ne mentionne que de façon limitée (paragraphe 65) le fait que la multitude d'initiatives prises dans le domaine du D4D par un nombre croissant d'acteurs risque d'être contreproductif, pour les acteurs de la coopération comme pour les bénéficiaires sur le terrain, si des efforts d'harmonisation entre ces initiatives ne sont pas renforcés<sup>18</sup>.

### **La note présente certaines lacunes méthodologiques qui en affaiblissent le caractère opérationnel et le pilotage**

Bien que pertinente dans son ensemble, la note stratégique présente un certain nombre de lacunes méthodologiques :

- ▶ **Un document relativement large** qui ne permet pas d'identifier **des champs d'action prioritaires, de prioriser les domaines d'excellence de la Coopération belge en matière de D4D**, ni d'opérationnaliser suffisamment le traitement des risques et la mise en œuvre des Principes pour le développement numérique.
- ▶ **Un manque de déclinaison en objectifs intermédiaires.** Si la note définit des priorités stratégiques et des mécanismes pour les mettre en œuvre, elle omet toutefois d'explicitier des objectifs intermédiaires et plus largement d'établir un cadre logique d'intervention (à titre comparatif, USAID a défini une logique d'intervention dans le cadre de sa stratégie D4D). Ce dernier aurait le mérite d'établir plus

<sup>13</sup> EDUCAID.be (2019), "Digital for education (D4E) – Ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all in a digital era", p. 9

<sup>14</sup> UN Secretary-General's High-level Panel on Digital Cooperation (2019) : "The age of digital interdependence", p. 28

<sup>15</sup> TV5 Monde (2019) : « *l'Afrique, nouveau laboratoire de la désinformation numérique ?* »

<sup>16</sup> Privacy International (2017): « *Texas media company hired by Trump created Kenyan president's viral "anonymous" attack campaign against rival* »

<sup>17</sup> UN Secretary-General's High-level Panel on Digital Cooperation (2019) : "The age of digital interdependence", p. 18

<sup>18</sup> UN Secretary-General's High-level Panel on Digital Cooperation (2019) : "The age of digital interdependence", p. 31

clairement des liens logiques des réalisations attendues, aux résultats et impacts espérés. En l'état, le chaînon manquant semble être surtout celui des résultats espérés et partagés par tous.

Par ailleurs, **même si l'action doit être large et flexible, elle mériterait d'être qualifiée et précisée.** En l'état la stratégie repose sur des priorités très larges (surtout les priorités 2 et 3, la priorité 1 étant plus précise) qui ciblent des finalités de développement (impacts sociaux et économiques), mais ne donne que peu d'indications sur le « comment », au-delà d'exemples concrets qui illustrent bien le rôle du digital, mais peuvent paraître difficiles à répliquer dans d'autres contextes : quels sont concrètement les leviers disponibles en matière de digital ? Si le digital constitue un moyen et un vecteur au service d'objectifs de développement, sur quels piliers la Coopération belge entend-t-elle agir ?

- ▶ **La déclinaison de la note stratégique en « feuille de route » (plan d'action à suivre) plus opérationnelle semble constituer un chantier à mettre en œuvre.** Il est ressenti notamment au sein d'Enabel le besoin de faire des choix en termes de secteurs et d'approches pour mieux guider l'action (au siège comme sur le terrain).
- ▶ **Un manque de définition consensuelle du « D4D » et de l'approche à privilégier.** La note adopte une approche générale mais ne prévoit pas de grille de lecture plus précise. On note un effort interne au sein d'Enabel, qui reste encore en phase de développement et de réflexion, mais qui est capital pour concrétiser l'ambition portée par la note : effort de définition, effort de classification, etc. A ce titre, **des améliorations semblent aussi possibles sur les typologies des interventions rattachées aux priorités stratégiques D4D.** Si la note fournit opportunément des éclairages nombreux et variés des interventions susceptibles d'être soutenues, elle reste incomplète et insuffisamment structurée, notamment sous l'objectif 3, qui gagnerait à être mieux structuré et précisé au regard des expériences de la Coopération belge dans ce domaine, par exemple pour les sous-composantes relatives au soutien à la recherche opérationnelle et aux technologies innovantes.

La question peut se poser aussi de savoir **si l'approche de la Coopération belge doit considérer uniquement le D4D comme un moyen et un vecteur ou bien également comme un objectif en soi (dans le cadre par exemple de l'atteinte d'ODD).** Cette double approche n'est pas incompatible mais nécessite un arbitrage politique compte tenu des perceptions diverses des parties prenantes à ce sujet.

- ▶ **La mise en œuvre de cette stratégie n'est pas assortie d'un budget spécifiquement dédié afin de favoriser la déclinaison des objectifs fixés.**

### ***Une articulation de la note avec d'autres documents stratégiques de la DGD dont il conviendra de continuer de s'assurer de la prise en compte à l'avenir***

La note a été élaborée postérieurement à la majorité d'autres notes (comme la politique sur la coopération au développement multilatéral en 2011, l'éducation en 2013, l'aide humanitaire en 2014, l'environnement en 2014), ce qui explique, en toute logique, qu'elle ne soit pas mentionnée.

En revanche, elle apparaît dans la note plus récente dédiée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire (2017). De même, si **le numérique est peu cité dans la réponse de la coopération au développement aux défis posés par la pandémie du covid-19 (axée à ce stade sur le volet santé – étant entendu qu'une note sur les enjeux socio-économiques est en cours d'adoption),** il est davantage dans la deuxième note Covid-19 liés aux questions socio-économiques, ce qui est à saluer, compte tenu des opportunités offertes par le digital dans cette période où la transformation numérique est accélérée. Pour sa part, Enabel a élaboré une réponse D4D liée au covid-19 et a intégré le D4D dans sa réponse au covid-19 en Afrique.

Enfin, l'articulation du D4D avec des thèmes de l'agenda 2030 comme les ODD et le genre reste à davantage préciser.

### **3.1.2. Pertinence des mécanismes prévus pour mettre en œuvre la stratégie D4D**

#### ***Des mécanismes pertinents pour mettre en pratique les priorités belges en matière de D4D***

La note stratégique D4D ne permet pas à elle seule de pallier le manque de connaissance du digital parmi les personnels des organisations belges ni d'assurer son opérationnalisation, mais elle prévoit un certain nombre de mécanismes pour en favoriser l'appropriation et l'intégration dans les programmes et projets de développement. La note stratégique a ainsi proposé 11 mécanismes d'utilisation concrets (plateforme, coalition, instrument financier, présentation au personnel de la note, organisation de débats, développement de boîtes à outils numériques, etc.), listés au paragraphe 103 relatif à sa « mise en œuvre ».

**Ces mécanismes forment un ensemble relativement pertinent**, qui répond bien à des besoins forts de connaissance et de sensibilisation, mais aussi de mise en réseau et de coordination des acteurs et de facilitation de la mise en pratique des opportunités offertes par le numérique dans les interventions, ainsi que d'intégration.

*Ces mécanismes, le type de besoin couvert et l'acteur responsable sont détaillés en Annexe 9 du volume II du rapport final.*

Au total, ces mécanismes tels que prévus dans la note recouvrent différentes typologies :

- ▶ Un accent fort porté à la mobilisation du secteur privé (mécanismes c, d et k) via la plateforme de Coopération D4D belge
- ▶ Un accent fort porté aux partenariats et à la coordination avec des partenaires externes (mécanismes e, h et i) témoignant de l'importance d'utiliser la note pour animer un dialogue stratégique et mobiliser les acteurs du développement
- ▶ Un ensemble d'initiatives à prendre par Enabel (b) allant des débats sur le numérique, à la mise en place d'activités de prospection, en passant par la sensibilisation et la mise à disposition d'outils ; d'autres initiatives dans la note incombaient à la DGD (c, d, e, j)
- ▶ Une coordination et une sensibilisation entre acteurs de la Coopération belge (a) et au-delà (j)
- ▶ Un type d'intervention directe dans les pays ciblant la formation et les compétences des partenaires dans les pays (g)
- ▶ Un principe transversal d'intégration via une analyse systématique (f) (sans prévoir d'outils ou d'évolution des procédures, mais une mise en cohérence des formats de rapport). L'intégration du D4D dans les critères de sélection des appels à propositions (paragraphe 101) peut également se rattacher à ce mécanisme.

#### ***Des mécanismes qui n'englobent cependant pas tous les besoins et dont la déclinaison reste en cours pour certain***

D'après l'enquête lancée dans le cadre de l'évaluation, près d'un tiers des répondants considère que les mécanismes et initiatives tels que conçus ne sont pas vraiment ou pas

du tout adaptés pour mettre en pratique les priorités de la Coopération belge. Voir figure 10 dans le volume II du rapport final.

Des mécanismes **n'ont pas été considérés à ce stade, malgré l'intérêt potentiel qu'ils présentent et leur réponse à des enjeux de plus en plus prégnants, comme en conclut l'évaluation et à partir de retours de l'enquête.** C'est le cas de mécanismes en appui à des projets innovants/digitaux d'appui au secteur privé et à la conclusion de partenariats soutenus via la Business Partnership Facility, de la participation de la DGD dans des forums de bailleurs comme le Groupe des *Digital Donors Anonymous* ou contribution éventuelle à envisager à des Task Force ou initiatives des Nations-Unies comme celle sur le Financement du Digital (soutenue par l'Allemagne et l'Italie), le Conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture ou bien encore de mécanismes ou initiatives, notamment pour soutenir les besoins d'une expertise et de savoirs plus pointus afin de se sentir confiant pour mettre en œuvre un projet numérique, en tenant compte des risques et les principes pour le développement numérique.

**La déclinaison de plusieurs mécanismes reste aussi en cours,** faute de suivi de la mise en œuvre de la note ou de déclinaison opérationnelle via une feuille de route, comme la nécessité d'examiner spécifiquement et systématiquement le D4D dans le cadre de toute analyse de contexte ou procédure d'évaluation d'un programme ou d'un projet. Le développement de guides pratiques et d'outils est du reste un chantier recensé dans le plan d'action 2020 d'Enabel, déjà amorcé avec l'identification d'opportunités par secteur et en attendant un outil de *Learning Management System*. Il en est de même de notes de position de la Belgique sur le D4D dans les IFI ou bien encore d'instrument financier visant à établir un partenariat direct avec les entreprises du secteur privé en matière de D4D. Enfin, il pourrait être opportun de mobiliser davantage le D4D dans les processus évaluatifs des acteurs de la Coopération belge. Voir annexe 9 du volume II du rapport final.

### **Une concrétisation de ces mécanismes via des initiatives qui répondent bien aux besoins de bénéficiaires ou porteurs de projets**

► **Programme Wehubit** : le programme Wehubit, piloté par Enabel en partenariat avec BIO, a démarré au 1er avril 2018. Il vise à contribuer aux ODD par le biais de la numérisation, notamment en appuyant l'utilisation et l'accès aux solutions numériques offrant de meilleures conditions de vie dans les pays en développement. Quatre appels à propositions thématiques ont été lancés sur 2018-2020 : inclusion, autonomisation et respect des droits des femmes et des jeunes ; agriculture intelligente face au climat ; eHealth ; réduction de la fracture numérique par l'éducation, la formation et le monde du travail. La pertinence du Programme (Wehubit), tel que conçu, est confortée par les répondants de l'enquête, en termes d'adéquation des thèmes des appels à proposition, du subside alloué, ou son intention de participer au partage d'expériences et de capitalisation (prévu sur la période 2020-2022, du fait du manque de recul à ce stade compte tenu de la mise en œuvre relativement récent des projets). Voir figure 11 dans le volume II du rapport final. Les différents acteurs perçoivent particulièrement bien l'action du Wehubit. Près de la totalité des répondants jugent entre autres que les thèmes des appels à projet sont plutôt voire tout à fait pertinents. La pertinence du Programme a aussi été vérifiée lors de la visite de terrain en Ouganda à travers le projet Lewuti. L'évaluation considère aussi comme très pertinents les thèmes choisis lors des appels à propositions.

Toutefois, les modalités de mise en œuvre du programme se heurtent à **plusieurs limites**. Parmi elles, la collaboration entre Enabel et BIO, qui constituait une première au niveau des interventions des deux institutions, a mis au jour une conception imparfaite de l'architecture du programme. BIO n'est que peu familiarisé avec le

principe d'appels à propositions mis en œuvre au sein du programme. Par ailleurs, le mandat de BIO se focalise uniquement sur les entités privées, BIO n'a pas pour objectif de financer des projets de petites organisations (dont publics ou d'ACNG) du fait d'un seuil d'investissement supérieur à 1 M€. Dans la situation actuelle, il y a un écart important entre des subsides octroyés au monde associatif inférieurs à 350 000€ et des prêts/prises de participation à destination d'entreprises privées d'un montant supérieur à 1.000.000€. Aucune offre n'est proposée entre ces deux solutions. Les limitations temporelles et à une seule thématique sont aussi peu conciliables avec le métier d'une institution financière de développement qui préfère intervenir en faveur d'opérations commerciales.

- ▶ **Prix D4D** : la pertinence du Prix D4D repose notamment sur la réponse qu'il apporte aux besoins de visibilité des activités D4D, d'échange d'expérience et de mise en réseau, l'apport dans le souhait d'établir des partenariats ou encore de par les trois catégories du Prix : *IStartup* (en appui à des idées innovantes, avec à la clé un stage au sein d'un incubateur d'entreprises d'une valeur de 25 000 euros), *IStandOut* (soutien aux bonnes pratiques via une ligne de crédit de 10 000 euros à utiliser pour la poursuite d'activités de recherche ou le développement de carrière (participation à des congrès, à des formations, etc.) et *IChoose* (somme reçue de 5000 euros)), tels que le confortent les retours de l'enquête. Les trois catégories du Prix sont aussi appropriées pour répondre à des besoins en matière de D4D d'après la totalité des répondants, notamment financiers, de recherche ou de mise à disposition d'expertise. Voir figure 12 dans le volume II du rapport final.
- ▶ **Plateforme D4D** : d'après une enquête interne réalisée en janvier 2019, la plateforme s'avère particulièrement pertinente pour trouver les contacts appropriés (choix de 78% des répondants), s'inspirer des meilleures pratiques sur le D4D (choix de 59% des répondants), dans une moindre mesure pour s'informer sur les possibilités de financement (choix de 44% des répondants). Voir figures 13 et 14 dans le volume II du rapport final.

### ***Une bonne prise en compte du contexte, mais une moindre analyse des principes du développement numérique et de ses risques***

L'analyse du contexte est partie intégrante de plusieurs mécanismes et initiatives (fiche de candidature au Prix D4D, dossier de demande pour le programme Wehubit, appels à projet Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire et Droits de l'homme et digitalisation). Si le programme Wehubit sélectionne des actions sur la base notamment de l'application des 9 Principes pour le Développement numérique (avec comme bonne pratique l'établissement d'un scoring dans la grille de vérification et d'évaluation des demandes de subsides), les autres mécanismes et initiatives (prix D4D, appels à projets) formalisent moins ou pas cette analyse (dans les évaluations externes des projets soumis pour le prix D4D et les critères de la DGD lors des appels à projets). Pour sa part, les exigences en matière de gestion et d'atténuation des risques sont inégales. Parmi les bonnes pratiques, le Programme Wehubit est doté d'un cadre d'analyse et de gestion des risques très étayé.

## **3.2. Efficacité**

**Q2 : Dans quelle mesure les mécanismes d'utilisation et les initiatives qui en découlent contribuent-ils à atteindre les résultats attendus en termes d'intégration du D4D dans les projets ? En quoi intègrent-ils les principes pour le développement numérique, mais aussi les risques associés ?**

**Q3 : Dans quelle mesure les mécanismes d'utilisation et les initiatives qui en découlent contribuent-ils à atteindre les résultats attendus en termes**

***d'appropriation du D4D par des acteurs belges du développement ? Dans quelle mesure contribuent-ils aussi à promouvoir les positions belges et à faciliter le dialogue et les partenariats avec les autres partenaires techniques et financiers ?***

### ***Préalable méthodologique***

Les analyses d'efficacité des mécanismes d'utilisation et des initiatives visent à apprécier l'atteinte des résultats suivants : le renforcement de l'appropriation et la sensibilisation interne du D4D par des acteurs de la Coopération belge au développement, de l'appropriation externe du D4D, le dialogue et les partenariats avec des acteurs externes (Question 3) ainsi que de l'intégration du D4D (au niveau des orientations stratégiques du cadre général de la Coopération belge et de ses principaux acteurs, au niveau géographique et sectoriel, ainsi qu'à l'échelle de différentes stratégies de mécanismes d'utilisation et d'initiatives (Question 2).

### ***Principaux constats et conclusions relatifs à l'appropriation interne et externe***

► **La grande majorité des mécanismes ont été déployés, mais pour plusieurs d'entre eux de manière insuffisante. En revanche, quelques mécanismes n'ont pas été déployés ou que partiellement et indirectement.**

► **La note stratégique a été présentée au siège (DGD, Enabel et BIO),** mais les acteurs répondant à l'enquête et certains interrogés considèrent qu'elle n'a **pas été suffisamment promue ni diffusée** (sur la durée et en particulier sur le terrain).

**Enabel a pris de nombreuses initiatives** pour permettre de diffuser une culture du digital parmi son personnel et renforcer l'appropriation du sujet au sein de ses équipes, notamment via des échanges interactifs sur le digital, des tournées numériques dans les pays partenaires, la mise en place du réseau de 51 Digital Enablers. Enabel est aussi l'une des deux organisations en Belgique (au côté d'une entreprise privée) à avoir adhéré aux principes pour le développement numérique. Cet effort de diffusion **ne semble pas avoir encore permis d'assurer une appropriation homogène au sein du réseau des acteurs de la Coopération gouvernementale** (initiatives bénéficiant à des personnes directement impliquées, appropriation inégale dans les pays d'intervention de la Coopération belge, manque d'accompagnement au sein de la DGD, etc.)

► **Les différents mécanismes,** notamment à travers la Plateforme D4D, le Programme Wehubit et le Prix D4D, ont contribué à **l'appropriation progressive de la thématique digitale,** y compris auprès des ACNG et des acteurs du secteur privé.

► **En termes d'appropriation externe, les initiatives attendues dans la note stratégique ont été mises en œuvre partiellement.** D'un côté, la Belgique s'est impliquée fortement au niveau européen, notamment pour inciter la Commission européenne à élaborer un document de travail en matière de D4D et œuvrer à l'établissement d'alliances avec d'autres donateurs et Etats membres dans le domaine du D4D. Toutefois, son positionnement dans les autres instances internationales est plus contrasté. Il lui est plus difficile de se démarquer dans les organisations internationales, en particulier dans les institutions financières internationales (IFI), ce qui milite en faveur d'un meilleur ciblage des leviers d'influence et des sujets prioritaires.

## **Principaux constats et conclusions relatifs à l'intégration**

- ▶ **En termes d'intégration au niveau stratégique, le D4D est pris en compte de manière croissante dans les stratégies** (notes de politiques générales), bien que ne faisant pas l'objet d'une consécration par une loi. Cette prise en compte prend forme aussi dans les nouveaux portefeuilles pays (Bénin, Guinée, Burkina Faso, Sénégal), ainsi qu'à travers l'évolution des stratégies globales d'Enabel (objectif de long terme numéro 7 consacré à l'innovation, reconnaissance du digital parmi les global challenges d'Enabel) et de BIO (élargissement du mandat incluant le numérique au service du développement comme l'un de des trois secteurs prioritaires mentionné dans la stratégie d'investissement révisée 2019-2023). Cependant, **le manque d'orientation et d'instructions claires sur le terrain en matière de D4D et sur la manière dont la Belgique entend se positionner** sur le sujet du digital ne permet pas d'opérer une déclinaison cohérente et structurelle sur le terrain ; le manque de relais et d'appui en local, au-delà des experts d'Enabel limite la capacité du réseau des ambassades à nourrir le dialogue politique autour du D4D.
- ▶ Malgré des incitations à intégrer la digitalisation dans leurs programmes, **les acteurs de la coopération non gouvernementale ont assimilé de manière variable** le D4D.
- ▶ S'agissant de **l'intégration dans les projets et interventions, plusieurs mécanismes contribuent à cette intégration**, principalement le programme Wehubit, les appels à projets spécifiques et les outils digitaux. En dépit de ces efforts, il n'y a pas de vision d'ensemble de l'intégration du digital permettant de mesurer une évolution holistique dans la prise en compte du D4D (si cette évaluation y contribue, des réunions inter-acteurs permettant d'assurer un suivi plus en continu seraient opportuns sans doute). Plusieurs facteurs sont de nature à renforcer l'intégration du digital dans les interventions, tels que l'inclusion d'une section D4D dans les nouveaux portefeuilles pays, la mobilisation d'experts lors des phases de formulation, des lignes directrices incitatives (comme c'est le cas en particulier dans le cadre du Programme Wehubit)

### **3.2.1. Synthèse des mécanismes D4D mis en œuvre**

***La grande majorité des mécanismes ont été déployés, mais pour plusieurs d'entre eux de manière insuffisante.***

**Au niveau des mécanismes d'appropriation, de sensibilisation et de coordination interne**, la note a été effectivement **présentée au personnel** (DGD, Enabel et Bio) (mécanisme a). Cependant, elle a été insuffisamment promue et diffusée (sur la durée et en particulier sur le terrain, voir en partie 3.2.2. de plus amples développements). Par ailleurs, ce type de présentation ne suffit pas à en assurer l'appropriation et à en saisir tous les enjeux et leur implication dans le travail quotidien des équipes. Il demeure un besoin d'experts D4D qui peuvent former en continuité (afin d'assurer un suivi des derniers développements) et appuyer en cas de besoin le personnel local.

**Des présentations des possibilités offertes par le D4D** (mécanisme c) ont aussi été effectuées **auprès des entreprises du secteur privé** via la Plateforme D4D. Un manque de déclinaison au niveau local est toutefois relevé, où les possibilités offertes par le D4D dans le cadre de la Coopération belge sont moins connues. Une pratique inspirante a été, cependant, relevée en Ouganda avec le lancement d'une Plateforme Innovation, associant, outre les acteurs de la Coopération belge, d'autres parties prenantes dont le secteur privé.

**Concernant les mécanismes de coordination et de sensibilisation des partenaires externes**, la Belgique joue un rôle influent **au niveau européen** (mécanisme h) ayant participé à l'adoption d'un document de travail par la Commission dès mai 2017 avec prise en compte du terme « D4D » en substitution de celui de « TIC ». Elle a contribué aussi à la Task Force de l'économie digitale UE-Union africaine.

La Belgique œuvre aussi à **des alliances** (mécanisme i) mais davantage au niveau européen qu'international. Enabel a participé à l'établissement de plusieurs plateformes de coordination européenne : d'abord avec la mise en place de la Coalition D4D (initiée par Wehubit) Coalition et ensuite avec le D4D Hub consortium qui est devenu une des actions clés dans la nouvelle stratégie numérique de la Commission européenne. .

Si la Belgique est reconnue comme un acteur actif au niveau international et prend part à plusieurs initiatives (voir plus de développement en partie 3.2.3), elle connaît, cependant, à l'égal de plusieurs pays, plus de difficultés à se distinguer dans ces organisations, en particulier dans les institutions financières internationales. Elle ne dispose pas de document de position dans les arènes internationales (tel que l'encourageait la note), ni ne participe, via la DGD, à des initiatives phares comme la Task Force des Nations-Unies sur le Financement du Digital (soutenue par l'Allemagne notamment), le Conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture des Nations-Unies ou le Groupe des Digital Donors Anonymous. Les ressources humaines contraintes sur les sujets D4D rendent cependant difficiles de pouvoir prendre part à ces différentes initiatives.

Par ailleurs, si la note peut servir à illustrer **l'engagement de la Belgique aux échanges lors de forums multi-donateurs** (mécanisme e, notamment au niveau européen dans le cadre de coalitions ou par exemple en Ouganda avec Enabel invité comme Guest Speaker à un forum ICT for D), elle ne permet pas nécessairement à ce que la Belgique puisse se démarquer avec des spécialisations précises pour alimenter les débats sur certains sujets spécifiques, du fait que les priorités définies sont relativement larges. De manière générale, il paraît fondamental que la Belgique privilégie un meilleur ciblage de ses leviers d'influence et des domaines prioritaires qu'elle entend promouvoir et mobiliser de plus amples expertises, y compris en privilégiant une logique de niche, afin de lui assurer plus de visibilité.

Enfin, concernant des **activités de communication** externe (mécanisme j), elles ont effectivement eu lieu à travers plusieurs vecteurs (sites internes de plusieurs institutions belges, utilisation des réseaux sociaux) et le soutien de la DGD à plusieurs actions d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) via des moyens digitaux, notamment portés par des ACNG. La poursuite de la sensibilisation et communication via différentes plateformes de communication s'avèrera, cependant, utile pour combler le déficit de notoriété de la note et des priorités belges en matière de D4D.

**S'agissant des mécanismes d'intégration**, côté Enabel, de nombreux accords de partenariat avec d'autres acteurs publics (mécanisme b) ont été mis en place afin de collaborer sur le D4D. Des accords de partenariats ont été conclus avec VITO (sur le remote sensing), l'Agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'Entreprise (hub.brussels) concernant l'appui à l'entrepreneuriat (y compris avec des volets sur l'entrepreneuriat numérique et Women in Tech), des universités de Belgique, le Musée Royal d'Afrique centrale, ainsi qu'un accord-cadre avec le SPF BOSA (SPF Stratégie et Appui) DG Digital Transformation pour mobiliser l'expertise publique belge dans la transformation digitale au sein des administrations publiques dans des pays partenaires.

Par ailleurs, **des débats sur le numérique et l'identification de possibilités concrètes (mécanisme b)** ont bien été mis en place par Enabel via des échanges interactifs sur le digital (*Digital Talks*), des tournées numériques (*Digital Tours*) et des journées de partage de connaissances sur le D4D dans le cadre de la campagne Hack the Goals, ceci pour sensibiliser et inspirer les acteurs de l'innovation et pour identifier des opportunités d'intégration du digital dans les programmes de D4D (cas en Ouganda,

Sénégal, Bénin, etc.). Cependant, la manière dont le résultat des tournées numériques est recensé et réutilisé à des fins de capitalisation n'est pas claire.

En outre, l'examen du D4D dans le cadre de toute **analyse de contexte ou procédure d'évaluation d'un programme ou d'un projet Intégration dans les formats de rapport (mécanisme f)** est mis en œuvre de manière variable selon les acteurs. Si les nouveaux portefeuilles d'Enabel intègrent désormais la digitalisation comme un des thèmes transversaux, l'évaluation n'a pas observé auparavant de déclinaison au niveau des projets (à travers des documents projets) via une évolution des modèles (pas d'analyse via une section dédiée au D4D dans la partie relative aux besoins et contexte en matière de D4D). En revanche, au niveau du programme Wehubit, cette prise en compte du D4D s'effectue en lien avec les 9 principes pour le développement numérique dont celui de concevoir avec l'utilisateur et de comprendre l'écosystème existant. Quelques bonnes pratiques ressortent également à la lecture de programmes d'ACNG (section dédiée à la prise en compte des remarques formulées en matière de D4D dans le Cadre du Dialogue stratégique lié au Cadre Stratégique Commun)

Enfin, **un soutien en termes de développement des compétences et d'innovation dans les programmes bilatéraux (mécanisme g)** est fourni à travers plusieurs canaux. Parmi eux figurent plusieurs programmes bilatéraux sur le terrain dédiés au développement des compétences et de l'innovation avec des composantes de renforcement de capacités incluant une composante D4D (exemple : Support to the Development of Human Resources Projects, Skills, TTE Project, etc.). De plus, Enabel a dans chaque pays prioritaire un Fonds d'études et d'expertises (FEE) qui soutient le développement des compétences des organisations partenaires. A travers ces interventions de FEE, Enabel a affiché l'ambition d'en avoir environ 50% qui se focalise au soutien des compétences numériques ou au renforcement des capacités à travers les TIC, le D4D ou l'innovation digitale (comme c'est le cas par exemple au Burkina Faso où le programme de formation a un volet digital important). D'autres vecteurs y contribuent comme le récent appel à proposition de Wehubit autour de la réduction de la fracture numérique par l'éducation, la formation et le monde du travail, ou bien encore le prix D4D StandOut (dispositif de bourse pour de la formation). Pour autant, le besoin de développement des compétences D4D reste prégnant aussi bien parmi les acteurs belges qu'auprès des bénéficiaires. C'est pourquoi un fonds d'assistance technique dédié au Digital pourrait être un chantier à explorer.

Finalement, il convient de souligner que **d'autres mécanismes et initiatives qui n'étaient pas prévus dans la liste des 11 mécanismes, mais dans la note**, ont été mis en place tels que les appels à projets de la DGD, le prix D4D, Hack the Goals, notamment. Le réseau des Digital Enablers est aussi une initiative non prévue dans la note qui a été mise en œuvre et qui a favorisé la mise en réseau, l'échange d'expériences et la recherche d'une capitalisation des bonnes pratiques depuis le siège et au profit de différentes représentations d'Enabel.

***En revanche, quelques mécanismes n'ont pas été déployés ou que partiellement et indirectement.***

**Au niveau des mécanismes d'appropriation, de sensibilisation et de coordination interne**, il en est ainsi du **nouvel instrument financier (mécanisme d) visant à établir un partenariat direct avec les entreprises** en matière de D4D. Le cadre légal actuel de la Coopération belge ne permet pas de financer directement via Enabel des entreprises du secteur privé. Il y a également une tentative revue avec BIO sous le programme Wehubit (voir chapitre plus haut).

L'objectif initial de la Plateforme D4D belge pour **la promotion de la création de partenariats et dans le partage d'informations, d'expertise et d'enseignements (mécanisme k)** est partiellement atteint. Si la Plateforme a bien été créée et favorise

l'échange d'informations et d'expertise, en revanche, elle ne donne lieu qu'en partie à la création de partenariats. D'après une enquête interne à la plateforme, la moitié des répondants n'ont pas initié de partenariat après avoir eu recours à la plateforme. Pour sa part, la Business Partnership Facility (gestion déléguée à la Fondation Roi Baudouin) semble jusqu'ici sous-utilisée, malgré l'intérêt qu'elle pourrait représenter afin de contribuer indirectement à cet objectif de création de partenariats dans le domaine du D4D.

**Au niveau des mécanismes d'intégration**, l'évaluation n'a pas observé **de boîtes à outils numériques (mécanisme b)** destinées à contribuer à l'intégration du D4D, même si des premiers éléments ont été développés (note d'opportunités par secteur, fiches informatives mises à disposition sur le site d'Enabel). Il s'agit d'un chantier en cours (cf. plan d'action 2020 d'Enabel) qui a donné lieu à l'élaboration de plusieurs outils en 2020, notamment des systèmes de gestion de l'apprentissage (*Learning management systems*), des outils de collecte de données numériques et un cadre des compétences numériques. La mise à disposition d'une boîte à outils est cruciale pour diffuser une culture du digital, faciliter l'appropriation des enjeux et permettre l'intégration du digital dans les projets.

### **3.2.2. Résultats en termes d'appropriation interne**

***Une connaissance plutôt faible de la note stratégique en tant que telle, mais une meilleure connaissance des priorités D4D par les acteurs de la Coopération belge***

**Le niveau de connaissance de la note stratégique par les acteurs de la Coopération belge (en dehors de ceux concernés directement) est plutôt faible**, comme l'ont constaté des entretiens et l'enquête. Plus de la moitié (58% en tout), attestent ne connaître que faiblement cette dernière (44%) ou n'en avoir aucune connaissance (14%). Ce constat touche surtout les collaborateurs d'Enabel du terrain (aux profils plus variés) et des organisations non gouvernementales. Un tiers des répondants ont toutefois une connaissance du contenu de la note.

**Par ailleurs, près de la moitié des répondants ont une connaissance plutôt faible ou faible des priorités D4D de la Coopération belge (ou ne se prononce pas)**. Ceci souligne des voies d'amélioration en termes de sensibilisation et d'appropriation interne. *Voir figures 7 et 8 dans le volume II du rapport final.*

Les mécanismes et initiatives mis en œuvre ont contribué au renforcement de l'appropriation et l'intégration par les acteurs de la Coopération belge. D'après l'enquête menée dans le cadre de l'évaluation, **une grande majorité de répondants (77%) est plutôt, voire tout à fait, d'accord avec l'idée selon laquelle les mécanismes et initiatives contribuent à une meilleure intégration et appropriation du digital par les acteurs du développement**. Seule une minorité d'entre eux (13%), n'est pas vraiment voire pas du tout d'accord avec cette affirmation. Ces derniers mettent l'accent sur l'importance d'accroître les formations, les activités d'éducation dans les pays en voie de développement, de prévoir des financements adéquats. Des besoins se sont aussi ressentir en termes de coaching d'accompagnement par des experts D4D et non généraliste.

Par ailleurs, près de la moitié des répondants estiment avoir acquis des connaissances sur le D4D grâce aux formations (Plateforme D4D auprès des bénéficiaires) et documents de communication de la Coopération belge au développement en général (42%).

## ***Une sensibilisation au sein du réseau des acteurs de la Coopération gouvernementale, mais qui reste encore insuffisante***

**La note stratégique a été présentée au siège (DGD, ENABEL et BIO), mais les acteurs répondant à l'enquête et certains interrogés considèrent qu'elle n'a pas été suffisamment promue ni diffusée** (sur la durée et en particulier sur le terrain).

Enabel a par ailleurs pris de nombreuses initiatives pour permettre de diffuser une culture du digital parmi son personnel et renforcer l'appropriation du sujet au sein de ses équipes, notamment via :

- ▶ **L'organisation de débats numériques et la mise en œuvre d'échanges interactifs sur le digital (*Digital Talks*)**. Ces « Digital Talks », en ligne avec la volonté « d'organiser des débats numériques de la note », ont notamment été créés pendant la pause de midi à Enabel pour échanger sur des innovations concrètes réalisées dans les pays partenaires.
- ▶ **Des tournées numériques dans les pays partenaires (*Digital Tours*)**. Ces « Digital tours » ont permis également de partir à la recherche de nouvelles opportunités offertes par le D4D sur le terrain, au contact des acteurs locaux.
- ▶ **La mise en place d'un réseau de 51 *Digital Enablers*** (points de contacts terrain) pour animer la thématique du digital au sein de l'Agence n'était pas prévu par la note, mais a permis la mise en réseau et la prise de connaissance sur le terrain des dynamiques D4D au siège d'Enabel et dans les autres représentations
- ▶ **La mise en place d'un laboratoire d'innovation DEVELAB** : un outil interne à Enabel créé en juin 2017 pour brainstormer et expérimenter différents outils digitaux, mais qui a également permis de sensibiliser les acteurs aux enjeux du D4D, ainsi qu'à la réalité du terrain. Le laboratoire a effectivement pris une part active sur 2017-2018 au mouvement d'appropriation et de sensibilisation interne, ainsi qu'aux réseaux D4D (plateforme D4D, prix D4D, etc.). De plus, Develab a promu le D4D auprès d'autres acteurs et du secteur privé à travers la campagne Hack the Goals ([hackthegoals.be](http://hackthegoals.be)), incluant l'organisation d'une journée de partage de connaissances D4D (*D4D Knowledge Sharing Day*) ouverte à tous les acteurs de la coopération au développement Belge et européenne (avec une session sur la plateforme D4D) et une cérémonie de remise de prix ouvert au grand public. Les Digital Enablers ont pris dans une certaine mesure le relais de ce laboratoire au niveau décentralisé.

Elle est aussi l'une des deux organisations en Belgique (au côté d'une entreprise privée) à avoir adhéré aux principes pour le développement numérique. **Ces efforts ne permettent pas d'assurer une appropriation homogène** au sein du réseau des acteurs de la Coopération gouvernementale. On note notamment :

- ▶ **Des initiatives qui bénéficient à un petit nombre de personnes directement impliquées**, qui sont le plus souvent des personnes déjà sensibilisées et intéressées par le D4D.
- ▶ **Une appropriation inégale dans les pays d'intervention de la Coopération belge** :
  - **Un manque d'orientation stratégiques et d'instructions claires en matière de D4D**, ne permettant pas à la **stratégie D4D d'être déclinée sur le terrain** (indépendamment des programmes déjà en cours établis avant 2016) pour permettre une opérationnalisation immédiate. On note toutefois des efforts en ce sens à travers des premiers éléments de boîte à outils développés par Enabel pour identifier des opportunités par secteur.
  - **Un manque de relais et d'appui en local**, au-delà des initiatives prises à Enabel, pour renforcer les capacités du réseau des ambassades dans leur prise en charge des priorités belges en matière de digital, alimenter un discours vis-à-vis de la

contrepartie et nourrir un dialogue politique autour du D4D. Cela a été observé notamment en ce qui concerne l'Ouganda, le Burkina Faso et la Guinée.

### ***Une appropriation progressive de la thématique grâce à des mécanismes et initiatives dédiés aux ACNG et aux acteurs du secteur privé***

Les différents mécanismes et initiatives, notamment à travers la Plateforme D4D, le Programme Wehubit et le Prix D4D, ont contribué à l'appropriation de la thématique digitale par les acteurs de la coopération non-gouvernementale belge. Quand bien même il ne s'agissait pas de leur objectif principal, ces mécanismes ont aussi mené des actions de sensibilisation/communication, témoignant ainsi de leur pertinence pour atteindre simultanément plusieurs objectifs de la note par leur polyvalence.

#### **► Plateforme D4D**

**La plateforme D4D** : créée en septembre 2017 (mise en œuvre par Agoria & Close the Gap, pour un budget initial de 150 k€ sur 18 mois, prolongé pour 12 mois supplémentaires avec un budget complémentaire de 100 k€), la plateforme vise à promouvoir les partenariats et le partage d'information entre les acteurs (institutions publiques, académiques, acteurs de la société civile, secteur privé). Elle a mis en place de nombreuses actions de sensibilisation/communication pour promouvoir l'expertise numérique des différents acteurs publics et privés dans les projets de collaboration Nord-Sud. Parmi ces actions figurent :

- différents événements de networking entre acteurs publics et privés du développement, tels que l'événement de lancement de la plateforme en novembre 2017,
- des ateliers de travail organisés pour l'échange de bonnes pratiques
- des sessions co-créatives organisées.

La plateforme D4D a notamment permis de rapprocher les acteurs publics et privés (gouvernementaux, acteurs institutionnels, par exemple VLIR-UOS, Enabel, Wehubit, Startups.be, Because Health, Educaid.be, The Shift, la DGD) dédiés ainsi que de sensibiliser aux priorités de la note stratégique, même si pas plus de la moitié des répondants n'ont réellement initié de partenariat après avoir eu recours à la plateforme, d'après l'enquête interne à la plateforme D4D menée en décembre 2018. Cette plateforme a notamment permis la mise en place d'une plateforme en ligne (257 organisations enregistrées à février 2019, 684 utilisateurs dont 449 actifs, 100 entreprises privées enregistrées, mise en place de 4 sous-groupes thématiques) et des activités de mise en œuvre (kick-off event, workshops, sessions de co-créations). Des partenariats ont été initiés par exemple avec la Croix-Rouge flamande et Kytabu au Kenya pour mettre en œuvre un projet pilote d'application d'abonnement aux manuels scolaires conçue pour fournir un accès à faible coût aux versions numérisées. L'entreprise Strategic Water a aussi initié un partenariat avec Usafi Comfort, fournisseur kenyan de technologie des eaux usées pour l'Afrique de l'Est pour fournir des outils logiciels d'intelligence artificielle pour l'optimisation et la gestion du traitement des eaux usées. L'entreprise Famoco a aussi ouvert deux tech hubs au Kenya et en Côte d'Ivoire et a conclu des partenariats avec des entreprises kenyanes pour fournir une solution de gestion de mobilité des entreprises (par exemple la gestion mobile du personnel, des paiements, la mobilité urbaine et la vérification d'identité).

#### **► Le programme Wehubit**

**Le Programme Wehubit** : 405 candidatures ont été déposées en réponse aux 4 appels à projets thématiques lancés sur 2018-2019 par Wehubit. A date, 13 projets ont été soutenus (3 en 2018 et 10 en 2019).

## ► Le prix D4D

**Le prix D4D** : organisé par le Musée royal de l’Afrique centrale sur financement DGD, avec des éditions en 2016 et 2018, la prochaine prévue étant en 2020, il a pour objectif de soutenir l’innovation au service du développement en récompensant des projets. Ce faisant, il a toutefois opportunément permis de publiciser la note auprès des acteurs privés, ainsi que du grand public. Ce mécanisme vise à renforcer les capacités de R&D dans le domaine du D4D, dont l’action constitue également un effet de levier important pour l’appropriation de la note par le plus grand nombre.

Le prix D4D a permis de stimuler l’action des acteurs de la digitalisation pour le développement et prévoit particulièrement de récompenser des projets qui ont déjà prouvé leur succès dans les pays partenaires (« iStandout » - 10 000€ décerné au lauréat en 2018), ainsi que des projets innovants en devenir (« iStartup » - 25 000€ décerné au lauréat en 2018). Ce faisant, le prix D4D est un outil contribuant efficacement à la sensibilisation des acteurs privés (23 projets en 2018) à la thématique du D4D. *Voir figure 15 dans le volume II du rapport final.*

Ce prix D4D récompense 3 lauréats (1 par catégorie) pour chaque édition. Au total, il contribue à renforcer le capital humain dans le domaine du numérique (possibilité de faire un stage chez un incubateur d’entreprise), à soutenir la recherche et le développement de carrière ou encore l’innovation. Des répondants à l’enquête soulignent que le prix leur a servi en termes de visibilité et financier, à promouvoir leurs idées ou projets (ex : vidéos de formation paysan à paysan), à aider des jeunes chercheurs/entrepreneurs (Cubains) ou bien à lancer un essai pilote. Un examen des projets candidats et lauréats fait ressortir leur inscription dans les priorités stratégiques de la note relatifs à une meilleure utilisation des (méga-données) (soutien au développement d’applications, d’outils de collecte de donnée), à des sociétés inclusives (projet de E-Money), ainsi qu’à une croissance économique inclusive et durable (renforcement des capacités numériques à travers des e-formations).

### **Les mécanismes ont permis de sensibiliser le grand public**

Des actions de sensibilisation du grand public sont également mises en œuvre, à la fois par des mécanismes créés en ligne avec la note, tels que le laboratoire d’innovation DEVELAB ou le prix D4D, mais également sous l’action des acteurs traditionnels de la Coopération belge au développement, à l’instar des projets d’éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) appuyés par la DGD.

- **Le prix D4D** prévoit, en plus des prix « IStartUp » et « IStandOut », de décerner un prix pour une idée innovante D4D (iChoose – 5000€ décerné au lauréat en 2018), dont le gagnant est choisi par le public. La participation du grand public à la remise de ce prix est en ligne avec l’objectif de sensibilisation du grand public à la thématique du D4D, comme le reprend d’ailleurs le Programme pluriannuel 2019-2023 du Prix D4D en son objectif 3.
- **DEVELAB** a également contribué à la création de la première édition de « Hack the Goals » en Belgique en 2018 (7 hackathons dans 6 pays ont été organisés en 2018, 500 personnes mobilisées). L’objectif de ce dernier était de remettre un prix de 5000€ à un « design concept » D4D pour convertir ce dernier en prototype opérationnel. Les hackathons permettent notamment aux citoyens de réfléchir à des problèmes concrets et leurs solutions innovantes pour contribuer à la réalisation des ODDs. Enabel prévoit de procéder à une deuxième édition de « Hack the Goals ». Enabel a aussi organisé une journée de partage de connaissances (145 participants)
- Enfin, la DGD soutient également des **actions d’éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)** via des moyens digitaux (réseaux sociaux, site web interactif pour

enfants avec accompagnement éducatifs), qui peuvent également s'inscrire dans la démarche plus large de sensibilisation du grand public. Dans le cadre d'Annoncer la couleur, un hackathon (Hack2Act) a aussi, par exemple, été réalisé en 2018 afin de s'interroger sur le lien entre l'innovation numérique et la mobilisation des jeunes acteurs et actrices de citoyenneté mondiale. De même, des séances d'échange d'expériences ont eu lieu.

La note ne fait toutefois que peu référence à ce sujet (paragraphe j des mécanismes) et plusieurs acteurs (gouvernementaux, non gouvernementaux) ont exprimé l'intérêt de renforcer l'intégration du D4D via l'éducation à la citoyenneté mondiale. Beaucoup de potentiel existe, à travers notamment les réseaux sociaux (mobiliser des volontaires), l'utilisation des influenceurs (you tubeurs, Instagram...) pour la sensibilisation/mobilisation, la « gamification » (côté ludique de l'apprentissage, rentrer dans la peau de personnages), la création de hashtags pour contrer certains discours. La DGD avait exposé des pistes d'action (appel à projets autour de l'histoire numérique, formation sur le potentiel numérique de l'ECM aux ONG) après un brainstorming pour le digital, mais celles-ci n'ont pu être mis en œuvre faute de ressources humaines.

### 3.2.3. Résultats en termes d'appropriation externe

#### ***Une implication forte et reconnue au niveau européen, plus contrastée dans les autres instances internationales***

Cette implication au niveau européen, reconnue par l'UE et d'autres bailleurs, s'est matérialisée par différentes actions, notamment :

- ▶ **La promotion du D4D / des technologies numériques comme moyen au service du développement** : la Belgique via la DGD, aux côtés d'autres Etats membres, a incité l'UE à reconnaître progressivement le digital dans le domaine de la coopération au développement :
  - Adoption dès novembre 2016 de conclusions par le Conseil sur l'intégration de solutions digitales et de technologies dans la politique de développement de l'UE.
  - Document de travail sur le D4D dès mai 2017, avec prise en compte du terme « D4D » qui s'est substitué à celui de « TIC ».
  - Adoption de conclusions sur le D4D en novembre 2017 par le Conseil qui enjoint la Commission à mettre en œuvre un groupe de parties prenantes multiples pour le partage de bonnes pratiques et de leçons apprises de la transformation digitale et pour renforcer la coopération.
  - Le vice-Premier ministre De Croo a transmis par deux fois une lettre à l'UE, signée par 15 Etats membres la première fois (avant l'adoption de la note stratégique) afin d'inciter l'UE à se saisir des opportunités de la révolution digitale dans le domaine du développement et parvenir à une note conceptuelle, puis une seconde fois aux côtés de 17 Etats membres en mai 2019.
- ▶ **La recherche de coalitions** :
  - La participation via Enabel à des événements D4D de parties prenantes multiples organisés par la DG DEVCO avec un focus sur l'Afrique.
  - Avec la GIZ, Enabel (à travers le programme Wehubit) a initié la création de la EU D4D Coalition dès avril 2018 (note conceptuelle) et le soutien à l'organisation de workshops co-organisés par Enabel (sur le thème « *Smart cities and communities* » en octobre 2018, « *Leave no one behind: Open, affordable and secure broadband connectivity* » en novembre 2018, « *l'emploi de demain en Afrique – opportunités et défis des technologies digitales et de l'entrepreneuriat* » en janvier 2019).

- Une mobilisation d’Enabel dans le cadre de la taskforce de l’économie digitale UE-Union africaine, mise en place par les DG CNECT et DG DEVCO dès septembre 2018, via une participation active à plusieurs réunions et des contributions écrites au rapport de cette Task Force publié en février 2019 et dont les conclusions encadreront l’appui à la transformation numérique en Afrique<sup>19</sup>.
- Plus récemment un D4D Hub européen a été mis en place associant des agences et autres partenaires bilatéraux européens (AFD, GIZ, LuxDev, Ministères des Affaires étrangères du Luxembourg et d’Estonie).
- Dès 2017, la participation de la Belgique au groupe du D4D *Like-minded countries* (au niveau des Délégués CODEV).

De façon générale, même si ses pairs Européens n’ont pas nécessairement connaissance de la stratégie belge D4D, ils reconnaissent l’implication de la Belgique sur le sujet voire le rôle moteur, notamment dans le cadre de la D4D Coalition et le D4D Hub. Le secrétariat de ce D4D Hub sera basé à Bruxelles dans les bureaux d’Enabel<sup>20</sup>.

***En revanche, l’implication de la Belgique au niveau international est plus contrastée dans les débats D4D.***

D’un côté, **la Belgique est considérée comme un pays actif sur la thématique**, comme en témoigne sa présence dans un rapport comparatif de la CNUCED portant sur des pays et organisations internationales impliqués dans le domaine de l’économie numérique. Le ministre de Croo a aussi attiré l’attention sur le D4D dans plusieurs forums internationaux, par exemple lors des réunions de Printemps de 2019 de la Banque mondiale (en mettant en avant le rôle du digital dans l’inclusion des femmes) ou lors d’un discours inaugural d’une réunion à haut niveau du Global Partnership for Sustainable Development Data (GPSDD). Le Directeur général d’Enabel a aussi participé à une session aux Réunions de Printemps de la Banque dédiée au numérique (*Digital Moonshot for Africa*).

**La Belgique prend part à de nombreuses initiatives** : membre fondateur du Forum Mondial sur la Cyber-expertise (GFCE) participation au Groupe de haut niveau sur la coopération numérique du secrétariat général de l’ONU, Digital Impact Alliance (via Enabel), Forum francophone de Dakar en 2019, membre du réseau Learn4dev<sup>21</sup>, implication de BIO dans l’élaboration de lignes directrices relatives aux investissements dans les services financiers digitaux (contribution qui a permis d’inclure des aspects de « fair pricing » et de prévention de surendettement » dans le cadre d’une initiative qui rassemble investisseurs et fintechs à travers le monde).

**De l’autre, il est plus difficile pour la Belgique de se démarquer dans les organisations internationales, en particulier dans les Institutions Financières Internationales (IFI)**, en termes de recherche de partenariats, d’opérations conjointes et de contribution aux débats internationaux. Alors que la note stratégique faisait référence à l’intérêt d’étayer l’intervention et la position de la Belgique dans les arènes internationales, il n’y a pas à ce stade de note de position particulière sur les sujets D4D, en particulier vis-à-vis des institutions financières internationales, où pourtant le D4D prend une part croissante dans les stratégies et interventions de ces institutions. Toutefois, la DGD peut alimenter sur des questions particulières ces représentants auprès des IFIs (comme la Banque mondiale avec la question du genre). Il paraît, pourtant, fondamental que la Belgique cible mieux ses leviers d’influence et les sujets qu’elle

<sup>19</sup> Pour plus d’informations : <https://africa-eu-partnership.org/en/digital-economy-task-force-detf>

<sup>20</sup> [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-shaping-europes-digital-future-feb2020\\_en\\_4.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-shaping-europes-digital-future-feb2020_en_4.pdf)

<sup>21</sup> Réseau international composé de plusieurs agences rassemblées autour des apprentissages et de l’innovation pour le développement.

souhaite porter dans ces institutions, en privilégiant autant que possible une logique de niche.

### 3.2.4. Intégration au niveau stratégique

#### ***Une prise en compte croissante du D4D dans les stratégies ressenties par des acteurs de la Coopération belge***

Une très large majorité de répondants (128 des répondants sur 145, soit 88% considère que la Coopération belge prend de plus en plus en compte le digital dans ses interventions). Voir figure 16 dans le volume II du rapport final. L'évaluation a constaté cela à plusieurs niveaux.

#### ***La thématique du D4D n'est pas consacrée dans la loi sur la Coopération belge, mais est prise en compte de manière croissante sous d'autres formes***

Antérieure de trois ans à la Note stratégique, **la Loi sur la Coopération belge au développement du 19 mars 2013 ne mentionne pas la thématique du D4D**. Pour autant, un projet de loi pour réformer la coopération internationale belge devait intégrer comme priorité le « *numérique comme levier de développement* »<sup>22</sup>, mais ce dernier a été abandonné en février 2019 à la suite de la chute du gouvernement et face à la réticence de certaines parties prenantes, notamment la société civile<sup>23</sup>.

**Absente d'une loi, la thématique de la digitalisation est toutefois progressivement prise en compte par les notes de politiques générales, qui attestent des ambitions importantes de la Belgique dans ce domaine.** A ce titre, la note de politique générale pour le développement international du 19 octobre 2018 mentionne explicitement la thématique du D4D, le « rôle pionnier » de la Belgique en la matière, notamment pour faire émerger cette thématique au niveau européen, ainsi que « trois piliers du D4D » (prix D4D, plateforme et programme D4D (rebaptisé Wehubit)<sup>24</sup>). Le positionnement de la Belgique y est valorisé et son rôle pionnier au niveau de l'UE. Les deux précédentes notes de politiques générales depuis l'introduction du D4D en 2016 se cantonnaient davantage à décrire les principales actions mises en œuvre depuis l'introduction de la note : création du prix D4D - élargissement à la thématique digitale dans la stratégie d'investissement de BIO – premiers appels à propositions de la DGD autour de la numérisation et des droits de l'Homme – création de la plateforme D4D.

#### ***Une prise en compte concrétisée dans les nouveaux portefeuilles en cours d'élaboration***

**La thématique de la digitalisation n'a pu commencer à être intégrée dans les nouveaux portefeuilles pays que depuis récemment, en raison de la formulation de la plupart des stratégies pays avant la publication de la note en 2016.** Ainsi, seuls les nouveaux portefeuilles des programmes de coopération bilatérales négociés depuis 2016 ont pu intégrer la thématique du D4D (y compris à travers une analyse et le développement d'une logique d'intervention) : Bénin, Guinée, Burkina Faso et Sénégal (les discussions sur le portefeuille Palestine étant bloquées pour des raisons politiques). En revanche, le programme pays au Rwanda sur la période 2019-2024 n'intègre pas de section dédiée au D4D dans sa partie générale (I), même si le programme Urbanisation

---

<sup>22</sup> SPF Affaires Etrangères (2018), *Note de politique générale pour le développement international du 19 octobre 2018*, p. 16

<sup>23</sup> CNCD (2019), *Rapport de l'aide belge au développement (P36)*.

<sup>24</sup> SPF Affaires étrangères (2018), *Note de politique générale*, p. 15 - 16

fait mention de solutions numériques. Le Plan d'entreprise 2019 d'Enabel confirme cet élan en appelant à « développer une vibrante communauté de pratique qui partage les connaissances sur l'innovation numérique dans les différents domaines des nouveaux portefeuilles pays, mais également de l'utiliser pour « accélérer le démarrage des portefeuilles pays »<sup>25</sup>.

Cependant, alors que la note D4D souligne qu'il est « important de concevoir une intervention de développement à partir du contexte local spécifique et des capacités disponibles », ces conditions de base n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse formelle matérialisée par une étude d'état des lieux, opportunités et obstacles du D4D dans des pays partenaires. A titre d'exemple, il importera de préciser la manière dont la Belgique entend se positionner sur le sujet du digital en Ouganda et de préparer la future stratégie d'intervention, ce qu'est du reste en train de faire l'Union européenne (avec le soutien de la Belgique dans le cadre du D4D Hub). Il importe cependant de souligner que les composantes numériques des nouveaux portefeuilles ont été identifiées à travers l'organisation de plusieurs missions, analysant le contexte, les besoins et des partenaires sur le terrain, avec l'appui le plus souvent d'experts digitaux.

### ***Les stratégies globales d'Enabel et de BIO ont évolué en ligne avec les priorités de la note stratégique, comme en témoigne l'adaptation de leurs contrats de gestion respectifs***

- ▶ **Les priorités et objectifs de la note stratégique irriguent fortement la stratégie d'Enabel, particulièrement dans son objectif de long terme numéro 7 consacré à l'innovation des instruments et des approches**

Depuis le lancement de la note et la transformation de la CTB en Enabel, cette dernière est particulièrement imprégnée des priorités de la note stratégique, notamment grâce à l'innovation de ses instruments et approches. Effectivement, le premier contrat de gestion entre l'Etat fédéral et Enabel de 2017 reprend explicitement, dans trois de ses neuf objectifs de long terme décrits à l'article 5 du nouveau contrat de gestion, les priorités de la note stratégique. Ces trois objectifs de long termes (OLT) ont trait à l'innovation des instruments et des approches d'Enabel (**OLT7**), dont le premier sous-objectif (« des innovations en matière de digitalisation pour le développement sont détectées, soutenues et intégrées aux interventions »), mais également à la nécessité de renforcer les partenariats pour créer davantage de synergies (**OLT 5**), ainsi qu'au renforcement du partage et des transferts de compétences (**OLT 6**). Dans la pratique, cela s'est matérialisé par la participation d'Enabel et de Wehubit à plusieurs événements de networking, par exemple organisés par la plateforme D4D-BE, un investissement dans les ateliers de co-working D4D au niveau européen, et également une participation au réseau « Learn4dev », réseau international composé de plusieurs agences rassemblées autour des apprentissages et de l'innovation pour le développement, ou bien avec la journée de Hack the Goals de partage de connaissances.

- ▶ **Si les priorités et objectifs de la note stratégique ont également rapidement fait l'objet d'une intégration dans la stratégie de BIO, le digital sera l'une des dimensions transversales de la nouvelle stratégie d'investissement de BIO**

Dans la lignée de la Note Stratégique D4D, le contrat de gestion de BIO a rapidement été adapté pour faire concorder ses missions avec les nouvelles priorités de la Coopération belge, notamment en faveur de la digitalisation comme levier pour le développement. La modification légale a élargi le mandat de BIO à des interventions dans deux nouveaux secteurs prioritaires ; le climat et le numérique au service du développement<sup>26</sup>. Ainsi, le

---

<sup>25</sup> Enabel (2019), *Plan d'entreprise*, p. 20

<sup>26</sup> SPF Affaires étrangères (2017), *Note de politique générale de développement international*, p. 6

deuxième contrat de gestion entre l'Etat belge et BIO de 2017 intègre les objectifs de la Note Stratégique D4D, dans son volet de soutien au secteur privé<sup>27</sup>. Le nouveau contrat de gestion assigne à BIO de « *donner une impulsion à l'utilisation des technologies numériques afin d'améliorer l'accès aux services de base* » (art.7 du contrat de gestion), ce qui est directement en ligne avec l'objectif stratégique 2 de la Note Stratégique D4D : le numérique pour des sociétés inclusives.

En outre, ce nouveau contrat de gestion intègre désormais les entreprises contribuant à l'accès des entreprises et des populations locales aux technologies numériques, comme entreprises cibles (art. 6 § 1 du contrat de gestion). Ces entreprises financées doivent avoir « *le numérique comme activité principale ou qui intègrent un élément numérique ou de numérisation dans leurs activités* » (art. 14 § 7 du contrat de gestion). Par ailleurs, il précise que « *les interventions financées par des subsides en capital s'adressent [...] aux fonds d'investissement à forte composante numérique* » (art.22 § 1). Ces nouveaux objectifs d'investissement et portefeuille d'entreprises et de fonds d'investissements cibles ne figuraient pas dans le 1<sup>er</sup> contrat de gestion entre l'Etat belge et BIO de 2014.

Enfin, cette montée en puissance de la thématique chez BIO depuis 2016 s'est traduite par la mise sur pied d'une « *digital for development task force* » dès 2016, la présence de technologies digitales (ou d'une volonté d'en utiliser) comme condition préalable à tous ses investissements depuis milieu 2018, la publication d'une cartographie de l'utilisation de technologies numériques chez les institutions financières clientes en 2019 et la volonté de se concentrer dans la prochaine stratégie d'investissement 2019-2023 en priorité sur l'intégration du digital chez ses clients<sup>28</sup>. Au niveau interne, des lignes directrices du Fonds de renforcement de capacités ont été actualisées pour mieux prendre en compte la digitalisation. De même, les lignes directrices de la note d'analyse d'investissement de BIO ont été revues pour mieux couvrir les aspects digitaux.

### **Malgré des incitations à intégrer la digitalisation dans leurs programmes, les acteurs de la coopération non gouvernementale ont assimilé de manière variable le D4D**

La DGD qui a accordé des agréments aux programmes des acteurs de la coopération non gouvernementale sur la période 2017-2021 a intégré depuis 2016 dans l'analyse des candidatures une composante liée à la digitalisation. Cet ajout est intervenu toutefois alors que les programmes étaient déjà finalisés.

Même s'il ne s'agit pas d'un critère essentiel, la prise en compte de la digitalisation dans ces programmes par les acteurs de la coopération non gouvernementale a donné lieu à un « bonus » lors de l'analyse des candidatures au niveau des interventions de chaque acteur. Il ressort de cette analyse que les opportunités de numérisation sont mentionnées de façon ad hoc dans 290 interventions au niveau pays. Elles sont, en outre, prises en compte de façon stratégique au niveau de 93 interventions au niveau pays. **Au total, 61 ACNG (dont 53 OSC et 8 acteurs institutionnels) ont pris en compte la digitalisation dans leurs programmes, selon l'une de ces deux formes.**

**Les objectifs et priorités de la note stratégique ont été assimilés de manière variable** par ces acteurs qui pour plusieurs d'entre eux estiment avoir été peu associés à la rédaction de la note. L'émergence de nouvelles thématiques, telles que la digitalisation, est d'ailleurs parfois jugée par certains comme étant moins prioritaire au regard de leurs autres priorités prédéfinies, qu'ils doivent accomplir dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

---

<sup>27</sup> DGD (2016), *Note stratégique*, p. 10 « *Il est également indispensable de développer des partenariats avec des entreprises du secteur privé au niveau local et international, étant donné que ce sont elles qui conçoivent la technologie et génèrent de l'innovation, de l'expertise, des investissements, une gestion des risques, des modèles commerciaux durables et de la création de valeur* ».

<sup>28</sup> BIO (2019), « *Revised Investment strategy* », p. 15

Les ONG qui traitent déjà de la digitalisation, ou qui sont en lien avec le secteur privé, ont cependant favorablement accueilli la note D4D. La revue des programmes d'un échantillon d'ACNG permet de relever que deux tiers font mention d'enjeux D4D et développent des activités prévues dans ce domaine. Par ailleurs, une très grande majorité reconnaît avoir été incitée à intégrer la digitalisation dans son programme sur la période 2017-2021 (88%, soit 22 répondants sur 25 concernés dans l'enquête de perception).

Certaines d'entre elles intégraient déjà la digitalisation pour le développement dans leurs projets avant la parution de la note. C'est par exemple le cas des 4 ONG universitaires francophones belges (ULB-Coopération, Louvain Coopération, ECLOSIO et FUCID). Cela se matérialisait notamment par une implication dans la mise en place de systèmes d'information sanitaire qui débouche désormais sur le développement d'une application de gestion des patients à destination des hôpitaux, une réflexion sur l'utilisation des drones dans les projets d'appui aux productions agricoles, une réflexion sur l'e-learning dans le domaine de la santé, une formation des partenaires locaux (des structures d'appui non-financier au micro-entrepreneuriat) à une bonne gestion informatisée des données sur les micro-entrepreneurs appuyés (au Bénin, Togo, Sud Kivu et en Bolivie).

Depuis la note stratégique DGD, ces mêmes ONG ont amplifié l'intégration du D4D dans leurs interventions, avec notamment une réflexion et la conception d'un outil de gestion informatisée des Mutuelles de santé pour l'Afrique de l'Ouest (SIIGMA : Système Intégré d'Information et de Gestion des mutuelles de santé et leurs structures faîtière), le souhait de déployer l'outil à l'échelle nationale, par rapport à la structuration des Mutuelles au Togo et Bénin, l'organisation prévue d'un atelier de formation sur le SIIGMA est prévu. Des efforts de formalisation de la stratégie D4D dans une note politique interne au niveau de Louvain Coopération. L'intégration systématique d'aspects de digitalisation dans les soumissions de projets est aussi à relever : soumission à Wehubit d'un projet visant l'informatisation des données des hôpitaux partenaires de ULB Coopération à Kinshasa, soumission à H2020 (Programme européen pour la recherche et le développement pour la période 2014-2020).

Des échanges entre acteurs de la coopération non gouvernementale sur leurs réalisations en matière de digitalisation et numérisation sont aussi à relever, comme par exemple en Ouganda comme l'a relevé la mission de terrain.

Enfin, des actions en matière de plaidoyer entreprises par ces ACNGs (pointant notamment la problématique des matériaux utilisés pour le digital et des conditions de travail associées) sont à relever.

### **3.2.5. Intégration dans les projets et interventions**

***Plusieurs mécanismes et bonnes pratiques contribuent à cette intégration, principalement, le programme Wehubit, les appels à projets spécifiques et la mise en place d'une expertise dédiée***

L'intégration du digital dans tous les projets constitue un enjeu clé : il s'agit de tirer profit au maximum des bénéfices générés par le digital, sous réserve que le contexte local soit favorable (réponse à des besoins) et que les capacités disponibles (conditions de base) soient réunies.

- ▶ **Cette intégration doit passer en particulier par les mécanismes de financement existants**, car comme le souligne la note, « cela permet une mise en œuvre horizontale large et des synergies pour la réalisation des objectifs de l'ensemble des programmes et des interventions ». Plusieurs mécanismes d'utilisation concrets de la stratégie D4D concourent à mettre en œuvre cette approche transversale puisque l'ensemble des mécanismes d'appropriation et de sensibilisation

doit contribuer à ce que le D4D soit effectivement « examiné dans le cadre de toute analyse de contexte ou procédure d'évaluation d'un programme ou d'un projet ». Plus les acteurs connaissent et comprennent la valeur ajoutée que peut apporter le D4D, et plus ils sont outillés pour le faire, plus l'intégration du digital sera grande.

- A ce titre **on relève une réelle inflexion des pratiques d'Enabel** pour identifier plus systématiquement les opportunités d'intégration du digital, qui se traduit par une part croissante de projets pour lesquels le D4D fait partie intégrante des cadres logiques (cf. ci-après). Ce constat est confirmé par les échanges et observations de terrain, en Ouganda, où la composante digitale des projets a été renforcée. Cette intégration semble davantage reposer sur la sensibilité et l'expertise D4D disponible localement plutôt qu'à des outils plus coercitifs qui rendraient l'intégration du D4D plus systématique (et facilitée).
- De son côté, la DGD manque d'outils pour pouvoir véritablement faire du « mainstreaming », et aucune initiative n'a été prise en ce sens.
- ▶ **Cette approche transversale n'exclut pas les initiatives spécifiques pour impulser des projets intégrant le D4D**, et un certain nombre d'entre elles ont été prises en réponse à des mécanismes proposés dans la note stratégique. L'intégration du digital dans les projets de coopération sont ainsi également le résultat de :
  - La création d'instruments dédiés, en particulier le programme Wehubit, instrument financier pour établir des partenariats directs avec les entreprises du secteur privé en matière de D4D

**Programme Wehubit** : il a explicitement procédé de la volonté de disséminer les solutions digitales existantes en faveur du développement dans les pays partenaires de la Coopération belge au développement. Au moment de la rédaction du rapport, sur un total de 4,5 M€ engagés (342 K€ de subvention moyenne) pour un montant de 10 M€ programmé sur 5 ans, 13 subsides avaient déjà été accordés dans 9 pays à des ONG (et non des acteurs privés) pour le déploiement de solutions digitales à travers quatre appels à projet, respectivement dédiés à l'inclusion, l'autonomisation, et le respect des droits des femmes et des populations jeunes (juin 2018), l'Agriculture intelligente face au Climat (janvier 2019), le e-Health, ainsi que réduire la fracture numérique par l'éducation, la formation et le monde du travail. Au total, 405 candidatures ont été déposées, témoignant de l'intérêt suscité par le programme. Effectivement prévu par la note stratégique au titre des mécanismes d'utilisation concrets de mise en œuvre de la note, le programme Wehubit est le mécanisme dédié à l'intégration du D4D le plus opérant, même si comme évoqué auparavant, la collaboration avec BIO pour les investissements privés a rencontré certaines limites.

- **Une orientation plus « digitale » des appels à projets lancés par la DGD**, pour mettre en œuvre la volonté de « stimuler des initiatives spécifiques dans ce domaine en intégrant le D4D dans les critères de sélection des appels à propositions ». Les appels à projets « Innovation » en matière d'aide humanitaire qui se sont tenus en 2016, 2017 et 2018 constituent un moyen d'inciter à la mise en place de projets « digitaux », même si la notion d'innovation dépasse le cadre du D4D. De même l'appel à projets « Droits humains et digitalisation » de 2016 a permis de faire émerger quelques projets D4D.

### ***Pas de vision d'ensemble de l'intégration du digital permettant de mesurer une évolution holistique dans la prise en compte du D4D***

L'inventaire des projets D4D réalisé dans le cadre de l'évaluation se heurte à de nombreuses limites liées au suivi de la note D4D, et en particulier :

- ▶ L'absence de méthode unique et homogène pour permettre l'identification, le balisage et le classement des interventions D4D dans PRISMA connu et appliqué par chaque acteur / personne en charge de renseigner la base de données ;
- ▶ Une base PRISMA non renseignée et incomplète, qui recense seulement 28 lignes. Or ces lignes excluent la grande majorité des projets D4D d'Enabel (lesquels sont sans doute renseignés dans PRISMA mais non considérés comme D4D). Les entretiens ont permis aussi d'identifier des projets (au moins 13, cf. projets précités) qui n'y figuraient pas.
- ▶ Un suivi ad hoc interne à Enabel qui propose une catégorisation plus fine.
- ▶ Les interventions D4D d'acteurs de la coopération non gouvernementale à l'échelle de pays tels que présentées dans leurs programmes (et considérées comme telles par la DGD) ne font l'objet d'aucun balisage.
- ▶ L'absence de classification des projets selon une typologie qui ne permet pas d'avoir un suivi plus opérationnel. *De plus amples analyses en partie 4.2.2. Résultats par typologie d'intervention pour identifier le type de projets qui reviennent avec le plus de récurrence, ceux menés à titre expérimental et ceux privilégiés par des catégories d'acteurs de la Coopération belge.*

Par conséquent, les analyses relatives aux projets D4D et leur évolution restent potentiellement incomplètes et sujettes à précaution. Des réunions inter-acteurs de la Coopération belge permettant d'assurer un suivi plus en continu seraient opportunes (à la condition de convenir au préalable d'une définition et d'une approche consensuelles).

*Les éléments ci-après sont une synthèse d'éléments tirés de l'Etat des lieux. De plus amples informations figurent dans l'annexe 7 du volume II du rapport final.*

### ***Une intégration du digital dans les appels à projets de la DGD, qui a permis d'augmenter le nombre d'interventions D4D, mais un manque de coordination et de vision d'ensemble lors de l'Appel Droits de l'homme et digitalisation***

La Direction générale de la Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) du Service Public Fédéral Affaires étrangères recense seulement **28 interventions dans sa base PRISMA**<sup>29</sup> balisées avec l'intitulé « digital ». A partir de la revue documentaire, 15 autres interventions ont été identifiées portant à **43 au total le nombre d'interventions dans le champ de la DGD.**

**Une majorité de ces interventions (64%) reposent sur des projets retenus dans le cadre des appels à projets. 4 lignes ont trait à l'appel à projets « Droits de l'homme et Digitalisation »** financé sur l'allocation de base Consolidation de la société et bonne gouvernance pour 2016-2018. Ils ont eu lieu pour deux d'entre eux en Tanzanie, ainsi qu'en Palestine et en Tanzanie. Ils sont mis en œuvre pour trois d'entre eux par des OSC (TRIAL, Oxfam Solidarité, International Peace Information Service-IPIS) et un par une organisation internationale (ONU Habitat avec ONU Femmes).

**Par ailleurs, 23 opérations ont trait à des projets mis en œuvre dans le cadre des appels à projets « Innovation » dans le domaine de l'aide humanitaire de 2016 à 2018**, à destination des ONG (2017 et 2018) et/ou des organisations internationales (2016, 2018). La question de la digitalisation a été intégrée dans le cadre de ces appels à projets « Innovation ».

En 2016, trois d'entre eux ont été lancés avec une dimension multi-pays dans le cadre d'un appel à projets (budget de 1,37 M€) dédié aux organisations multilatérales (PNUD, PAM et GFDRR). En 2017, les appels à projets étaient restreints aux OSC et ont donné

<sup>29</sup> Base de données répertoriant les interventions reconnues comme aide publique au développement belge.

lieu à 8 opérations avec un budget de 4 M€, venu en appui de diverses OSC (Norwegian Refugee Council, Handicap International, Rode Kruis-Vlaanderen Internationaal). Enfin, en 2018, l'appel à projet avait deux « guichets » : l'un à destination des OSC (5 projets ont été soutenus pour un total décaissé de 6,5 M€ sur un budget programmé de 8 M€ ; parmi les OSC : Croix Rouge, Handicap International, Plan, Caritas, Oxfam), l'autre à destination des organisations internationales (7 projets soutenus pour un total décaissé de 7 M€ ; parmi les OI : FAO, PAM, UNHCR, UNICEF)

Les autres interventions ont trait aussi principalement à des financements alloués à des mécanismes d'utilisation (programme Wehubit, plateforme D4D, Prix), à des projets qui ont bénéficié de financements hors appel à projet sur l'allocation de base « Consolidation de la société et bonne gouvernance » ainsi qu'à d'autres projets mis en œuvre par différents acteurs (de la coopération non gouvernementale, autres partenaires techniques et financiers).

Les projets mis en œuvre dans le cadre de l'appel à projets Droits de l'homme et Digitalisation de 2016 sont divers et ont souffert d'**une vision d'ensemble et de coordination entre eux** de l'avis de certaines parties prenantes, comme en témoigne l'absence d'un procès-verbal d'analyse et de sélection de ces projets suite à l'appel.

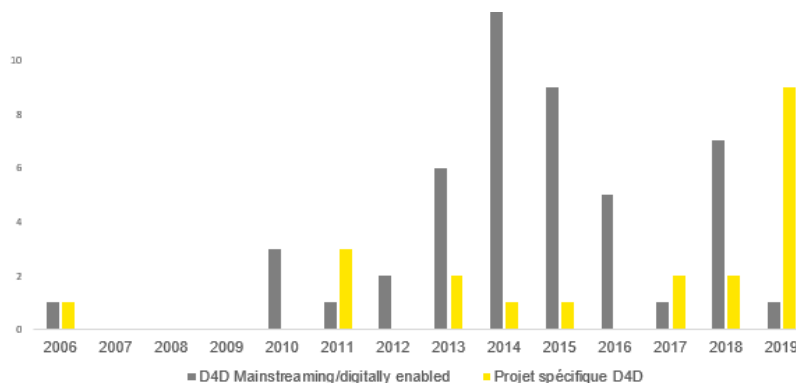
Les appels à projets « Innovation » dans le domaine de l'aide humanitaire ont couvert un champ plus large d'intervention même si certains types de résultats sont revenus avec fréquence, ce qui plaidera à l'avenir pour **une meilleure spécification de ce type d'appels** en lien avec des catégories de résultats récurrents du D4D en matière d'aide humanitaire et en cohérence avec les domaines d'excellence de la Coopération belge.

***Au niveau de la coopération gouvernementale, l'intégration du digital s'observe d'abord par l'augmentation du nombre de projets intégrant une composante digitale parmi les projets d'Enabel***

Enabel tient à jour **une base de données interne comptant 133 projets « D4D »** (incluant 13 projets Wehubit et 1 projet Hack The Goals), qui traduit un niveau de granularité plus important que la base PRISMA. Au niveau d'Enabel, un travail méthodologique a en effet été réalisé pour classer les interventions selon le type d'intervention D4D : les projets spécifiques (« D4D intervention ») sont des projets qui intègrent une forte composante digitale apparente dans les cadres logiques ; les projets « Digitally enabled » sont des projets qui recourent à des technologies digitales sans qu'elles ne soient intégrées dans les cadres logiques.

**Une croissance depuis 2016 du nombre de projets dédiés spécifiquement au digital a été relevée** en particulier liée dernièrement au Programme Wehubit et aux nouveaux portefeuilles

**Figure 1 : Ventilation annuelle du nombre de projets D4D (mainstreaming ou spécifique) gérés par Enabel**



– Source : Base de données Enabel – Elaboration EY

La majorité des projets digitaux identifiés par Enabel sont catégorisés comme étant « D4D mainstreaming/ Digitally enabled » (plus de 60% des cas) contre une minorité de projets D4D spécifiques (un tiers des cas) - le reliquat correspondant à des opérations non classifiées.

**Le nombre de projets labellisés « D4D spécifiques » a été croissant depuis 2016.** La ventilation annuelle des projets fait apparaître une nette inflexion du nombre de projets spécifiques D4D à compter du lancement de la stratégie « D4D » en 2016, avec au plus 1 à 2 projets recensés chaque année antérieurement à la note stratégique, et respectivement 5 et 9 projets en 2018 et 2019 qui intègrent une composante digitale dans leurs cadres logiques. Cette tendance confirme la dynamique engagée par la note stratégique et les incitations pour l'appui et la mise en œuvre d'opérations de coopération qui font un usage explicite et exclusif de la digitalisation comme outil de développement. Parmi les 16 projets, 8 relèvent aussi du programme Wehubit, qui joue un rôle de catalyseur sur les projets spécifiquement dédiés au D4D pour les ACNG.

**Les projets « D4D » d'Enabel présentent des caractéristiques relativement similaires à l'ensemble du portefeuille de projets d'Enabel : une priorisation des interventions vers l'Afrique,** notamment la RDC (27 projets), le Bénin (13), le Maroc (12), le Burundi et l'Ouganda (11 chacun) ; **quatre secteurs** occupent une place relativement équitable parmi les interventions référencées par la base de données interne : l'éducation et la formation (29 projets, 22%), l'agriculture et le développement rural (18% du total, 24 projets), la santé (18%, 24 projets) et la gouvernance et la société civile (18%, 23 projets).

### **Le D4D au cœur du mandat de BIO**

Depuis 2017, le numérique est au cœur du mandat de BIO, qui a pris en compte le digital de manière croissante. BIO a investi dans plusieurs fonds d'investissement axés sur le digital et a également soutenu plusieurs programmes d'assistance technique de ses clients en ce qui concerne la transformation numérique. A titre illustratif, 10 projets ont été échantillonnés dans le cadre de l'état des lieux. Ils illustrent une plus forte diversité géographique relevée en lien avec un périmètre d'intervention plus large et varié (53 pays de son périmètre d'intervention), puisque 6 ont une couverture multi-pays tandis que les autres projets interviennent en Equateur (1), au Malawi (1) et en Inde (2). 6 projets interviennent dans une multiplicité de pays. Aucun de ces pays ne font partie de la liste des 14 pays partenaires de la Coopération belge au développement.

Sur le plan sectoriel, 4 ont trait à la Finance inclusive (tropisme naturel de BIO pour ce secteur) tandis que 6 sont concentrés plus largement sur les secteurs des nouvelles technologies de l'agriculture, de l'éducation et de l'énergie. Par nature de dépense, deux projets concernent des assistances techniques au profit d'institutions financières (budget de 79 500 €), tandis que 8 autres mettent en œuvre des investissements afin de favoriser le développement de PME positionnées dans le domaine des technologies innovantes pour le Développement durable en Afrique et en Inde (budget de 53,9 M€). Les deux projets d'AT sont directement opérés par BIO, tandis que les 8 autres le sont indirectement par des fonds de venture capital. Les bénéficiaires sont pour les deux projets d'assistance technique des institutions financières, pour six autres des micro-PME et pour deux des institutions micro-financières.

### 3.3. Efficience

**Q4 : Dans quelle mesure les moyens/investissements déployés sont-ils en adéquation par rapport aux résultats attendus ?**

#### **Préalable méthodologique**

L'analyse de l'efficience porte, en premier lieu, sur le pilotage d'ensemble de la stratégie, les actions de coordination des acteurs pour animer la thématique entres eux, renforcer le partage de connaissance et l'échange de bonnes pratiques. Elle s'intéresse également aux coûts des mécanismes et initiatives au regard de leurs résultats et résultats atteints, pour porter un jugement sur l'atteinte des objectifs à moindre coût.

#### **Principaux constats et conclusions**

- ▶ La mise en œuvre de la note stratégique **ne s'appuie pas sur un pilotage d'ensemble**, ni sur un dispositif de suivi global.
- ▶ **Une coordination croissante** est toutefois observée dans plusieurs cas individuels, à l'échelle de la Plateforme D4D (création de sous-communautés), d'Enabel (groupe de Digital Enablers, soit environ 50 points de contacts terrain, incluant les juniors qui travaillent pour les ACNG), de Wehubit (via le Comité de pilotage) et d'autres acteurs (Educaid.be. avec un groupe de travail de 10 organisations). Plusieurs initiatives ont aussi été lancées pour favoriser le partage d'information et de connaissance (Digital Talks, hackathons, Digital Tours, notamment).
- ▶ En termes de mobilisation des acteurs, **des acteurs de la coopération non gouvernementale pourraient être davantage associés** à des mécanismes et initiatives de coordination, en particulier la Plateforme D4D, davantage tournée à leurs yeux vers les acteurs du secteur privé.
- ▶ De façon générale, **les moyens humains mobilisés** pour suivre le D4D depuis Bruxelles au niveau institutionnel sont **moyennement importants** (3 ETP). En dépit des nombreuses initiatives et des progrès enregistrés, les moyens déployés sont souvent insuffisants face aux besoins importants pour favoriser une large appropriation et sensibilisation ou bien encore une plus forte intégration autour des sujets D4D.
- ▶ Au-delà de ces moyens dédiés au D4D, il existe **un enjeu de meilleure identification et de valorisation de l'existant** (DGD, Enabel, BIO, ACNG, BOSA, Wehubit, secteur privé, etc.), d'identification des atouts de chacun et d'optimisation de ces moyens au service de la visibilité de la Coopération belge.

#### **3.3.1. Pilotage de la note et coordination des acteurs**

***La mise en œuvre de la note stratégique ne s'appuie pas sur un pilotage d'ensemble***

La note précise plusieurs modalités de suivi : un balisage D4D dans la base de données de l'APD belge, des visites sur le terrain (par la DGD ou le personnel de l'ambassade) ou bien encore des évaluations d'impact.

Dans la pratique, les modalités de suivi des interventions et projets sont fragmentées par acteur. Comme déjà souligné, la Direction générale de la Coopération au développement

(DGD) du Service Public Fédéral Affaires étrangères recense seulement **28 interventions dans sa base PRISMA ; Enabel a mis en place un suivi ad hoc, tandis que les actions de BIO et des autres acteurs de la coopération non-gouvernementale ne font pas l'objet d'un suivi centralisé.** Au sein même de la DGD, le recensement des interventions D4D s'appuie sur un marqueur renseigné récemment et à l'appréciation de chaque gestionnaire de projet, dont l'interprétation peut ne pas toujours être uniforme.

Ainsi, même si des mécanismes et initiatives ont été mis en place, **la mise en œuvre de la note stratégique ne repose pas sur un pilotage d'ensemble, ni ne s'appuie sur un dispositif de suivi global.** Les modalités actuelles de suivi de la mise en œuvre de la note se heurtent à plusieurs limites :

- ▶ En dehors du rattachement aux trois priorités stratégiques, la note stratégique ne précise pas explicitement d'objectifs intermédiaires à mesurer, ni ne prévoit d'annexes avec des indicateurs de suivi pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de cette stratégie et de son succès.
- ▶ Il n'y a pas d'instance inter-acteurs permettant d'assurer un suivi régulier et complet des interventions D4D.
- ▶ Il n'y a pas de définition consensuelle du D4D entre les différents acteurs, ni de référent unique (y compris au sein de la DGD) permettant d'assurer une interprétation uniforme dans le classement de ces interventions. La base de données Enabel traduit un niveau de granularité plus important que la base PRISMA.

Au sein même de la DGD, il n'existe pas de mécanisme d'échange entre les différents services impliqués (D2.4.-Service Développement du secteur privé, D5.1 – Direction Aide Humanitaire, D3- Direction société civile, D1. Direction géographique). Un compartimentage et un travail en silo sont relevés. Ceci constitue un obstacle pour disposer d'une vision d'ensemble de l'action de la Coopération belge en matière de D4D, tant au niveau de la DGD, mais aussi à l'échelle d'autres acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

Cette absence de vision d'ensemble se retrouve aussi à l'échelle de l'outil Prisma qui ne recense pas toutes les interventions D4D, notamment celles d'Enabel. Par ailleurs, le recensement des interventions D4D s'appuie sur un marqueur renseigné à l'appréciation de chaque gestionnaire de projet, dont l'interprétation n'est pas toujours uniforme.

### ***Une coordination croissante observée toutefois dans plusieurs cas individuels***

**Dans le sillage de la note stratégique, plusieurs mécanismes et initiatives ont été lancés pour renforcer la coordination inter-acteurs.**

Parmi eux, lancée en septembre 2017, **la Plateforme D4D** avait pour objectif de favoriser la mise en réseau entre parties prenantes de la coopération belge et des partenaires potentiels intéressés par le D4D (incluant les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, le secteur privé, les institutions académiques et centres de recherche). A février 2019, 257 organisations étaient enregistrées sur la plateforme, la majorité étant surtout du secteur privé (41%) et du secteur sans but lucratif (39%), dans une moindre mesure des institutions publiques (13%). Quatre sous-communautés ont été mises en place pour renforcer la concertation sur des sujets particuliers, notamment D4D-BE Events, Partenaires et Partenariats, Ressources et Bonnes pratiques.

**A l'échelle d'Enabel**, un groupe de Digital Enablers (environ 50 points de contacts terrain) a été mis en place pour animer la thématique du digital au sein de l'Agence. Par ailleurs, plusieurs initiatives ont été prises **pour favoriser le partage d'information et de connaissances**, tels que des échanges interactifs sur le digital (*Digital Talks*), des hackathons (projet « Hack the Goals), des tournées en lien avec le numérique (*Digital*

Tours) ou bien encore des journées de partage D4D entre acteurs belges. **Au niveau de Wehubit**, des contacts ont lieu chaque mois avec la plateforme D4D pour faire le point. Le comité de pilotage de Wehubit constitue un lieu de discussion associant la DGD, le Cabinet du ministre, Enabel et Bio. Le processus de sélection et de suivi des projets mobilise notamment des postes locaux (Enabel, Ambassade). Des synergies sont recherchées ensuite avec les projets bilatéraux sur le terrain grâce à un travail de coordination réalisé par l'unité de gestion de programme. A titre d'exemple, des échanges ont eu lieu entre le projet Lewuti en Ouganda et le projet TTE mis en œuvre par Enabel.

**Au niveau de BIO, un groupe de travail (Task force)** avait été lancé pour comprendre comment le D4D pouvait être intégré dans l'organisation et l'opération, associant des représentants de chaque département. Cette task force était la première au sein de BIO et ce format a été reproduit depuis sur d'autres thématiques (Climat, Genre). Enfin, **Educaid.be**, plateforme pour l'éducation et la formation au sein de la coopération au développement, a créé un groupe de travail de 10 organisations (APEFE, Enabel, The Swallow/Kukichas, DGD, FASI, Plan International Belgium, Via Don Bosco, VLIR-UOS et VVOB) sur le développement digital car les recommandations dans la note existante n'étaient pas assez concrètes et ne prenaient pas suffisamment en compte l'éducation, avec l'objectif d'aboutir à une note opérationnelle sur les opportunités digitales dans ce secteur.

### ***Des acteurs de la coopération non gouvernementale qui pourraient être davantage associés***

Indépendamment de quelques cas individuels d'OSC, des représentants des acteurs de la coopération non gouvernementale ne considèrent pas être pleinement associés à des mécanismes et à des initiatives de coordination. Par exemple, la plateforme D4D leur paraît davantage orientée vers les acteurs du secteur privé (comme en témoignent notamment des indicateurs de suivi du résultat 3 qui doivent apprécier l'implication du secteur privé sur les sujets D4D et pas d'autres acteurs de la société civile, comme les ONG), que les acteurs de la coopération non gouvernementale. Par ailleurs, le D4D n'a pas été jusqu'ici à l'agenda du comité de concertation non gouvernementale qui les réunit.

### **3.3.2. Adéquation des moyens mobilisés**

**De façon générale, les moyens humains mobilisés pour suivre le D4D depuis Bruxelles au niveau institutionnel sont moyennement importants avec 3 ETP** (1 au service D2.4 à la DGD, 1 à Enabel, 1 au cabinet du ministre de la Coopération), ceci en comparaison d'autres pays et agences de développement (comme la GIZ et l'AFD, par exemple).

Au-delà de ces moyens dédiés au D4D, il existe **un enjeu de meilleure identification et de valorisation de l'existant** (DGD, Enabel, BIO, ACNG, BOSA, Wehubit, secteur privé, etc.), d'identification des atouts de chacun et d'optimisation de ces moyens au service de la visibilité de la Coopération belge.

### ***Des moyens déployés souvent insuffisants face aux besoins importants pour favoriser une large appropriation et sensibilisation ou bien encore une plus forte intégration autour des sujets D4D***

**Concernant les mécanismes favorisant l'appropriation et la sensibilisation interne**, l'évaluation relève que, malgré les moyens déployés pour informer et sensibiliser sur la note, ainsi que pour diffuser une culture du digital (ex : Digital Talks,

Digital Tours, groupe des Digital Enablers), il reste un besoin d'accompagnement et d'experts D4D, en particulier au niveau local pour former et appuyer le personnel de la coopération belge et favoriser l'appropriation du digital dans les projets. Plus spécifiquement, à l'échelle de la plateforme D4D, les moyens déployés sont bien dimensionnés pour aboutir à la plupart des réalisations et résultats escomptés, notamment de sensibilisation, de mise en réseau et de renforcement de coopération, même si des marges de progression existent dans l'appui à la mise en place de partenariats, comme évoqué auparavant.

Mécanismes / initiatives	Coûts	Réalizations / résultats
Plateforme D4D	Budget : 192 745 K€ (18 mois d'opérations à partir de septembre 2017) dont 150 K€ de subvention D4D (près de la moitié relative aux activités du personnel, 1 personne dédiée à mi-temps avec des stagiaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une plateforme en ligne :</li> <li>√ 257 organisations enregistrées (à février 2019)</li> <li>√ 684 utilisateurs dont 449 actifs</li> <li>√ 100 entreprises privées enregistrées</li> <li>√ 4 sous-groupes thématiques</li> <li>- Activités de mise en réseau (kick-off event, 2 Workshops, 8 sessions de co-créations)</li> <li>- Mise en place de partenariats/renforcement de la coopération entre acteurs (ex : outils de collecte et de gestion de données, solutions pour les portefeuilles mobiles et les banques, système de cartographie des actifs, de blockchain, d'outils e-learning, d'applications, de plateformes en ligne pour la mesure d'impacts, etc.)</li> </ul>

**Concernant les mécanismes d'intégration ou favorisant l'émergence d'interventions D4D**, des progrès importants ont été enregistrés, grâce à des nombreux moyens déployés (Wehubit, appels à projet DGD). Cependant, l'intérêt d'un fonds d'assistance technique D4D peut se poser pour appuyer le renforcement de capacités en matière de D4D (pour les contreparties locales et des acteurs de la coopération belge) et l'intégration du D4D dans les projets. La question peut se poser aussi de dédier un budget spécifiquement au D4D (ce point relevant d'un arbitrage politique) pour soutenir des domaines ou niches d'excellences de la Belgique, des projets emblématiques, ou bien encore l'émergence de nouvelles technologies.

S'agissant de Wehubit, si les moyens déployés pour le programme semblent bien dimensionnés à date (4,5 M€ engagés sur 2018-19), ils pourraient être revus, cependant, à la hausse si la montée en puissance du dispositif se confirme (au regard du montant de subvention engagé passé de 1 M€ pour 3 projets en 2018 à 3,5 M€ pour 10 projets en 2019) et de plus fortes ambitions se manifestent pour la suite (après mars 2023), ceci en capitalisant autant que possible sur les expériences des précédents appels à projets. Les moyens pour le prix D4D paraissent bien calibrés au regard des résultats espérés.

Mécanismes / initiatives	Coûts	Réalizations / résultats
Programme D4D Wehubit	<p>Budget de 10 M€ sur 5 ans. 2 ETP (1 à plein temps, 2 à mi-temps)</p> <p>4,5 M€ de subventions engagées pour les appels à projets thématiques en 2018 (1 M€) et 2019 (3,5 M€).</p> <p>342 K€ de subvention moyenne par projet retenu. Au total le budget prévoit 7,2 millions d'euros pour les subsides (sur 10 millions €).</p>	<p><b>Réalisations (indicateurs de gestion)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement de deux appels à projets thématiques en 2018 et 2019, 13 projets soutenus (3 en 2018 et 10 en 2019).</li> </ul> <p><b>Résultats</b></p> <p>Résultat 1 : une facilité financière accessible aux projets D4D contribuant à l'atteinte des ODD est opérationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>√ 405 candidatures (à mars 2020)</li> <li>√ Taux d'éligibilité : 44% (à mars 2020).</li> <li>√ Financement de 5 projets au maximum par appel.</li> </ul> <p>NB : il est trop tôt pour apprécier les autres résultats prévus dans le document technique du Programme.</p>
Prix D4D	<p>2 éditions organisées en 2016 et en 2018</p> <p>Budget de 133 200 € en 2016 1 ETP 1 chargée de communication (5 jours-homme)</p> <p>Budget de 126 750 € en 2018 1 ETP 1 chargée de communication (5 jours-homme)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 lauréats (1 par catégorie) pour chaque édition</li> <li>- Lauréat de la catégorie iStartUp : opportunité de passer un stage pour 25 K€ chez un incubateur d'entreprise</li> <li>- Lauréat de la catégorie iStandOut : ligne de crédit de 10 000€ à utiliser pour soutenir la poursuite d'activités (de recherche) et le développement de carrière (participation à des congrès, formations)</li> </ul> <p>Lauréat de la catégorie iChoose : prix en espèce de 5 000€</p>

## 4. Interventions D4D (objectif n°2)

### 4.1. Pertinence et cohérence

**Q5 : Les interventions tiennent-elles suffisamment compte du contexte local ainsi que des priorités locales et des risques spécifiques liés au digital ?**

**Q6 : Dans quelle mesure les acteurs belges se coordonnent-ils en matière de digitalisation ? Dans quelle mesure existe-t-il des complémentarités ou synergies entre interventions et initiatives « digitalisation » ?**

#### *Préalable méthodologique*

Les analyses de pertinence apprécient la prise en compte dans les interventions D4D du contexte et des besoins, en lien avec l'alignement, critère de l'efficacité de l'aide et les principes énoncés dans la note stratégique pour garantir une appropriation et une meilleure efficacité des interventions. Elle analyse aussi, en termes de cohérence interne et externe, la capacité des acteurs belges à se coordonner en matière de D4D, entre eux et avec d'autres partenaires techniques et financiers, tout en mettant en exergue les complémentarités et synergies.

#### *Principaux constats et conclusions*

- ▶ Les interventions D4D **prennent en compte généralement le contexte et les besoins locaux**. Cette prise en compte est renforcée par plusieurs facteurs, notamment par des visites d'identification et la mobilisation d'expertise.
- ▶ **Des marges de progression** existent en termes de **coordination et de recherche de complémentarités**. La coordination n'est pas toujours suffisante, malgré des efforts et des synergies parfois observés.
- ▶ Si la Belgique n'est pas un leader du D4D, elle est cependant **intégrée dans le paysage des bailleurs** et identifiée comme un acteur mobilisé sur le sujet.

#### *Une bonne prise en compte en règle générale du contexte et des besoins locaux*

**Les projets D4D sont pertinents au regard des contextes et besoins locaux**, comme l'ont corroboré les différentes sources de collecte (enquête, méta-évaluation, visite de terrain et études de cas à distance).

Une large majorité de répondants de l'enquête (83% de 109 répondants) considèrent que leurs projets/programmes ont pris en compte le contexte et les besoins locaux de développement en matière de D4D (les 17% ne sont pour leur part pas vraiment ou pas du tout d'accord avec cette affirmation). Les études de cas (en Ouganda et à distance) confortent aussi ce constat.

La coopération belge répond à certains besoins, notamment en mettant l'accent sur les populations (end-users) et en analysant les difficultés rencontrées pour bénéficier de certains services ou développer leur usage des outils digitaux en fonction des possibilités.

En Ouganda, le projet Lewuti mis en œuvre dans le cadre du programme Wehubit soutient l'accès des femmes aux services juridiques instantanés grâce à des outils TIC (SMS, informations téléphoniques, système IVR). Ceci fait écho à la croissance dans l'utilisation de ces outils (utilisation du téléphone par 70% des nationaux). De plus, le projet répond aux besoins car une proportion importante de la population (90% des personnes) rencontre des problèmes juridiques, mais une faible proportion de personnes utilise un avocat (1%). Le projet Teacher Training Education (TTE) mis en œuvre par Enabel en Ouganda est, par ailleurs, l'un des rares projets à soutenir la formation des professeurs de l'enseignement secondaire. Il est aussi en phase avec la promotion de la culture du numérique promue par les ministères des TIC et de l'Éducation. Enfin, le projet E-Tamkeen est en ligne au Maroc avec les besoins locaux de modernisation de l'administration par la transformation digitale, ainsi que de formation et mise à niveau des fonctionnaires.

**Dans de plus rares cas, la prise en compte du contexte et des besoins locaux est moins évidente.** Par exemple, le Projet Mobile Data Analytics for Development en Ouganda est considéré comme pionnier et innovant car il permet de tester l'usage du Big Data. Néanmoins, il est sans doute trop micro et trop en avance par rapport aux priorités et programmes du gouvernement figurant dans son plan national de développement, comme des entretiens avec les autorités nationales ont pu le laisser entendre. Pour leur part, les acteurs de la coopération non gouvernementale en Ouganda ont fait part de l'étendue des besoins à traiter et des difficultés à surmonter les nombreux obstacles.

### ***Une prise en compte des besoins et contextes renforcée par des visites d'identification et la mobilisation d'expertise***

**Intervenir dans le domaine du D4D est en soi pertinent**, à l'heure où de nombreux pays (y compris ceux prioritaires de la Coopération belge) se sont saisis de cette question. En Ouganda, par exemple, le D4D est l'une des quatre priorités présidentielles de Vision 2040 et est pris en compte dans le Plan de développement national (PND) actuel et futur. Au Maroc, une Stratégie « Maroc Digital 2020 » est aussi en cours de mise en œuvre.

**L'alignement avec des stratégies nationales et sectorielles de développement, la mise en place de visites de formulation de projets et la mobilisation d'experts D4D (côté Enabel du siège ou locaux) ou bien encore la promotion des principes du développement numérique** (concevoir avec l'utilisateur, comprendre l'écosystème existant) sont autant de facteurs qui contribuent à une prise en compte des besoins et contextes. Ainsi, le projet Lewuti rejoint des orientations du deuxième plan national de développement visant à renforcer l'accès à des services juridiques, en particulier pour des personnes vulnérables. Le projet *E-learning curriculum in Palestinian Primary and Secondary Education* (étudié dans le cadre de la méta-évaluation) mis en œuvre en Palestine répond aux priorités politiques du pays d'introduction du e-learning et aux orientations du système d'éducation. Au niveau d'Enabel, un des Digital Enablers a fait une présentation aux autres Digital Enablers sur des techniques de conception centrées sur l'homme.

**La Coopération belge adopte une approche pragmatique**, notamment pour Enabel, dans l'intégration des technologies numériques dans des projets de coopération qui tient compte à la fois des contraintes locales et des besoins actuels.

**La prise en compte des besoins locaux est effectuée soit de manière directe (pour les interventions spécifiques dans le domaine du D4D) ou indirecte (pour les interventions intégrant le D4D comme un vecteur de manière transversale).**

Les projets mis en œuvre par Wehubit traitent directement ces questions dès la phase de candidature. Par exemple, les lignes directrices du programme Wehubit prévoient que soient renseignées des parties relatives à la prise en compte des problématiques des groupes cibles visés et à la mise en conformité avec les 9 principes pour le développement numérique, dont ceux de concevoir avec l'utilisateur et de comprendre l'écosystème existant. Alors qu'il apparaissait que les documents techniques et financiers de projets d'Enabel n'intégraient jusqu'ici pas systématiquement de section dédiée au D4D, Enabel favorise de manière croissante la prise en compte du D4D à travers une section dédiée dans les nouveaux portefeuilles pays (qui ont remplacé les DTF). Enfin, à la lecture de programmes d'ACNG (tels que l'UCVW), des bonnes pratiques ressortent avec une section consacrée dans leur programme à la prise en compte des remarques formulées en matière de D4D dans le cadre du Dialogue stratégique lié au Cadre Stratégique Commun.

**Les projets résultent souvent de missions effectuées pour identifier les besoins.**

La mise en place de visites d'identification, y compris sur le volet D4D, est souvent privilégiée. Par exemple, une mission d'identification des besoins a été réalisée dans le cadre du projet Lewuti en mars 2019 par une équipe conjointe BarefootLaw et ASF dans les districts de Gulu, Lira et Kole. Une mission DigiTour a été réalisée en 2016-2017 dans le cadre du projet TTE ce qui a permis d'introduire des TIC au projet (la composante numérique n'était pas un élément clé au départ).

**Il en a été de même pour la formulation des nouveaux portefeuilles** par Enabel, pour lesquels un expert D4D a été mobilisé la plupart des cas.

**La mobilisation d'experts digitaux** lors de visites de formulation de projets est aussi une bonne pratique qui gagnera toutefois à être amplifiée pour renforcer l'alignement avec les besoins et contextes locaux, l'identification d'opportunités et l'intégration du D4D. L'évaluation relève également une tendance croissante du côté d'Enabel à se doter au niveau local d'experts D4D (via des profils Juniors ou Assistant Technique International, comme c'est le cas par exemple au Sénégal, en Guinée et au Burkina).

***Une coordination et une recherche de complémentarité sous-exploitées sur le D4D***

**Des marges de progression existent en termes de coordination et de recherche de complémentarités comme l'évaluation le constate après le croisement de plusieurs sources (enquêtes, entretiens, études de cas).**

**La coordination n'est pas suffisante d'après une majorité de répondants à l'enquête.** D'après eux, les acteurs de la Coopération belge ne se coordonnent pas de manière efficace autour de la thématique du D4D aussi bien au niveau des sièges que sur le terrain (54% d'entre eux (sur 110 répondants)) (question 8). Une majorité d'acteurs de terrain (53% sur 30 répondants) estime aussi que les acteurs de la Coopération belge ne se coordonnent pas dans les pays dans lesquels ils sont en poste, ni en matière de D4D avec d'autres partenaires techniques et financiers (56% sur 25 répondants).

**La coordination entre acteurs de la Coopération belge et au-delà est sous-exploitée**, comme cela a été relevé en Ouganda (indépendamment des initiatives prises par Enabel) alors que des opportunités et besoins existent en termes de renforcement de capacités au sein du réseau des acteurs de la Coopération belge, de suivi et de partage d'information autour des sujets D4D, pour nourrir un dialogue avec d'autres partenaires techniques et financiers, ainsi qu'avec la contrepartie.

**Certains outils et processus peuvent limiter la mise en cohérence interne entre interventions** comme le moindre suivi de projets de coopération déléguée par la Coopération belge (cas de l'Ambassade et Enabel en Ouganda qui ne sont pas au courant des détails de la mise en œuvre du projet Mobile Money for Data Analytics, piloté du

siège à Bruxelles, ceci étant lié aussi à un manque de clarification des responsabilités pour les projets de coopération délégués avant la réforme de janvier 2018).

**Un besoin d'accompagnement et de meilleure articulation avec les services centraux de la Coopération belge est ressenti par une majorité des acteurs de terrain** pour faciliter la prise en compte des enjeux digitaux dans le pays où ils sont en poste. Ainsi, 70 % d'entre eux (sur 33 répondants) indiquent n'être pas suffisamment accompagnés par les services centraux de la Coopération belge dans la prise en compte des enjeux digitaux dans les pays dans lesquels ils sont en poste. Cela milite, comme relevé auparavant, en faveur d'une amplification de la mise à disposition d'experts D4D (soit dans le cadre de missions d'identification ou plus structurellement sur place, avec des profils juniors ou plus expérimentés).

**Malgré tout, des efforts de coordination entre acteurs belges sont à relever.** Deux tiers des ACNG considèrent que le digital occupe une place croissante dans des cadres de concertation entre ACNG belge. Parmi les bonnes pratiques relevées de coordination inter-acteurs, le gouvernement belge a mis en place en Ouganda une « plateforme innovante », qui est une plateforme de discussion regroupant des acteurs de la Coopération belge (ambassade, Enabel, acteurs non gouvernementaux) et d'autres acteurs tels que le secteur privé, les centres de recherche et les banques de développement. Le D4D est l'un des thèmes de ces discussions. Enfin, le réseau des Digital Enablers vise aussi à renforcer le partage de bonnes pratiques entre le siège et plusieurs points focaux locaux d'Enabel et les ACNG qui travaillent avec des juniors recrutés par Enabel.

**Des synergies sont aussi parfois relevées** entre le projet Teacher Training Education (TTE) et le projet SDHR (Appui au Développement des Ressources Humaines<sup>30</sup>) mis en œuvre par deux équipes projets différentes d'Enabel notamment sur la e-formation, les outils d'auto-évaluation et de systèmes d'appel d'offres. Au Maroc, un travail de recueil, d'inventaire d'initiatives de solutions digitales est mené dans le cadre du projet E-Tamkeen afin de renforcer les synergies et complémentarités. Au Burkina Faso, une intervention Programme de formations, études et expertise permet de s'assurer de la prise en compte du D4D dans les autres interventions d'Enabel (entrepreneuriat, police de proximité, santé reproductive et sexuelle) à travers la disponibilité d'un expert D4D sur le terrain et la possibilité d'appuyer le renforcement des capacités « compétences numériques » pour plusieurs interventions.

***Si la Belgique n'est pas considérée comme un leader du D4D au niveau local, elle est, pour autant, bien intégrée dans le paysage des bailleurs et identifiée comme un acteur impliqué sur le D4D***

La visite de terrain en Ouganda a observé **des interactions et une relativement bonne intégration des acteurs belges dans le paysage des bailleurs de fonds**, notamment grâce à l'intérêt porté à ce sujet par Enabel. Le représentant d'Enabel est intervenu lors d'une discussion au forum ICT for D en avril 2019. Enabel a organisé conjointement en mars 2020 un événement de réseautage D4D avec l'UE et la GIZ sur D4D, en marge du Forum des affaires UE-Ouganda. Par ailleurs, l'UNCDF et Enabel ont organisé un événement conjoint au village d'innovation de Kampala en octobre dernier. Ce genre d'initiatives gagnerait à être élargi dans d'autres pays.

Dans le contexte récent du COVID-19, la DGD et Enabel ont aussi pris part conjointement avec d'autres bailleurs à des webinars au Burkina Faso (PNUD, LuxDev, UNCDF, Banque

---

<sup>30</sup> Ce projet en Ouganda se focalise sur le développement de la main d'œuvre. Il contribue à améliorer les connaissances et compétences du personnel de 48 organisations bénéficiaires dans les domaines de la santé et de l'éducation.

mondiale)<sup>31</sup>, au Sénégal (à côté de l'AFD, de la GIZ et l'UNESCO)<sup>32</sup> ou en Ouganda (aux cotés de l'UE, de l'UNCDF, ainsi que des acteurs locaux publics et privés).

Pour autant, elle n'est pas considérée comme un leader du D4D, de nombreux bailleurs ont investi, en effet, le sujet, avec des moyens parfois très supérieurs (par exemple la Banque mondiale) et parce qu'aussi le positionnement de la Belgique sur des sujets spécifiquement D4D gagnerait à être mieux précisé. La coordination de la Belgique avec d'autres bailleurs autour des sujets D4D se heurte également, dans plusieurs pays étudiés (Ouganda, Maroc, Guinée, Burkina Faso), au manque d'instances (stratégique et technique) entre partenaires techniques et financiers dédiées à ce thème au niveau national. Ce manque de coordination constitue une opportunité pour la Belgique de faire valoir son rôle d'acteur actif sur la thématique (et de précurseur au niveau européen), par exemple à travers le D4D Hub.

## 4.2. Efficacité

**Q7 : Quels sont les résultats observables au regard des objectifs définis dans les priorités stratégiques ? Quelle est la valeur ajoutée des projets et initiatives « digitalisation » pour les populations ciblées, pour les équipes en charge des projets et initiatives ainsi que pour les pays partenaires et le bailleur belge ?**

**Q8 : Les projets et initiatives contribuent-ils à créer des risques particuliers consubstantiels du phénomène de digitalisation pour les populations ?**

### Préalable méthodologique

Cette question analyse les catégories de résultats (par typologie d'intervention, par acteur / vecteur, par solution numérique et en tendance générale), apprécie l'atteinte des résultats au regard des objectifs définis au niveau des projets, ainsi que la valeur ajoutée des projets et initiatives « digitalisation » pour différentes parties prenantes (populations ciblées, pour les équipes en charge des projets et initiatives, pays partenaires et bailleur belge), tout en s'intéressant aux risques afférents au D4D.

### Principaux constats et conclusions

- ▶ Les résultats des interventions D4D sont **cohérents avec les trois priorités stratégiques de la note**. Les résultats et réalisations sont relativement précis pour la priorité 2, plus divers pour les priorités 2 et 3.
- ▶ **Par acteur / vecteur**, les résultats sont **multiformes** pour les projets retenus dans le cadre des **appels à projets « Droits de l'homme et digitalisation » de la DGD, de Wehubit et pour les projets de BIO**, tandis que des types de résultats reviennent avec **plus de fréquence** concernant les projets retenus dans le cadre des appels à projets **« Innovation » dans le domaine de l'aide humanitaire** de la DGD, pour les projets **d'Enabel** ou portés par **des acteurs de la coopération non gouvernementale (hors appels à projet)**.
- ▶ Par solution numérique et par tendance en général, **des résultats reviennent avec plus de récurrence** (soutien à la collecte et à l'analyse de données, renforcement du capital humain numérique), d'autres sont **relevés de manière croissante** (soutien à l'entrepreneuriat numérique) ou **à titre plus expérimental**

<sup>31</sup> Initiatives des plateformes digitales innovantes pour freiner la propagation du COVID19 au Burkina Faso. Evaluation et Stratégies d'harmonisation pour une plus grande efficacité.

<sup>32</sup> Reviewing the impact on entrepreneurial ecosystems.

(appui à la recherche opérationnelle et aux technologies innovantes).

- ▶ Malgré des degrés d'avancement divers, les résultats en matière de D4D sont **en règle générale atteints ou en bonne voie de l'être**, sauf exception (constat fondé sur l'échantillon de projets examinés en études de cas).
- ▶ **Plusieurs avantages** sont sous-jacents au D4D, surtout en termes d'amélioration de la bonne gouvernance, d'effet multiplicateur ou encore d'amélioration de l'efficacité et de la qualité des biens et services fournis aux populations
- ▶ **Les risques locaux** en matière de D4D sont **partiellement appréhendés**, avec des incitations et une prise en compte, parfois bonne (projets du Programme Wehubit), indirecte (projets intégrant de manière transversale le D4D d'Enabel) ou très faibles (interventions d'appels à projets thématiques de la DGD). Certains risques n'ont pas été suffisamment anticipés de la formulation à la phase de mise en œuvre, comme le risque de dépendance à des services payants (cas du projet UNCDF avec la plateforme AIDA qui a conduit KCCA à ne plus y recourir).

#### 4.2.1. Résultats / cohérence interne avec les priorités stratégiques

##### *Des résultats cohérents avec les trois priorités stratégiques*

**Les résultats attendus en matière de D4D sont en phase avec les trois priorités stratégiques de la note**, comme cela a été confirmé par le croisement de plusieurs sources (enquête, état des lieux, études de cas), ce qui témoigne du caractère englobant de ces trois priorités.

**D'après l'enquête**, les porteurs de programmes et/ou projets considèrent qu'ils contribuent majoritairement à la seconde priorité stratégique de la note (pour 64% entre eux), à savoir le numérique pour des sociétés inclusives (priorité la plus englobante de la stratégie D4D). Une forte part d'entre eux (57 %) estiment aussi participer à une meilleure utilisation des mégadonnées (priorité stratégique 1), tandis qu'une faible part (36%) pensent qu'ils participent à une croissance économique inclusive et durable (priorité stratégique 3), par exemple en soutenant l'auto-entrepreneuriat. Enfin, 11% estiment que leurs programmes et/ou projets ne sont en lien avec aucune des priorités stratégiques. *Voir figure 17 dans le volume II du rapport final.*

Cette déclinaison au niveau des trois objectifs stratégiques se vérifie effectivement par **le bilan sur l'état des lieux** établi à partir des bases de données transmises, avec des degrés d'intensité variables. Dans la base de données Prisma communiquée par la DGD, 12 projets contribuent à l'objectif 3 (43% du total) et six projets à l'objectif 2 (21%), tandis que seulement trois concourent à l'objectif 1 (11%), le reste des projets étant soit rattachés à une priorité transversale, soit non classés.

Dans la base de projets D4D communiquée par Enabel, respectivement 33 projets (52% des projets référencés en lien avec une des priorités stratégiques de la note) et 22 projets (35%) sont en lien avec les priorités stratégiques 1 (une meilleure utilisation des mégadonnées) et 2 (le digital pour des société inclusive). Seuls sept projets (11%) sont référencés comme intervenant dans le domaine de la digitalisation pour une croissance économique inclusive et durable.

Enfin, cette déclinaison se matérialise à travers **les études de cas**. Le projet UNCDF a contribué à la première priorité de la note relative à la « meilleure utilisation des (méga) données » en soutenant une plate-forme d'analyse des données et des applications. Le projet Lewuti a contribué à la deuxième priorité de la note « Soutenir le numérique pour des sociétés inclusives », à travers l'inclusion et le renforcement juridique et

l'autonomisation des femmes. Il en est de même du projet UAV (Unmanned aerial vehicle - Système de drone aérien/drone aérien) mis en œuvre par le PAM qui est directement en lien avec la priorité stratégique 3. Les objectifs du projet TTE répondent aux priorités 2 (le numérique pour des sociétés inclusives) et 3 en soutenant les systèmes TIC et en renforçant le capital humain numérique.

#### 4.2.2. Résultats par typologies d'interventions

**Des résultats et réalisations relativement précis pour la priorité 1, plus divers pour les priorités 2 et 3**

Différents outils de collecte (entretiens, enquête, études de cas, méta-évaluation, état des lieux) ont permis de reconstituer des résultats et typologies d'interventions (réalisations) rattachées par résultats (tels qu'identifiés par l'évaluation) et à chacun des trois objectifs stratégiques. Alors que la priorité 1 cible un type d'intervention spécifique aboutissant à un résultat précis, les deux autres priorités recouvrent un champ plus divers de résultats et réalisations, en particulier la priorité 3.

Objectifs stratégiques	Résultats	Réalisations
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Soutenir une meilleure utilisation des (méga-données)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soutenir la collecte et l'analyse des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appui à des systèmes intégrés, outils et applications numériques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Soutenir le numérique pour des sociétés inclusives</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer l'inclusion financière et économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soutien aux services financiers numériques (ex : dans le domaine des paiements et de l'information sur les cours de marchés)</li> <li>▶ Outils digitaux (collecte/analyse statistiques) pour renforcer la structuration de commerces</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer l'inclusion sociale, humaine et la démocratie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accès à des services juridiques instantanés via des outils TIC (SMS, système IVR, etc.)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer l'égalité d'accès à des services de base de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Systèmes d'alerte précoce de prévention des catastrophes sanitaires</li> <li>▶ Appui à l'administration numérique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Soutenir le numérique pour une croissance économique inclusive et durable</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer le capital humain</li> <li>▶ Renforcer la coordination entre acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soutien à des campus numériques ou laboratoires D4D</li> <li>▶ Développement de modules, formations on-line et plateformes numériques</li> <li>▶ Soutien à des workshops autour de sujets D4D (drones)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soutenir l'entrepreneuriat numérique et l'écosystème local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appuis aux structures d'accompagnement des startups</li> <li>▶ Soutien pour développer les relations entre acteurs au sein</li> </ul>

		et en dehors d'un écosystème
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soutenir la recherche opérationnelle et les technologies innovantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Introduction de technologie d'impression 3D</li> <li>▶ Appui à des projets d'utilisation des drones</li> </ul>

### 4.2.3. Résultats par acteur et vecteur

#### ***Des résultats multiformes dans le cadre de l'Appel à projet spécifique « Droits de l'homme et digitalisation »***

L'évaluation a relevé une **diversité de résultats pour les quatre projets retenus dans le cadre de l'appel « Droits de l'homme et digitalisation » de la DGD de 2016.**

Cette diversité s'est manifestée par un **soutien à la collecte et à l'analyse de données** (en Tanzanie via une cartographie de la situation socio-économique et des droits de l'homme de l'exploitation minière artisanale et industrielle dans le nord-ouest du pays mis en œuvre par International Peace Information Service), des appuis **au renforcement de l'inclusion sociale, humaine et de la démocratie** (projet en Palestine mis en œuvre par ONU Habitat d'utilisation des technologies digitales pour promouvoir les droits humains et créer des espaces publics inclusifs dans la Bande de Gaza), ou bien encore **au capital humain** (à travers des programmes de renforcement de capacités d'acteurs locaux impliqués dans le système de justice congolais sur l'utilisation d'outils de technologie numérique pour la récolte de preuves afin d'améliorer la lutte contre l'impunité et la protection des droits humains).

#### ***Des types de résultats qui reviennent avec plus de fréquence concernant les projets retenus dans le cadre des appels à projets « Innovation » dans le domaine de l'aide humanitaire***

Les appels à projet « Innovation » dans le domaine de l'aide humanitaire mis en place de 2016 à 2018 ont soutenu 23 projets avec **des types de résultats qui reviennent avec récurrence** (voir des illustrations dans le tableau ci-dessous).

S'agissant des 13 projets portés par des ONG (8 en 2017 et 5 en 2018), ils sont structurés majoritairement autour de trois types de résultats : soutenir la collecte et l'analyse des données ; renforcer le capital humain et la coordination des acteurs dans le domaine de l'aide humanitaire ; soutenir la recherche opérationnelle et les technologies innovantes.

Concernant les 10 projets portés par des organisations internationales (3 en 2016 et 7 en 2018), ils sont orientés autour de quatre types de résultats : soutenir la collecte et l'analyse des données ; renforcer l'inclusion financière et économique ; renforcer le capital humain et la coordination des acteurs dans le domaine de l'aide humanitaire ; soutenir la recherche opérationnelle et les technologies innovantes.

Type de résultats	Illustrations de projets portés par des ONG	Illustrations de projets portés par des organisations internationales
<p><b>Soutenir la collecte et l'analyse des données</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appui à une application open source pour la surveillance communautaire par les acteurs humanitaires locaux porté par la Croix-Rouge de Belgique au Sénégal</li> <li>▶ Projet « Transfert monétaire, protection de l'enfance et analyse de données numériques » (ONG Plan Belgique) en République Centrafricaine qui a soutenu l'utilisation et le développement de cartographie numérique des services disponibles, d'outils de collecte et d'analyse de données et boîte à outils numérique sur le suivi-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <i>Building resilience through innovation and Open Data in Sub-Saharan Africa</i> mis en œuvre par le GFDRR</li> <li>▶ Cartographie des risques, suivi et alerte précoce pour une action précoce face à une nouvelle menace - Chenille légionnaire d'automne en Afrique mis en œuvre par la FAO.</li> </ul>
<p><b>Renforcer l'inclusion financière et économique</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Projet de l'UNICEF d'utilisation du U-Report, outil de collecte de données en temps réel (via une messagerie SMS) et de communication via les médias sociaux) dédié à l'autonomisation des enfants, des jeunes et des communautés du nord-est du Nigéria en matière de préparation aux situations d'urgence et à l'amélioration de l'accès à l'information Life saving pour les U-Reporters de cette zone.</li> </ul>
<p><b>Renforcer le capital humain</b></p> <p><b>Renforcer la coordination entre acteurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcement des capacités d'utilisation de l'argent et des réponses basées sur le marché dans l'action humanitaire porté par le <i>Norwegian Refugee Council</i>.</li> <li>▶ Promotion des Outils Digitaux dans la Coordination Humanitaire dans la région des Kasai (PODCH) porté par Caritas Belgique Secours international en RDC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcement de la coordination des acteurs de l'aide humanitaire en lien avec l'utilisation de systèmes de drone dans le cadre du projet UAV mis en œuvre par le PAM ou le projet <i>SEARCH-Sudden-Onset Emergency Aerial Reconnaissance for Coordination of Humanitarian Intervention</i> qui s'inscrit dans sa continuité</li> <li>▶ Renforcement de la coordination de réseaux d'entreprises dans des pays qui souffrent de crises récurrentes dans le cadre du <i>Connecting</i></li> </ul>

		<i>Business Initiative</i> qui mobilise le secteur privé pour lutter contre les crises humanitaires pendant, durant et après
<b>Soutenir la recherche opérationnelle et les technologies innovantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Projet IMP&amp;ACTE 3D à travers l'introduction de la technologie d'impression 3D pour la fabrication d'orthèses en Afrique de l'Ouest</li> <li>▶ Appui à des projets d'utilisation des drones pour la remise à disposition des terres aux populations locales du Tchad porté par Handicap International</li> <li>▶ Soutien à la production hydroponique comme intervention humanitaire innovante dans un contexte de crises alimentaires récurrentes au Sahel au Niger porté par Oxfam – Solidarité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Projet d'appui au déploiement de la blockchain par le PAM dans le cadre du projet pilote « Building Blocks » afin de faciliter les transferts d'argent de réfugiés</li> <li>▶ Projet « The Innovation Fund 2.0. » d'appui aux solutions opérationnelles innovantes de l'Agence des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) et de mobilisation de financements pour la conception et l'expérimentation de ces solutions.</li> </ul>

Au regard des activités pouvant être financées au titre de l'aide humanitaire au titre du paragraphe 2 de l'article 29 de la loi de 2013, ont été appuyés principalement : le soutien de mesures qui favorisent une réponse rapide en cas de survenance de crises humanitaires ; la protection et l'assistance aux victimes de crises humanitaires par la prise en charge des besoins vitaux et l'amélioration des conditions de vie des populations touchées ; les actions de transition qui permettent la relance du tissu socio-économique et de la société civile ; la préparation aux catastrophes ; la réalisation d'études et d'évaluations et la mise en oeuvre d'actions, destinées à rendre l'aide humanitaire plus efficace et efficiente.

### ***Une diversité de résultats dans les projets soutenus par d'autres acteurs / vecteurs (Wehubit et BIO)***

**Une diversité de résultats se retrouve aussi dans les projets soutenus par Wehubit**, allant du soutien à l'inclusion sociale, humaine et démocratique (projet Lewuti en Ouganda) au soutien à la collecte et à l'analyse de données à travers la mise en place d'outils / de systèmes (application mobile Medicapt en RDC pour aider les cliniciens à documenter des preuves médico-légales de violence sexuelle lors d'une rencontre avec un patient ; CAJULAB - Cartographie des zones de production assistée par drones pour une production de noix de cajou intelligente face au climat).

Il en est de même pour BIO qui soutient, à travers son investissement dans plusieurs fonds d'investissement axés sur le digital, aussi bien le **développement de solutions numériques** que **des produits financiers numériques** ou encore **le renforcement des capacités** (via des appuis à plusieurs programmes d'assistance technique de ses clients).

### ***Des dominantes en termes de résultats sont relevés pour Enabel et des acteurs de la coopération non gouvernementale (hors appels à projet)***

Les résultats d'Enabel se traduisent souvent par **un renforcement du capital humain et un soutien à la collecte et l'analyse de données**. Concomitamment, les résultats d'Enabel semblent se diversifier plus récemment de manière croissante avec **une**

## **montée en puissance du soutien à l'entrepreneuriat numérique et l'écosystème local.**

Par ailleurs, certains résultats **sont régulièrement recherchés et atteints par des acteurs de la coopération non gouvernementale (hors appels à projet)**, notamment en lien avec la priorité 2, comme le soutien à l'égalité d'accès à des services de base de qualité, le renforcement de l'inclusion financière et économique ou bien encore de l'inclusion sociale, humaine et de la démocratie.

Pour leur part et comme précisé auparavant, les acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG) soutenus dans le cadre de l'appel à projets « Droits de l'homme et digitalisation » ont été orientés vers le soutien à la collecte et à l'analyse de données, l'appui au renforcement de l'inclusion sociale, humaine et de la démocratie, ainsi qu'au renforcement du capital humain, tandis que les ACNG soutenus dans le cadre des appels à projets « Innovation » dans le domaine de l'aide humanitaire ont eu des résultats articulés majoritairement autour de trois axes (soutenir la collecte et l'analyse des données ; renforcer le capital humain et la coordination des acteurs dans le domaine de l'aide humanitaire ; soutenir la recherche opérationnelle et les technologies innovantes).

### **4.2.4. Résultats par solutions numériques et en tendance générale**

***Malgré la diversité d'interventions, la Coopération belge enregistre certains types de résultats avec plus de récurrence, tandis que d'autres sont observés de manière croissante ou à titre plus expérimental***

En lien avec la typologie d'intervention décrite auparavant, certains résultats (cités ci-dessous ; réels pour la plupart, sinon attendus) de la Coopération belge en lien avec les solutions numériques privilégiées reviennent avec récurrence comme l'ont relevé les études de cas, des entretiens et la méta-évaluation.

- ▶ Il en est ainsi **du soutien à la collecte et à l'analyse des données, à travers l'appui à des systèmes intégrés, des outils et des applications de données comme plusieurs projets en témoignent.**

**Des projets appuient ce résultat via des systèmes intégrés.** Par exemple, des projets d'Enabel soutiennent des systèmes de ce type dans le domaine de la santé (ex : en Ouganda et au Maroc) ou de l'éducation (systèmes intégrés de management pour les pratiques de ressources humaines et de finance concernant le projet TTE).

**D'autres le soutiennent à travers l'utilisation et le développement d'outils numériques pour la collecte et l'analyse des données.** C'est le cas du projet « Transfert monétaire, protection de l'enfance et analyse de données numériques » (ONG Plan Belgique) précité dans le cadre de l'appel à projets Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire. Il en est de même d'un projet exécuté par le PAM qui a soutenu l'analyse de la vulnérabilité mobile et de la cartographie (mVAM) en collectant des données pour suivre les tendances de la sécurité alimentaire en temps réel et soutenir des processus décisionnels via des enquêtes téléphoniques.

**Plusieurs projets appuient aussi à travers le développement d'applications.** Le projet "Open source App for Community based surveillance by local humanitarian actors: development, field test and preparation for scale up" (Croix-Rouge de Belgique) appuie une application dédiée à la prévention des crises sanitaires, mais aussi dans d'autres domaines tels que le climat, au profit des acteurs locaux au Sénégal et au Sahel. Le programme de Développement Urbain et d'Assainissement

(Sanita) d'Enabel soutient le développement d'une application innovante et nationale basé sur l'Open Source DHIS2 qui va permettre de superviser le secteur des déchets. Médecin du Monde en RDC appuie aussi une application mobile, une plateforme de gestion des données ainsi que des tableaux de bord basés sur le web de visualisation des résultats permettant de mesurer la qualité des soins fournis aux patients et les compétences du personnel soignant ainsi que l'activité des centres de santé (Médecin du Monde en RDC<sup>33</sup>). La visite de terrain en Ouganda a aussi relevé l'appui à des applications, via le projet UN Global Pulse, ou des acteurs de la Coopération non gouvernementale pour renforcer l'accès à l'information de marchés auprès des agriculteurs.

L'appui de BIO à plusieurs fonds d'investissement axés sur le digital et le **développement de solutions numériques y concourt** aussi. C'est le cas des investissements auprès du Fonds Omnivore en Inde qui, très axé sur les solutions big data, remote sensing ou l'Internet des Objets, investit à son tour dans des starts-ups technologiques actives dans les domaines de l'agriculture et de l'économie rurale. BIO soutient aussi des institutions de micro-finance au Malawi dans le cadre d'un important programme de numérisation qui comprend l'introduction de produits financiers numériques et l'automatisation numérique sur le terrain pour les processus internes de ces institutions.

- ▶ De même **le renforcement du capital humain lié au numérique et de la coordination entre eux (notamment dans le domaine humanitaire)** constitue un marqueur fort de l'action de la Coopération belge porté par des acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux, de l'aide humanitaire et de la coopération internationale.

Ce résultat est atteint à travers différentes réalisations. Par exemple, cela se manifeste par un soutien à des campus numériques (APEFE en RDC<sup>34</sup>, Innovation Hub au Sénégal mis en œuvre par Enabel) ou laboratoires D4D (projet Skills Ouganda d'Enabel). Cet appui peut viser aussi à renforcer la coordination par exemple des acteurs humanitaires, comme c'est le cas dans le cadre du projet UAS mis en œuvre par le PAM qui a mis en place six workshops régionaux autour des drones. Le développement de modules, formations on-line et plateformes numériques est aussi relevé (projets TTE et SDHR en Ouganda et entre acteurs agricoles au Bénin dans le cadre de projets d'Enabel, Programme d'initiative pour la formation à distance des maîtres d'APEFE en RDC). BIO appuie plusieurs programmes d'assistance technique de ses clients en ce qui concerne la transformation numérique, comme c'est le cas de Banco Solidario en Equateur ou bien encore de l'ACEP (renforcement des capacités de financement numérique et d'une stratégie digitale) dans plusieurs pays en Afrique.

- ▶ Par ailleurs, **certains résultats sont régulièrement recherchés et atteints notamment en lien avec la priorité 2 (en particulier par les ACNG)**, comme le soutien à l'égalité d'accès à des services de base de qualité, le renforcement de l'inclusion financière et économique ou bien encore de l'inclusion sociale, humaine et de la démocratie.

Le renforcement de **l'égalité d'accès à des services de base de meilleure qualité** est un résultat qui revient avec fréquence. VSF soutient ce résultat, par exemple, via des systèmes d'alerte précoce pour prévenir les catastrophes sanitaires, tandis que plusieurs projets viennent en appui de l'administration numérique (UVCW-AVCB<sup>35</sup> au Bénin, République Démocratique du Congo, Burkina Faso et Sénégal pour améliorer son accès par les citoyens). Le Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil et à la mise en place d'un système d'information sécurisé au Mali vise à renforcer les autorités maliennes dans leur entreprise de modernisation de l'état civil

---

<sup>33</sup> Médecins du Monde, *Programme 2017-2021 pour la République Démocratique du Congo*, p. 19-20

<sup>34</sup> APEFE (2016), *Rapport d'évaluation finale de l'IFADEM au Katanga, phase 2 (2014-2016)*, p.21

<sup>35</sup> UVCW-AVCB (2019), *Evaluation intermédiaire du programme de Coopération internationale communale 2017-2021*, p. 34, p. 36

par la mise en place d'un système d'information et de gestion de l'état civil fonctionnel, informatisé, relié à une base de données biométriques, à même de sécuriser l'identité des citoyens et d'être exploité par les administrations utilisatrices.

**En termes de renforcement de l'inclusion financière et économique**, plusieurs ACNG sont investis dans le développement de services financiers numériques dans le domaine des paiements et de l'information sur les cours de marchés. Par exemple VECO<sup>36</sup> soutient un système numérique agricole de commercialisation dans le secteur des céréales. Ce système est basé sur une plateforme Web-SMS, SIMAgri qui permet d'envoyer, de recevoir et de consulter toutes une série d'informations (prix, offres de vente et d'achat, stocks de produits agropastoraux). Plusieurs ONG en Ouganda ont aussi indiqué être investis dans ce domaine visant à fournir des informations aux agriculteurs. Par ailleurs, SIA-SOS FAIM-Ile de Paix - Autre Terre en partenariat avec l'opérateur Orange auprès d'organisations faîtières, appuie, par exemple, des outils numériques de collecte et d'analyse des statistiques agricoles, ce qui renforce l'accès à l'information de ces organisations. Dans son programme "*Connecting, empowering and transforming for a more sustainable and inclusive world*" en Ouganda, TRIAS ambitionne d'accompagner des agriculteurs à dépasser les obstacles sociaux et économiques qui obèrent leur développement, notamment par l'utilisation de moyens digitaux pour renforcer la structuration de leurs commerces.

Dans le domaine de **l'inclusion sociale, humaine et démocratique**, plusieurs projets sont mis en place notamment en termes de sensibilisation et de diffusion de la connaissance. Le projet Lewuti mis en place par BarefootLaw en Ouganda soutient l'accès numérique de femmes à des services juridiques en fournissant une assistance et des informations via SMS et des plateformes de service vocal interactif.

- ▶ D'autres catégories de résultats observés, bien que non cités dans la note, traduisent **une montée en puissance de la Coopération belge sur ces enjeux D4D**. C'est le cas de ceux soutenant l'entrepreneuriat numérique et l'écosystème local qui sont mis en œuvre de manière croissante par Enabel, par exemple au Burkina Faso, en Guinée ou au Bénin<sup>37</sup>.

Enfin, certains sont observés **à titre davantage pilote ou expérimental, avec un caractère innovant**. C'est le cas de ceux soutenant la recherche opérationnelle et les technologies innovantes. Le projet multi-pays IMP&ACTE 3D (soutenu dans le cadre de l'appel à projets « Innovation » dans le domaine de l'aide humanitaire de la DGD) a introduit la technologie d'impression 3D pour la fabrication d'orthèses en Afrique de l'Ouest (3 pays d'intervention : Togo, Mali et Niger) dans la perspective de rendre accessible ces nouvelles technologies dans les zones à faible revenu, ou dans des contextes de guerre ou d'urgence (ONG Handicap International, en collaboration avec l'Université de Strathclyde en Ecosse et deux entreprises industrielles : ProsFit et Proteor SAS). Des projets d'utilisation de drones ont aussi été mis en place par exemple au Tchad par Handicap International pour la remise à disposition des terres aux populations locales, ou au Mozambique par Enabel, l'un pour soutenir des efforts de déploiement des énergies renouvelables (à partir de relevés topographiques pour évaluer les meilleures solutions à mettre en œuvre), l'autre pour soutenir une agriculture intelligente face aux changements climatiques qui respecte mieux des itinéraires techniques de production d'Ananas. Enfin, le projet multi-pays « Building Blocks » du Programme Alimentaire Mondial (PAM) soutenu par la Coopération belge a appuyé l'usage de la blockchain afin de faciliter les transferts d'argent de réfugiés.

---

<sup>36</sup> VECO, *Deel II, fiche pays Burkina Faso*, p. 30

<sup>37</sup> Il s'agit respectivement des projets Appui au développement d'un entrepreneuriat inclusif et durable dans la région du Centre-Est (N° intervention BKF1803211) au Burkina Faso, Développement de l'Entrepreneuriat agricole sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou (DEA-CKM) (N° intervention GIN1701411) en Guinée et DigiBoost au Bénin de renforcement de l'écosystème de l'économie numérique.

***Malgré des degrés d'avancement divers, des résultats attendus en règle générale atteints ou en bonne voie de l'être, sauf exception***

Les analyses suivantes se fondent sur les observations de la visite de terrain en Ouganda et les études de cas à distance. **La réalisation des résultats (tels que précisés dans les documents projets) est atteinte ou en bonne voie** (Lewuti), ou bien partiellement atteinte (UNCDF), tandis que le D4D sert de vecteur pour atteindre les résultats plus généraux du projet TTE en Ouganda et dans d'autres cas **il est encore trop prématuré pour porter un jugement** (E-Tamkeen au Maroc).

Pour le **projet Lewuti**, le résultat de renforcement de l'inclusion sociale, humaine et démocratique est en bonne voie. Les cibles fixées initialement devraient être atteintes d'ici la fin du projet ou sont déjà atteintes, en particulier la proportion de femmes sollicitant d'ici la fin du projet un recours juridique ou le nombre de femmes ayant bénéficié d'informations et d'un soutien juridique.

Pour le **projet UAV** (Système de drone aérien/drone aérien) (soutenu dans le cadre de l'appel à projets Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire de la DGD) mis en œuvre par le PAM, le résultat espéré de renforcement de la coordination entre les acteurs pour l'utilisation de systèmes de drones est atteint (matérialisé par la mise en œuvre de feuilles de route entre l'ensemble des acteurs dans chaque atelier), tandis que les cibles espérées initialement ont été dépassées : 6 ateliers ont pu être organisés, au lieu des 4 initialement prévus.

Pour le **projet UNCDF** (Mobile Money for Data Analytics – financé hors appel à projet sur l'allocation de base « Consolidation de la société et bonne gouvernance »), le résultat attendu de soutien à la collecte et à l'analyse de données a été partiellement atteint. La finalisation de la plate-forme d'analyse des données appelée Action Insights Data (AIDA) est l'une des réalisations du projet. AIDA est une plate-forme de données qui permet l'intégration, l'anonymisation et l'agrégation de différentes sources de données pour le développement de produits de données, tels que des tableaux de bord, des algorithmes et des fiches techniques. Néanmoins, les applications liées à la plateforme ont été partiellement utilisées. Deux seulement ont été développées grâce à l'implication des partenaires. Ce fut le cas avec l'UNCDF (Digital Finance) et KCCA (Urban Mobility), mais cela n'a pas été le cas avec Hunger Fighters en raison de leur faible implication et intérêt (voir ci-dessous de plus amples développements sur les risques et les freins à la durabilité dans le cadre de ce projet).

Pour le **projet TTE (Teacher Training Education)**, Enabel a soutenu le renforcement du capital humain et la collecte de données via des formations en ligne, la numérisation des pratiques de gestion (RH, finance), un système numérique de suivi des présences des enseignants, des équipements pédagogiques (ordinateurs portables, tablettes, ordinateurs de bureau) spécialement à Unyama, la construction d'une bibliothèque open source. Pour le projet SHDR (*Support to the development of human resources*), l'évaluation finale a conclu à la forte efficacité du projet, avec un renforcement du capital humain. Le niveau de compétences a augmenté, y compris dans l'utilisation de l'ordinateur. 572 participants ont été *certifiés*.

Concernant le **projet E-Tamkeen** d'Enabel au Maroc, il est encore trop prématuré pour apprécier l'atteinte des résultats. Ce projet vise, plus spécifiquement, à renforcer les compétences des fonctionnaires du niveau central et local pour une gestion plus efficace et efficiente du service public. Toutefois, des activités de gestion du projet ont été mises en œuvre lors de la phase de démarrage, ainsi que des activités en lien avec l'objectif intermédiaire de renforcement des compétences numériques des fonctionnaires en lien avec la transformation digitale de l'administration, tels que les consultations et concertations avec les ministères (réunions, ateliers) et la formation préalable des points focaux des administrations. Les prochaines étapes viseront à conduire une analyse des

besoins et processus d'ingénierie de formation pour avoir des plans de renforcement de capacités pour chacune des 14 administrations et un plan de compétence commun.

#### 4.2.5. Valeur ajoutée du D4D

**Plusieurs avantages surtout en termes de bonne gouvernance, d'effet multiplicateur, ou bien encore d'amélioration de l'efficacité et de la qualité des biens et services fournis aux populations**

D'après le croisement des outils de collecte (enquête, études de cas, méta-évaluation), la composante digitale des programmes/projets des acteurs de la Coopération belge contribue principalement à :

- ▶ **La bonne gouvernance en apportant des outils d'aide à la décision, à la planification, au suivi et à la gestion des risques** (35 répondants sur 62)

Le projet « *Appui multisectoriel à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Atacora* » (Bénin), soutenu par Enabel, vise (entre autres) à renforcer les capacités de pilotage, d'orientation, de coordination à tous les niveaux (ministériel et inférieurs) dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le programme prévoit particulièrement la digitalisation du partage d'information (cartographies, plateformes digitales de partage d'information...). Le projet TTE contribue à cela aussi à travers des systèmes visant à lutter contre l'absentéisme, ou à une meilleure gestion (financière, des ressources humaines).

- ▶ **L'amélioration de l'efficacité et de la qualité des biens et services fournis aux populations** (services publics, services de base, services urbains) (34 répondants)

Le projet E-Tamkeen au Maroc vise à renforcer les compétences (y compris numériques) des fonctionnaires du niveau central et local pour « une gestion plus efficace et efficiente du service public ». Enabel soutient aussi des applications pour améliorer les services en eau potable et assainissement (Sénégal, Guinée, par exemple).

- ▶ **L'amélioration de la planification, du suivi et de l'évaluation des impacts des efforts de développement et de l'aide humanitaire** (29 répondants) (exemple des projets ONG Plan et du PAM mVAM précités)
- ▶ **Un effet multiplicateur en élargissant l'accès et donc le nombre de bénéficiaires d'une intervention** (28 répondants)

Le projet Lewuti, en s'appuyant sur des outils numériques, vise à toucher un nombre important de femmes pour renforcer leur accès à des services juridiques. Ceci est vrai, notamment via des activités de sensibilisation à travers des outils digitaux mis en œuvre par des acteurs de la coopération non gouvernementale, comme c'est le cas via BarefootLaw pour le projet Lewuti qui vise à renforcer l'accès à des services juridiques de femmes à travers des outils numériques, ou bien via l'OSC RCN Justice & Démocratie qui a pour objectif de promouvoir auprès des jeunes burundais et rwandais la compréhension des mécanismes de discrimination, d'exclusion et de génocide.

Les interventions D4D participent aussi (d'après un nombre de répondants moindre) à l'abaissement du seuil d'accès pour des groupes vulnérables qui rencontrent des obstacles en l'absence d'outils numériques, au soutien à la croissance, à l'entrepreneuriat et à la création d'emploi, ou bien encore au renforcement de l'amélioration de la transparence publique, à la reddition des comptes et/ou la lutte contre la corruption. *Voir figure 18 dans le volume II du rapport.*

## 4.2.6. Risques afférents au D4D

### *Des risques locaux en matière de D4D partiellement appréhendés*

Près de la moitié des répondants (47%) n'est pas vraiment voire pas du tout d'accord avec le fait que les risques D4D sont correctement pris en compte par les acteurs de la Coopération au développement belge. Un tiers des porteurs de projets (29%) considère que les programmes/projets suivis ne prennent pas vraiment, voire pas du tout, en compte ces risques. *Voir figure 19 dans le volume II du rapport final.*

**La prise en compte des risques D4D est partielle comme cela a été relevé à travers plusieurs outils de collecte (méta-évaluation/revue, études de cas).**

L'analyse des risques apparaît généralement dans le document de projet, sauf exception. Les risques sont soit spécifiques/directement liés au D4D (Lewuti, UNCDF), soit généraux/indirectement liés au D4D (TTE, programmes d'ACNG), selon le type de projet (D4D mainstreaming ou D4D specific project). Les cadres de financement et analyses de risques dans les candidatures des porteurs de projets d'appels de la DGD (Droits de l'Homme et Digitalisation, Innovation) sont pour leur part très faibles, voire nulles.

Les lignes directrices du Programme Wehubit prévoient dans la candidature qu'une section soit consacrée à la gestion et aux mesures d'atténuation des risques. Dans la mesure où le Programme soutient des projets spécifiquement dédiés au D4D, le traitement de risques spécifiques D4D est plus apparent. Par exemple, BarefootLaw dans le cadre du projet Lewuti en Ouganda a identifié des risques aussi bien généraux (de contexte/institutionnel liés) que spécifiques au D4D (incapacité des femmes dans les zones visées à faire usage des solutions numériques). La revue des programmes des ACNG échantillonnées dans le cadre de la méta-évaluation/revue permet d'observer une prise en compte indirecte des risques via une matrice de gestion globale des risques, sans que toutefois les risques afférents au D4D fassent l'objet d'une prise en considération spécifique.

Certains risques ont été bien pris en compte. En Ouganda, dans le cas du projet Lewuti, un cadre analytique des risques et des mesures d'atténuation ont été fournis dans le dossier de candidature. Certains risques D4D sont soulignés tels que l'incapacité des femmes à utiliser des solutions numériques et la confidentialité des données.

Dans la pratique certains risques ont été atténués, par exemple concernant la protection des données (projet UNCDF) et la mobilisation / sensibilisation des parties prenantes (avec des intermédiaires tels que des champions pour le projet TTE ou des leaders communautaires pour le projet Lewuti ; des fonctionnaires pour se doter de nouvelles compétences dans le cadre du projet E-Tamkeen).

Cependant, d'autres risques n'ont pas été suffisamment anticipés de la formulation à la phase de mise en œuvre, comme le risque de dépendance/d'addiction aux outils TIC identifiés par le ministère de l'Éducation (projets TTE pour les étudiants) et aux services payants (AIDA pour les partenaires tels que KCCA qui n'utilisent plus la plateforme), l'accès à des informations erronées par les enseignants (fake news), ce qui nécessite de sensibiliser les élèves.

## 4.3. Efficience

**Q9 : Dans quelle mesure les moyens/investissements déployés sont-ils raisonnables par rapport aux résultats observés au niveau des projets ?**

### **Préalable méthodologique**

L'analyse d'efficience apprécie, sur la base des projets échantillonnés en étude de cas, l'adéquation des moyens/investissements déployés au regard des résultats atteints ou attendus, tout en portant un jugement sur les modalités de suivi mises en œuvre au niveau des projets.

### **Principaux constats et conclusions**

- ▶ Le dimensionnement des moyens au regard des résultats observés ne paraît pas toujours bien approprié, étant soit trop limité (projet Lewuti, E-Tamkeen) ou à l'inverse peut poser question au regard du modèle économique retenu (projet Mobile Money for Data Analytics). D'autres cas n'appellent enfin pas de commentaire particulier (projet UAS).
- ▶ Le suivi est satisfaisant généralement, avec des possibilités d'amélioration toutefois, notamment en ce qui concerne la coopération déléguée.

### **Le dimensionnement des moyens au regard des résultats observés ne paraît pas toujours bien approprié**

S'il est difficile de porter une appréciation générale pour cette question, cette dernière s'appuie sur quelques cas concrets.

**Dans certains cas, ces moyens semblent mal dimensionnés.** Certaines parties prenantes locales ont considéré que la capacité du personnel de BareFootLaw était limitée pour répondre à la demande importante résultant du projet Lewuti. Pour le projet E-Tamkeen au Maroc, les moyens déployés, tant humains que financiers, paraissent contenus au regard des objectifs attendus (renforcement des compétences dans 13 administrations bénéficiaires). Le projet mobilise en tout 6 personnes<sup>38</sup> (auxquelles s'ajoutent un correspondant au sein des 13 administrations bénéficiaires), pour un budget total de 3,5 millions €, dont près des 2/3 sont directement dédiées aux sessions de formation et de coaching. Selon le DTF, les formations prodiguées sont assorties d'indicateurs de coûts pour optimiser leur pilotage financier. Enfin, le faible dimensionnement des équipes pour l'exploitation des systèmes d'information a par exemple été relevé dans le rapport d'évaluation final du projet « Appui institutionnel et opérationnel aux 3 agences de bassins hydrauliques » au Maroc.

A l'inverse, l'enveloppe allouée dans le cadre du projet Mobile Money for Data Analytics en Ouganda **semble importante et questionnable** en raison du modèle économique retenu. En effet, la subvention accordée au prestataire de services techniques privé (1 M €) peut faire débat du fait que le modèle économique n'a pas donné lieu à un transfert de

<sup>38</sup> Pour la partie belge, seules 4 personnes sont spécifiquement mobilisées à temps plein pour l'intervention (un expert en renforcement de compétences, un expert en digitalisation, un responsable administratif et financier, un assistant administratif). Ces ressources s'ajoutent à celles présentes au sein de l'équipe d'Enabel au Maroc, ainsi qu'à un responsable du changement au sein du Ministère de la Réforme de l'Administration et de la fonction Publique du Royaume du Maroc (MRAFP) et 1 point focal au sein de l'Agence de Développement du Digital (ADD).

propriété dans l'hébergement de la Plateforme, ce qui crée une dépendance vis-à-vis d'un fournisseur privé avec des coûts qui ont freiné certains partenaires (KCCA, Hunger Fighters) dans l'usage de la plateforme. Le fait que des fonds de la Coopération belge, canalisés par une coopération déléguée à l'UNCDF, profitent in fine à un fournisseur privé peut également appeler à une réflexion et s'interroger si d'autres modalités (via par exemple la Business Partnership Facility) ne seraient pas plus opportunes à l'avenir.

**D'autres cas n'appellent pas de commentaire particulier, les moyens sont appropriés par rapport aux résultats recherchés ou observés.** La phase 1 du projet UAS mis en œuvre par le PAM a mobilisé à minima deux personnels à temps plein du PAM pour chaque atelier (un coordinateur de projet et un responsable de la communication), ainsi que, au besoin, d'autres personnels en charge de la traduction et des fonctions supports issus des bureaux locaux du PAM. Au-delà de la masse salariale, les ressources financières ont principalement soutenu l'organisation des ateliers (211 830 €) ainsi que la mise en place des 24 systèmes de drones (113 403 €).

***Un suivi satisfaisant généralement, avec des possibilités d'amélioration toutefois, notamment concernant la coopération déléguée***

**La mission en Ouganda a relevé un suivi satisfaisant des projets mis en œuvre par la coopération gouvernementale.** Pour le projet Lewuti, BarefootLaw a fourni un rapport d'avancement à Wehubit et a un fichier de suivi interne alimenté par un tableau de bord instantané. Du côté du projet TTE, le suivi se fait à travers un rapport d'activité annuel, des visites de sites et des revues trimestrielles de réunions. La désignation de « champions » est également une approche efficace pour assurer l'assurance qualité, le suivi et l'amélioration continue de la formation des enseignants, mais aussi pour contribuer à la durabilité des effets.

En revanche, **le suivi dans le cadre de projets de coopération déléguée laisse entrevoir des possibilités d'amélioration.** Pour le projet UCNDF en Ouganda, le rapportage semble insuffisant. Un rapport d'étape correspondant au rapport final a été produit en novembre 2018 (il était initialement prévu de le soumettre en février 2018). L'équipe d'évaluation n'a pas eu connaissance d'autre rapport d'étape (bien que cela était prévu dans le document projet, avec un rapport d'étape qui devait être soumis fin 2016), ni n'a relevé de cadre de mesure des résultats comme prévu par la proposition. Cette absence d'indicateurs de performance a également été relevée pour le projet *Unmanned Aircraft Systems (UAS) coordination in humanitarian response* du Programme Alimentaire Mondial. Le niveau de connaissance des acteurs institutionnels belges (Ambassade, Enabel) en Ouganda concernant les projets de coopération déléguée semblait très général (en raison d'une rotation des points focaux et du fait que la subvention soit gérée au siège par la DGD) et appelle à une clarification des responsabilités pour les projets de coopération déléguée avant janvier 2018 (en lien avec la réforme d'Enabel).

## 4.4. Durabilité

***Q10 : Dans quelle mesure la durabilité est-elle soutenue de la conception à la mise en œuvre de projets ? Est-ce qu'il est tenu compte des résultats à long terme lors du démarrage des interventions ? Les applications développées dans le cadre des interventions sont-elles durables ?***

### ***Préalable méthodologique***

Les analyses ci-après s'intéressent à la prise en compte de la durabilité tout au long du cycle projet, les facteurs y contribuant et les obstacles. Au cœur du Programme 2030, et citée parmi les principes du développement numérique, la durabilité vise à pérenniser les

acquis de projets pour garantir leur viabilité. La note stratégique y fait référence amplement, d'abord parmi ses priorités en visant une croissance économique inclusive et durable, ainsi qu'en insistant sur des éléments de base pour s'assurer de la pérennité des actions entreprises (transfert de connaissances, renforcement des écosystèmes D4D locaux, durabilité environnementale), sans occulter les facteurs de risque.

### ***Principaux constats et conclusions***

- ▶ La durabilité en matière de D4D et le soutien aux ODD sont pris en compte de manière hétérogène par les différents acteurs tout au long du cycle projets.
- ▶ Plusieurs facteurs contribuent à la durabilité, tels que le renforcement des capacités, l'appui à une formulation d'une stratégie D4D, le soutien à la poursuite d'un partenariat, la mobilisation de financements additionnels, la nomination de référents locaux et la capitalisation. D'autres bonnes pratiques, telles que prévues dans la note, y contribuent aussi, comme favoriser l'appropriation locale et le transfert de connaissances, renforcer les écosystèmes D4D locaux ou respecter la durabilité environnement.
- ▶ Il est trop tôt pour juger de la durabilité des applications soutenues.
- ▶ Malgré des bonnes pratiques, des difficultés récurrentes, soit spécifiques au D4D, soit plus générales, entravent la durabilité des effets, notamment le manque de capacités, le déficit d'appropriation et les coûts afférents au numérique.

### ***La durabilité en matière de D4D et le soutien aux ODD sont pris en compte de manière hétérogène par les différents acteurs tout au long du cycle projets***

**Si la durabilité est une préoccupation visible dès la conception** du projet, sa prise en compte dans la mise en œuvre et le suivi des projets reste un véritable défi, comme cela ressort de l'enquête et des analyses dans le cadre des études de cas.

Tandis qu'une grande part des répondants considèrent que l'apport de projet(s) D4D de la Coopération belge à un ou plusieurs ODD est suffisamment encouragé, près de la moitié des porteurs de projets estiment d'après l'enquête que la durabilité en matière de D4D n'est pas vraiment ou du tout prise en compte de la conception à la mise en œuvre et au suivi de projets D4D suivis.

**La durabilité du projet est prise en compte de façon hétérogène par les acteurs et à différents stades du cycle projet.** Au niveau d'Enabel, elle apparaît dans la structure de Documents Techniques et Financiers d'Enabel (ex : projet TTE Ouganda, E-Tamkeen au Maroc) dès la phase de conception et est intégré dans la structure de rapports d'activité en phase d'exécution et de suivi. Le traitement de la composante D4D en matière de durabilité dépend de la nature du projet (soit spécifiquement dédié au D4D, soit avec une intégration transversale). Elle est particulièrement présente dans les lignes directrices au stade de la candidature du programme Wehubit avec une section dédiée et déclinée en type de durabilité (financière, institutionnelle), mais moins traitée dans la phase de mise en œuvre concernant le projet Lewuti.

Au niveau de la DGD, la durabilité n'apparaît pas au stade de la candidature dans les appels à projets. Elle peut poser question aussi dans le cadre de projets de coopération déléguée. Sa prise en compte ne transparait pas dans le cadre du projet *Unmanned Aircraft Systems-UAS* porté par le PAM. Si la durabilité est mentionnée dans le document projet de l'UNCDF en Ouganda, notamment par l'intérêt de répliquer et de faire évoluer la solution dans d'autres solutions, il semble toutefois que dans la phase de mise en œuvre et de suivi, elle n'ait pas été suffisamment prise en compte. Si la proposition mentionnait un plan de durabilité de la plate-forme AIDA au-delà de la durée de vie du projet, ce plan

n'a pas été mentionné à l'équipe d'évaluation lors des entretiens, ni visible dans le rapport final.

**Par ailleurs, les incitations à contribuer à un ou plusieurs ODD** sont perceptibles de manière variable selon les acteurs de la Coopération belge. D'un côté, cela est encouragé au niveau du Prix D4D (priorité donnée aux initiatives orientées vers la réalisation des ODD, au Programme Wehubit (principe directeur : promotion du numérique comme outil pour contribuer à l'atteinte des ODD). L'objectif général du projet Lewuti est ainsi de contribuer aux ODD 16 et 5 par l'accès à la justice pour les femmes vulnérables des régions d'Acholi et de Lango. De l'autre, cela apparaît moins (ou pas du tout) au niveau d'Enabel et de la DGD (appels à projets droits de l'homme et digitalisation, innovation). Plusieurs DTF d'Enabel en témoignent (exemple TTE en Ouganda, E-Tamkeen), avec l'absence de mention aux ODD.

### ***Plusieurs facteurs contribuent à la durabilité.***

**Plusieurs facteurs** sont de nature à renforcer l'intégration du digital dans les interventions et à en assurer une durabilité, tels que l'inclusion d'une section D4D dans les nouveaux portefeuilles pays, l'appui au renforcement de capacités et la mobilisation d'expertise, à la formulation/coordination et/ou mise en œuvre d'une stratégie D4D, notamment.

En effet, plusieurs projets mettent en œuvre **le renforcement des capacités**. C'est le cas par exemple via les projets TTE, Skilling Ouganda et Lewuti en Ouganda, une intervention d'Enabel au Burkina Faso, le projet E-Tamkeen au Maroc, ou bien encore le projet UAS (dans le domaine de la coordination autour de l'utilisation de systèmes de drones). **La nomination de référents locaux** est également une bonne pratique (ex : les champions du projet TTE, les médiateurs et communautés locales pour Lewuti en Ouganda).

**L'appui à la formulation, coordination et/ou mise en œuvre d'une stratégie D4D contribue aussi à la pérennité de l'action.** Ainsi, la durabilité du projet E-Tamkeen au Maroc s'appuie sur le fait qu'il accompagne le ministère de mise en œuvre (MRAFP) dans le sillage du Plan national de réforme de l'administration (PNRA) 2018-2021 ainsi que de la Stratégie « Maroc Digital 2020 ».

**La mobilisation de financements additionnels y œuvre aussi.** Le PAM a pu étendre ses activités dans le cadre d'une deuxième phase du projet *Unmanned Aircraft Systems (UAS)* en lien avec la préparation et les réponses aux situations d'urgences à 5 autres pays à la suite de la première phase financée par la Coopération belge, qui a opportunément pu constituer un effet de levier pour lever d'autres financements. Ainsi, la Direction générale ECHO de la Commission européenne, le DFID, ainsi que le fonds pour l'environnement mondial (GEF), ont apporté un financement supplémentaire d'un montant total de 2,7 millions € pour étendre et renforcer les activités du PAM dans le domaine de l'utilisation de drones pour l'aide humanitaire dans 5 pays, dont le Niger, la Colombie et le Mozambique, déjà parties à la phase 1 du projet, ainsi qu'à Madagascar et au Malawi. En Colombie, par exemple, cette subvention supplémentaire a permis de mettre en place un projet de surveillance de l'impact du changement climatique sur l'environnement à la frontière de la Colombie et de l'Equateur incluant une composante d'observation par système de drone.

**La capitalisation** œuvre aussi à la durabilité et gagnera à être amplifiée à l'échelle des pays d'intervention de la Coopération Belge. A titre d'exemple, un rapport de capitalisation a été produit, à la suite d'un atelier en 2019 ciblant trois thématiques dont la digitalisation dans le cadre du Projet d'Appui institutionnel et Opérationnel à 3 Agences de Bassins Hydrauliques mis en œuvre par Enabel au Maroc. Il recense des aspects positifs, négatifs ou non maîtrisés relatifs à la durabilité.

**D'autres bonnes pratiques, telles que prévues dans la note stratégique,** sont également mises en œuvre dans le cadre de projets notamment pour :

- ▶ **favoriser l'appropriation locale et le transfert de connaissances** : le projet « Appui multisectoriel à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Atacora (Bénin) » (Enabel) contient un volet « partage de connaissance », matérialisé par l'institution et l'organisation d'échanges thématiques et de sessions de formation internes, ainsi que des échanges réguliers avec d'autres partenaires du développement pour renforcer les synergies, tels que cela a été relevé par la méta-évaluation. Par ailleurs, le programme « Appui institutionnel et opérationnel au secteur agricole » (PAIOSA) (Enabel) au Burundi a développé un certain nombre de dispositifs pour renforcer l'appropriation par les bénéficiaires (renforcement des capacités de la cellule TIC du Ministère de l'Agriculture), mais également pour garantir l'implication des autorités locales à long terme (renforcement des capacités de la Cellule de communication du Ministère vers les décideurs et partenaires via le développement d'un site web). Le transfert de connaissance au bénéfice des fonctionnaires est également au cœur du projet E-Tamkeen qui prévoit la mise en œuvre de sessions de formation et de coaching.
- ▶ **renforcer les écosystèmes D4D locaux** : comme c'est le cas du projet DigiBoost au Bénin de renforcement de l'écosystème de l'économie numérique. Ce projet contribue plus spécifiquement à renforcer la capacité et la performance des structures d'incubation et d'accélération, ainsi que la qualité de leurs services aux startups numériques au sein d'un environnement plus incitatif au Bénin. Le programme « *Support to the skilling Uganda strategy* » s'est associé à l'opérateur des télécommunications MTN pour créer des laboratoires TIC sur le territoire. Neuf centres de formation ont été identifiés et déjà trois ont bénéficié d'un appui en ce sens (ordinateurs de bureau, routeur, points d'accès sans fil, batterie, onduleurs, réseau à internet). De tels partenariats permettent également de soutenir des initiatives innovantes dans des délais contraints, à l'image d'un appui à l'utilisation de la connectivité détaxée pour la continuité de l'apprentissage en ligne pendant la crise du Covid-19 en Ouganda.
- ▶ **respecter la durabilité environnementale** : le projet d'extension et de consolidation des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans la ville de Mbuji Mayi (province du Kasai oriental en RDC) vise précisément à assurer de l'eau potable à un prix abordable aux populations cibles.

### ***Il est trop tôt pour juger de la durabilité des applications soutenues***

En ce qui concerne le projet Pulse Lab « *Real-time information and monitoring to support quality of public service delivery in Uganda* » porté par UN Global Pulse en Ouganda et qui vise le développement de six applications pilotes basées sur le big data en vue de l'information et du suivi en temps réel de la qualité des services publics, le gouvernement ougandais a exprimé son intérêt pour l'extension à l'ensemble du pays de l'application visant à effectuer une demande de suivi des ambulances. Pour soutenir ce processus, Pulse Lab effectue une analyse des avantages de l'application, démontrant sa valeur ajoutée au ministère de la Santé et une analyse des coûts de l'équipement informatique à installer dans les ambulances.

En Guinée, Enabel soutient dans le cadre du programme de Développement Urbain et d'Assainissement (Sanita) le développement d'une application nationale qui va permettre de superviser le secteur des déchets. A ce stade, cette application est en phase de conception (la prochaine étape étant celle du prototypage).

Si l'appropriation du projet par la contrepartie est renforcée car il répond à un besoin local, plusieurs défis ou conditions à la durabilité existent : le besoin d'une expertise locale pour soutenir la conception et la mise en œuvre du projet car les capacités

actuelles sont limitées ; la problématique du coût et de financements à long terme ; les technologies à privilégier (Enabel veut privilégier des technologies open source pour s'affranchir de licences qui créeraient un risque de dépendance et un obstacle à la pérennité du projet).

***Malgré des bonnes pratiques, des difficultés récurrentes, soit spécifiques au D4D, soit plus générales, entravent la durabilité des effets, notamment le manque de capacités, le déficit d'appropriation et les coûts afférents au numérique***

**Cependant, il existe des obstacles à la durabilité**, soit communs à la plupart des projets de développement, soit spécifiques au D4D, comme cela a été constaté en croisant plusieurs sources (enquête, méta-évaluation, études de cas).

Parmi ces obstacles figurent notamment le manque de capacités et de financements, le déficit d'appropriation du projet ou des solutions numériques par la contrepartie, les coûts liés aux projets.

**Plusieurs cas concrets analysés sur le terrain ou à distance illustrent que le manque de capacités et ressources est un obstacle important à la durabilité.** Pour le projet TTE en Ouganda, il y a des inquiétudes sur les capacités et ressources qui seront mobilisées à la clôture du projet, notamment sur la composante développement institutionnel, indépendamment de l'appui utile des Champions.

**La faible appropriation (réelle ou potentielle) des outils** mis en place sont aussi un obstacle à la durabilité à l'image du Système d'Information de Gestion Unifiée (SIGIU) dans le cadre du projet « Appui institutionnel et opérationnel aux 3 agences de bassins hydrauliques » au Maroc (tel que le craint le rapport final d'évaluation). Le manque d'appropriation des outils et d'engagement des parties prenantes a été constaté dans le cadre du projet UNCDF avec par exemple la mise en retrait d'Hunger Fighters sur le projet UNCDF concernant la plateforme AIDA.

**Les coûts menacent également la durabilité** comme cela a été observé à travers le projet UNCDF dont le risque de dépendance vis-à-vis d'un fournisseur privé externe (licence liée à l'usage de la plateforme AIDA) et a freiné l'implication de certains partenaires. D'autres risques à la durabilité sont aussi à considérer, tels que **des problèmes logistiques, de couvertures informatiques et de réseau**. Il en est ainsi dans le cadre du déploiement de l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) en République Démocratique du Congo.

Sans être exclusifs au D4D, il existe enfin **des facteurs partagés par d'autres projets de développement freinant la durabilité**. Par exemple, le changement de priorités stratégiques a aussi conduit à l'opérateur AirTel téléphonique à abandonner le projet. Autre facteur, la rotation du personnel est relevée : changement de PDG d'AirTel, changement de points focaux à l'ambassade pour le projet UNCDF. Enfin certains rapports d'évaluation, à l'instar de celui portant sur le programme « Appui institutionnel et opérationnel au secteur agricole » (PAIOSA) au Bénin, avancent les risques d'instabilité politico-sécuritaires comme difficulté freinant la durabilité des projets portés.

## 5. Conclusions

L'évaluation présente ci-après deux types de conclusions : transversales et par acteur du D4D. La crise Covid-19 intervenue à la fin de cette évaluation a donné lieu à certaines adaptations dans la formulation de conclusions et recommandations. Ses implications à long terme pourraient toutefois induire des changements plus importants dans la mobilisation de fonds, la révision de priorités de la coopération au développement et dans l'utilisation du digital.

### 5.1. Conclusions transversales

#### 5.1.1. Au niveau stratégique, des mécanismes/initiatives

Points positifs / succès	Limites / points d'amélioration
<b>Pertinence de la note et des mécanismes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un document pertinent qui permet d'affirmer l'engagement de la Belgique et de poser les bases d'une intervention D4D</li> <li>▶ Un bon document de communication, peu technique, qui démontre bien la plus-value du digital ; une réponse à des besoins divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Certaines lacunes méthodologiques qui affaiblissent son caractère opérationnel et pilotage (ex : absence de définition consensuelle du D4D)</li> <li>▶ Un manque de déclinaison opérationnelle de la note, un chantier prioritaire de « feuille de route »</li> <li>▶ Un enjeu d'identification des champs d'action prioritaires, des domaines d'excellence ou niches à privilégier</li> <li>▶ Une couverture partielle de certains enjeux et risques</li> <li>▶ Des besoins insuffisamment pris en compte (expertise, appui aux équipes)</li> <li>▶ De plus en plus de projets D4D, mais un examen du D4D inégal selon les pays et non appuyés de manière systématique au niveau de certains mécanismes et acteurs (ACNG, Enabel avant les portefeuilles bilatéraux)</li> <li>▶ D'autres débats qui ont surgi avec la montée en puissance D4D et mériteront des précisions (liens avec les ODD / le genre et prise en compte hétérogène selon les acteurs)</li> </ul>

<b>Appropriation interne</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une note présentée en interne, même si elle n'a pas été suffisamment promue, ni diffusée (notamment sur le terrain)</li> <li>▶ De nombreuses initiatives pour diffuser une culture digitale</li> <li>▶ Des mécanismes aussi efficaces pour sensibiliser les ACNG</li> <li>▶ Une réelle sensibilisation et une prise de conscience des opportunités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Niveau plutôt faible de connaissance de la note stratégique et des priorités D4D par les acteurs de la Coopération belge</li> <li>▶ Des mécanismes pas ou que partiellement déployés, un enjeu d'opérationnalisation par des acteurs</li> </ul>
<b>Appropriation externe</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La Belgique a été précurseur dans la formalisation d'une stratégie D4D et est considérée comme active sur la thématique</li> <li>▶ Une implication forte et reconnue au niveau européen et une participation à plusieurs initiatives internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une implication plus contrastée dans les instances internationales : difficile de se démarquer, notamment dans les institutions financières internationales (IFI)</li> <li>▶ La Belgique n'est pas perçue comme un leader sur la thématique ; elle ne se différencie pas spécifiquement sur le terrain d'autres bailleurs</li> <li>▶ Des attentes et un positionnement au niveau international à clarifier, un rôle actif et de précurseur au niveau européen à pérenniser</li> </ul>
<b>Intégration</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une prise en compte croissante dans des stratégies et interventions</li> <li>▶ Une intégration surtout transversale du D4D (plutôt que spécifique) qui donne lieu à une diversité de modalités d'intervention en fonction de la finalité des interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une intégration plus difficile pour accompagner la mise en œuvre sur le terrain : un manque de déclinaison locale de la stratégie</li> <li>▶ Un manque d'accompagnement des acteurs locaux par les sièges et un manque de relais, d'expertise et d'appui (ex : assistance technique) au niveau local pour renforcer les capacités du réseau des ambassades, du fait notamment de l'absence d'un budget spécifique dédié au D4D</li> </ul>
<b>Efficiences</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des efforts de coordination croissante</li> <li>▶ Plusieurs initiatives lancées par le siège pour favoriser le partage d'information et de connaissance, d'autres à l'initiative du terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une mise en œuvre de la note qui ne s'appuie pas sur un pilotage et un suivi d'ensemble</li> <li>▶ Des enjeux de coordination subsistent entre acteurs belges et avec des partenaires techniques et financiers (PTF)</li> <li>▶ Des moyens souvent insuffisants face aux besoins importants de</li> </ul>

	renforcement de capacités et pour favoriser une large appropriation des sujets D4D parmi les acteurs de la Coopération belge
--	--

### 5.1.2. Au niveau des interventions

Points positifs / succès	Limites / points d'amélioration
<b>Pertinence et cohérence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des interventions D4D qui prennent en compte généralement le contexte et les besoins locaux (ceci renforcé par des visites d'identification et la mobilisation d'expertise)</li> <li>▶ Une bonne intégration dans le paysage des bailleurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des marges de progression en termes de coordination et de recherche de complémentarités</li> <li>▶ Un manque d'instances entre partenaires techniques et financiers autour des technologies numériques au niveau local</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une diversité de résultats avec toutefois des dominantes pour certains types d'acteur / mécanismes et initiatives (appels à projets Innovation DGD, Enabel, ACNG)</li> <li>▶ Plusieurs avantages sous-jacents au D4D (amélioration bonne gouvernance, effet multiplicateur, abaissement du seuil d'accès pour des groupes vulnérables, etc.)</li> <li>▶ Des résultats qui reviennent avec plus de récurrence, d'autres observés de manière croissante, d'autres enfin à titre plus expérimental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des risques locaux en matière de D4D partiellement appréhendés et insuffisamment par certains acteurs/mécanismes</li> <li>▶ Des risques pas suffisamment anticipés de la formulation à la phase de mise en œuvre (ex : dépendance à des services payants)</li> </ul>
<b>Efficienne</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un suivi satisfaisant généralement, avec des possibilités d'amélioration toutefois (coopération déléguée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un dimensionnement des moyens au regard des résultats pas toujours bien approprié, soit trop contenu, soit questionnable au regard du modèle économique retenu</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Plusieurs facteurs / bonnes pratiques contribuent à la durabilité (renforcement des capacités/ transfert des connaissances, appui à une formulation de stratégie, poursuite de partenariats)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une prise en compte hétérogène de la durabilité en matière de D4D et de soutien aux ODD par les différents acteurs et tout au long du cycle projet</li> <li>▶ Des difficultés récurrentes constatées soit spécifiques au D4D (manque de capacités et de financements, déficit d'appropriation du projet ou des solutions numériques par la contrepartie, coûts, etc), soit plus générales (changement de priorités stratégiques, rotation du personnel,</li> </ul>

	<p>risques d'instabilité politico-sécuritaires).</p> <p>▶ Un manque de capitalisation à l'échelle des pays d'intervention de la Coopération belge</p>
--	---

## 5.2. Conclusions par acteur du D4D

### Concernant les acteurs politiques

- ▶ Un positionnement politique rendu nécessaire sur plusieurs sujets : actualisation de la note quand le contexte s'y prêtera, objectif du D4D et place du D4D dans la coopération belge, mise à l'échelle de Wehubit, fonds d'assistance technique, éventuel budget dédié

### Concernant la DGD

- ▶ Une déclinaison opérationnelle de la note à trouver
- ▶ Une mobilisation D4D face à la crise liée au COVID-19 à poursuivre de manière itérative avec une vision holistique
- ▶ Un enjeu de renforcement de la prise en compte du D4D en matière de coopération gouvernementale dans les lettres d'instruction
- ▶ Des enjeux de sensibilisation et d'échange pratique et opérationnel à amplifier au niveau local
- ▶ Un manque de relais et d'appui au niveau local à combler pour renforcer les capacités du réseau des ambassades en matière de D4D, assurer une coordination / animation inter-acteurs et un dialogue stratégique avec la contrepartie et les bailleurs
- ▶ Des incitations par la DGD à intégrer le digital pour les ACNG et une appropriation progressive de la thématique observée, quoiqu'inégale.
- ▶ Un manque de coordination lors de l'Appel à projets Droits de l'homme et digitalisation et des projets dispersés
- ▶ Des catégories de résultats qui sont revenus avec récurrence lors des appels à projets Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire sur lesquels il faudra capitaliser pour une meilleure spécification des appels à projets à l'avenir en cohérence avec des domaines d'excellence de la coopération belge et les priorités au niveau local
- ▶ Un intérêt de nombreux acteurs (gouvernementaux et non gouvernementaux) pour accroître l'Education à la Citoyenneté Mondiale via les moyens digitaux y compris via un appui renforcé de la DGD
- ▶ La mise en œuvre de la note stratégique ne s'appuie pas sur un pilotage d'ensemble, ce qui souligne l'intérêt d'une instance inter-acteurs (à créer ou en capitalisant sur des structures existantes)

### Concernant Enabel

- ▶ Une prise en compte du D4D de manière croissante dans les stratégies et au niveau des interventions, notamment via des projets spécifiquement D4D.
- ▶ De nombreuses initiatives prises pour diffuser une culture du digital parmi le personnel, mais une note insuffisamment promue/diffusée sur le terrain.
- ▶ Des besoins d'expertise et d'appui importants à relever.
- ▶ Des interventions dans des domaines à forte valeur ajoutée (enseignement et formation), des appuis récurrents (appuis à des systèmes/outils, renforcement du

capital humain) et des projets pilotes à répliquer s'ils s'avèrent concluants (comme l'appui à l'écosystème, Innovation Hubs, etc.).

### **Concernant les acteurs de la Coopération non gouvernementale**

- ▶ En lien avec les incitations de la DGD précitées, une appropriation progressive par les ACNG du D4D observée, quoiqu'inégale.
- ▶ Le D4D est source de nouvelles réflexions, débats et actions de plaidoyer parmi les ACNG en lien avec les opportunités (rôle du genre dans la note stratégique, place du D4D au sein des ODD) et risques afférents (politique de confidentialité, conditions de travail, etc.).
- ▶ Des ACNG insuffisamment sensibilisées / associées aux mécanismes/initiatives, notamment la Plateforme
- ▶ Un suivi global faible pour l'instant des résultats réels D4D par les ACNG (et très inégal parmi eux) en lien notamment avec le faible nombre d'évaluations à mi-parcours disponibles à date.

### **Concernant BIO et le secteur privé**

- ▶ Une intégration croissante du D4D au niveau stratégique (désormais au cœur de son mandat) et opérationnel, à poursuivre avec la nouvelle stratégie d'investissement
- ▶ Une place dans le giron de la coopération qui reste à trouver sur le D4D (tentative non concluante sur Wehubit) et un rôle au niveau des (E)DFI à continuer à jouer avec des articulations opérationnelles potentielles
- ▶ La Business Partnership Facility (BPF) est un outil sous-utilisé à ce stade malgré l'intérêt potentiel qu'elle présente pour soutenir des projets dans le champ du D4D

### **Concernant Wehubit**

- ▶ Un programme qui permet de faire émerger des projets D4D pertinents au travers des thèmes spécifiques retenus de chaque appel à projets (en lien avec les domaines prioritaires de la Coopération), du subside alloué et de la réponse à des besoins locaux
- ▶ Une mise à l'échelle qui peut être justifiée si de plus fortes ambitions se manifestent (arbitrage politique), sous réserve toutefois de repenser l'architecture du programme (sur le volet avec BIO)
- ▶ Une bonne prise en compte du contexte, des risques et des facteurs de durabilité au niveau des interventions.

## 6. Recommandations

L'évaluation formule quatre recommandations assorties de recommandations spécifiques et opérationnelles (6.1-6.4), élaborées sur la base des conclusions de l'évaluation. Ces recommandations prennent en compte les retours des dernières réunions de comité d'accompagnement (19 mai et 9 juillet 2020) et de l'atelier de réflexion du 2 juin 2020. La section ci-dessous détaille le(s) responsable(s) de leur mise en œuvre, leur degré de priorité et de faisabilité.

#	Recommandations stratégiques et spécifiques
1	<p><b>Renforcer le cadrage stratégique et la déclinaison opérationnelle de la note</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arbitrer certains choix stratégiques (actualisation de la note, objectif du D4D et place du D4D dans la coopération belge, mise à l'échelle de Wehubit, fonds d'assistance technique, éventuel budget dédié ?).</li> <li>- Renforcer le cadrage stratégique à différents niveaux (depuis les sièges, au niveau local, aux niveaux européen et international).</li> <li>- Renforcer la déclinaison opérationnelle de la note D4D, notamment en l'accompagnant d'une feuille de route plus opérationnelle, en identifiant mieux l'existant en termes d'expertise et en prévoyant un fonds/budget d'assistance technique.</li> <li>- Apporter une réponse D4D holistique et itérative à la crise COVID-19 dans le prolongement des notes stratégiques.</li> </ul>
2	<p><b>Mieux exploiter le potentiel de chaque canal de la coopération belge, de mécanismes d'utilisation et initiatives D4D, capitaliser sur les avantages compétitifs et spécificités déjà perçus de chacun, tout en soutenant les synergies et complémentarités lorsque cela est pertinent notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Dans le domaine de la coopération gouvernementale</b> : en particulier, en continuant à intervenir dans des domaines où la Coopération belge a une forte valeur ajoutée (notamment l'enseignement et formation), en répliquant des projets pilotes innovants ou bien encore en continuant à soutenir des projets qui participent à l'élaboration ou au déploiement de stratégies numériques du pays récipiendaire.</li> <li>- <b>Dans le domaine de la coopération non-gouvernementale</b> : entre autres, en améliorant la connaissance autour des projets et interventions D4D, en détaillant l'expérience sur ce sujet dans le futur programme (notamment les résultats réels atteints lors du dernier programme) et dans les rapports de suivi.</li> <li>- <b>Dans le domaine de l'aide au secteur privé</b> : en soutenant par exemple la collaboration avec le secteur privé à travers des mécanismes existants qui pourraient ne pas être spécifiques au D4D et explorer des partenariats potentiels avec d'autres acteurs / mécanismes belges à cette fin (BPF, BIO, Wehubit, Plateformes), en appuyant le D4D pour l'éclosion du secteur privé au niveau local et en renforçant les capacités d'entreprises à travers des processus de digitalisation.</li> <li>- <b>Dans le domaine de la sensibilisation en Belgique</b> : en amplifiant les actions de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) via des moyens digitaux.</li> <li>- <b>Concernant des mécanismes et initiatives (Wehubit, appels à projets DGD) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o en pérennisant l'action du programme Wehubit et en prévoyant une mise à l'échelle si de plus fortes ambitions se manifestent, sous réserve de repenser son</li> </ul> </li> </ul>

#	<b>Recommandations stratégiques et spécifiques</b>
	<p>architecture (sur le volet avec BIO) tout en mettant en place un appel à projets sur des domaines prioritaires non couverts jusqu'ici (infrastructure de base) et en s'assurant d'articuler le choix de ce domaine avec d'éventuels futurs AP de la DGD ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ en prévoyant à l'avenir des AP Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire avec des critères de sélection plus spécifiques en lien avec les catégories de résultats D4D récurrents observés jusqu'ici, en alignant bien d'éventuels autres AP spécifiques avec des domaines prioritaires de la Coopération, en assurant une sélection et un suivi d'ensemble et en articulant bien le choix des thèmes avec Wehubit.</li> </ul> <p><b>Renforcer le suivi et la durabilité des interventions D4D, notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer/inciter la prise en compte de la durabilité dès la conception des projets (notamment s'agissant des appels à projets de la DGD et des projets de coopération déléguée)</li> <li>- Produire plus de rapports de capitalisation d'interventions D4D au niveau local.</li> <li>- Amplifier les échanges de connaissance et de partage de meilleures pratiques, via par exemple la Plateforme D4D.</li> <li>- Amplifier la prise en compte du D4D dans les processus évaluatifs des acteurs (gouvernementaux et non gouvernementaux) de la Coopération belge.</li> <li>- Renforcer le suivi des résultats D4D (notamment pour les ACNG et la coopération déléguée) et mieux mettre en valeur l'expertise et les expériences inspirantes via des vecteurs de communication à définir (newsletter, réseaux sociaux, site internet, site Plateforme, etc.)</li> </ul>
3	<p><b>Renforcer les efforts de sensibilisation, l'appropriation et l'intégration du D4D</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser une large sensibilisation et appropriation des sujets D4D parmi les acteurs de la Coopération belge, renforcer les relais et appuis au niveau local.</li> <li>- Soutenir l'intégration du D4D dans les interventions.</li> </ul>
4	<p><b>Renforcer l'animation autour des sujets D4D au niveau central et local, notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une instance inter-acteurs (ou capitaliser sur une instance déjà existante).</li> <li>- Encourager la mise en place de plateformes innovantes au niveau local (sur le modèle mis en œuvre en Ouganda).</li> <li>- Favoriser des réunions d'échanges formelles/informelles au niveau local autour du D4D avec d'autres partenaires techniques et financiers.</li> <li>- Se coordonner mieux avec les contreparties pour renforcer l'alignement avec les stratégies nationales, sectorielles ou D4D (transformation digitale).</li> </ul>

## 6.1. Renforcer le cadrage stratégique et la déclinaison opérationnelle de la note

### 6.1.1. Arbitrer certains choix stratégiques

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
1	<p><b>Couverture partielle de certains enjeux D4D</b> et des risques liés au D4D.</p> <p>Un <b>positionnement politique</b> rendu nécessaire sur plusieurs sujets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager l'actualisation de la note quand le contexte s'y prêtera (fin du gouvernement des affaires courantes)</li> <li>- Se positionner sur certains sujets (objectif du D4D et place du D4D dans la coopération belge, mise à l'échelle de Wehubit, fonds d'assistance technique, éventuel budget dédié ?)</li> </ul>	Ministre CD	Moyenne	Elevée

### 6.1.2. Renforcer le cadrage stratégique

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
<b>Depuis les sièges</b>					
2	<p>Un enjeu d'identification des champs d'action prioritaires, de positionnement sur des domaines d'excellence ou niches</p> <p>Un enjeu de poursuite de l'alignement (ou de spécification pour l'Appel Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire) des appels à projets avec les priorités de la Coopération belge, ses domaines d'excellence et les priorités au niveau local</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux définir le positionnement de la Coopération belge / sa vision et identifier en ce sens des domaines d'excellence de la Coopération belge (conformément aux priorités stratégiques de D4D : ex. compétences numériques, entrepreneuriat numérique inclusif, e-gouvernance, environnement propice à l'entrepreneuriat numérique.</li> <li>- S'assurer de la mention du D4D dans des documents stratégiques de la Coopération belge lors de leur élaboration ou actualisation</li> <li>- Renforcer l'alignement (ou la spécification en lien avec les catégories de résultats récurrents) des appels à propositions avec les priorités stratégiques au niveau local et les domaines d'excellence du D4D de la Coopération belge</li> </ul>	DGD (pilotage, en liaison avec les acteurs de la Coopération Belge)	Moyenne	Elevée
<b>Au niveau local</b>					
3	Plusieurs facteurs sont de nature à renforcer l'intégration du digital dans les interventions, tels que l'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à intégrer le D4D (si priorité nationale et opportunités alignées avec les domaines d'excellence de la Belgique) dans les nouveaux</li> </ul>	Enabel / DGD	Moyenne	Elevée



### 6.1.3. Renforcer la déclinaison opérationnelle de la note D4D

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
5	<p>La note présente certaines faiblesses qui en affaiblissent la capacité des acteurs belges à l'utiliser comme référence pour passer de l'ambition à la réalité : elle constitue un document <b>de communication pertinent, mais difficile à décliner opérationnellement.</b></p> <p>Pas de définition consensuelle du D4D.</p> <p><b>Couverture partielle de certains enjeux D4D</b> et des risques liés au D4D</p> <p><b>Soutien aux ODD</b> pris en compte de manière hétérogène par les différents acteurs</p> <p>Des précisions resteront à apporter (articulation avec les ODD / le genre)</p> <p>Un enjeu de valorisation de l'existant, d'identification des atouts de chacun</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la note d'une feuille de route plus opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mieux définir l'approche D4D avec une vision holistique et les risques opérationnels</li> <li>o Identifier des leviers d'action, domaines d'excellence et niches à privilégier, tout en considérant de nouveaux champs d'intervention au niveau stratégique (chaîne de valeur, soutien à l'écosystème des startups, etc.)</li> <li>o Travailler conjointement à une définition consensuelle du D4D. Reconnaître la compatibilité entre une approche « D4D Mainstreaming » en priorité et des interventions ayant le D4D comme thème central</li> <li>o Travailler conjointement à l'élaboration d'une logique d'intervention (ie. Chaîne de causes à effets ; ex : sur le modèle USAID)</li> <li>o Affiner la classification par typologie d'interventions, risques et de mesures d'atténuation possibles</li> <li>o Faire davantage le lien avec les ODD et le genre</li> </ul> </li> <li>- Mieux identifier l'existant en termes d'expertise, les avantages compétitifs de chaque acteur/canal et en tirer parti (ex: DGD, Enabel, BIO, ACNG, BOSA-DG Digital Transformation, Wehubit, secteur privé, etc.)</li> </ul>	DGD (pilotage, en liaison avec les acteurs de la Coopération Belge)	Moyenne	Elevée
6	<p><b>Encore peu de projets spécifiquement D4D</b> et avec de forts impacts</p> <p><b>Une intégration essentielle secondaire et incrémentale du D4D</b> dans les projets, qui ne permet pas à la Coopération belge d'être un acteur reconnu du D4D au</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la mise en œuvre de projets emblématiques, d'envergure spécifiquement dédiés au D4D à l'échelle régionale ou plus globale, qui pourraient jouer un rôle de fils conducteurs et de projets à fort impact global (en lien avec le positionnement belge / sa vision et au service d'autres objectifs de développement comme l'agenda d'inclusion et le Leave No One Behind)</li> <li>- Continuer à encourager la mise en œuvre de projets D4D dans les domaines prioritaires (notamment l'enseignement et la formation et</li> </ul>	Acteurs de la Coopération belge	Moyenne	Elevée

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
	niveau local <b>Des moyens déployés souvent insuffisants</b> face aux besoins importants de renforcement de capacités	l'agriculture) - Prévoir un fonds/budget d'assistance technique pour renforcer les capacités des acteurs de la Coopération belge et fournir une expertise lorsque cela est nécessaire (également pertinent pour les ACNG), étudier de manière concertée les modalités pratiques de conception et mise en œuvre			

#### 6.1.4. Apporter une réponse D4D holistique et itérative à la crise COVID-19 dans le prolongement des notes stratégiques

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
7	La crise liée au COVID-19 actuelle constitue une <b>période propice pour accélérer l'usage du numérique</b> et favoriser la transformation, dans le sillage de notes stratégiques de la Coopération au développement belge en réponse aux défis posés par le Covid-19 (axées sur la santé et les questions socio-économiques).	Poursuivre des réflexions itératives D4D sur la réponse holistique à apporter aux défis posés par le Covid-19  Mettre en place et suivre un plan d'action à court terme avec une vision holistique alignée avec les domaines prioritaires de la Coopération belge, à travers notamment des projets en E-éducation (formations e-learning) et E-santé (ex : télémédecine), ceci en s'appuyant sur des financements existants ou un fonds d'urgence à prévoir en réponse à ce type de crise	DGD (pilotage, en liaison avec les acteurs de la Coopération Belge)	Moyenne	Elevée

## 6.2. Mieux exploiter le potentiel des initiatives D4D et de chaque canal de la coopération belge

Mieux exploiter le potentiel de chaque canal de la coopération belge, de mécanismes d'utilisation et initiatives D4D, capitaliser sur les avantages compétitifs et spécificités déjà perçus de chacun, tout en soutenant les synergies et complémentarités lorsque cela est pertinent.

## 6.2.1. Mieux tirer profit du potentiel de chaque canal de la coopération belge

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
	<b>Dans le domaine de la coopération gouvernementale</b>				
8	<p><b>Des domaines d'intervention à forte valeur ajoutée</b> (ex : enseignement et formation)</p> <p><b>Des projets pilotes à répliquer si concluants</b> (appui à l'écosystème, Innovation Hub, etc.)</p> <p>Plusieurs facteurs / bonnes pratiques contribuent à la <b>durabilité</b> (ex : appui à une formulation de stratégie, poursuite de partenariats)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à intervenir dans <b>des domaines</b> où la Coopération belge a une <b>forte valeur ajoutée</b> (notamment l'enseignement et formation)</li> <li>- Répliquer des <b>projets pilotes / innovants</b> (ex : DigiBoost, Campus numériques, Innovation Hub, s'ils s'avèrent concluants)</li> <li>- Continuer à soutenir des projets qui participent à <b>l'élaboration ou au déploiement de stratégies numériques</b> du pays récipiendaire</li> </ul>	Enabel	Moyenne	Elevée
	<b>Dans le domaine de la coopération non-gouvernementale</b>				
9	<p><b>Un suivi faible global</b> des résultats réels D4D par les ACNG, en lien notamment avec le faible nombre d'évaluations à mi-parcours disponibles à date.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la <b>connaissance autour des projets et interventions D4D</b> (identification via la base Prisma et résultats)</li> <li>- Détailler l'expérience sur ce sujet dans le futur programme (notamment les <u>résultats réels</u> atteints lors du dernier programme) et dans les rapports de suivi</li> </ul>	ACNG	Moyenne	Elevée
	<b>Dans le domaine de l'aide au secteur privé</b>				
10	<p><b>Secteur privé :</b></p> <p>La Business Partnership Facility (BPF) est un outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la <b>collaboration avec le secteur privé</b> à travers des mécanismes existants qui pourraient ne pas être spécifiques au D4D et explorer des partenariats potentiels avec</li> </ul>	Acteurs de la Coopération belge	Moyenne	Moyenne

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
	sous-utilisé à ce stade malgré l'intérêt potentiel qu'elle présente pour soutenir des projets dans le champ du D4D	d'autres acteurs / mécanismes et initiatives à cette fin (BPF, BIO, Wehubit, Plateformes). - Soutenir le D4D pour <b>l'éclosion du secteur privé au niveau local</b> - Renforcer <b>les capacités d'entreprises</b> à travers des processus de digitalisation			
	<b>Dans le domaine de la sensibilisation en Belgique</b>				
11	Un intérêt de nombreux acteurs pour accroître <b>l'Education à la Citoyenneté Mondiale</b> via les moyens digitaux	- Amplifier les <b>actions à l'ECM</b> via des moyens digitaux	DGD	Moyenne	Elevée
	<b>Concernant des mécanismes et initiatives (Wehubit, appels à projets DGD)</b>				
12	<b>Un programme Wehubit qui permet de faire émerger des projets D4D pertinents</b> au travers des thèmes retenus de chaque AP (en lien avec les domaines prioritaires de la Coopération  Un manque de vision d'ensemble et de coordination lors de l'Appel à projets Droits de l'homme et digitalisation  Des catégories de résultats revenus avec récurrence lors des appels à projets Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire et des possibilités d'amélioration pour mieux spécifier les attendus à l'avenir	- <b>Pérenniser l'action du programme Wehubit</b> au regard de sa pertinence : - Prévoir <b>une mise à l'échelle</b> du programme si de plus fortes ambitions se manifestent, sous réserve de <b>repenser son architecture</b> (sur le volet avec BIO) - Prévoir un <b>appel à projet sur des domaines prioritaires non couverts</b> jusqu'ici, comme l'infrastructure de base (et bien articuler le choix de l'AP avec d'éventuels futurs AP de la DGD) - Prévoir à l'avenir des AP DGD Innovation dans le domaine de l'aide humanitaire avec des critères de sélection <b>plus spécifiques en lien avec les catégories de résultats D4D récurrents observés jusqu'ici</b> - Bien aligner d'éventuels autres AP spécifiques (à l'égal de celui dédié aux Droits de l'homme et digitalisation) avec des domaines prioritaires de la Coopération (par exemple sur le travail décent et durable), en assurer une sélection et un suivi d'ensemble et bien articuler le choix de ces thèmes avec Wehubit	DGD/ Enabel  DGD	Moyenne	Elevée

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
	au regard des catégories de résultats revenus avec récurrence				

### 6.2.2. Renforcer le suivi et la durabilité des interventions D4D

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
12	<p>Une <b>prise en compte hétérogène</b> de la durabilité en matière de D4D et de soutien aux ODD par les différents acteurs et tout au long du cycle projet</p> <p><b>Un manque de capitalisation</b> à l'échelle des pays d'intervention de la Coopération Belge.</p> <p><b>Un suivi faible des résultats D4D</b> (ex: coopération déléguée, certaines ACNG)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la prise en compte de la durabilité <b>dès la conception des projets</b> (notamment s'agissant des appels à projets de la DGD et des projets de coopération déléguée)</li> <li>- Produire plus de <b>rapports de capitalisation</b> d'interventions D4D au niveau local.</li> <li>- Amplifier <b>les échanges de connaissance et de partage de meilleures pratiques</b>, via par exemple la Plateforme D4D</li> <li>- Amplifier la prise en compte du D4D dans les <b>processus évaluatifs</b> des acteurs (gouvernementaux et non gouvernementaux) de la Coopération belge</li> <li>- Renforcer <b>le suivi des résultats D4D</b> (ex : remonter pour les ACNG des résultats réels aux fédérations en matière de D4D (par exemple annuellement) et mieux mettre en valeur l'expertise et les expériences inspirantes via des vecteurs de communication à définir (newsletter, réseaux sociaux, site internet, site Plateforme, etc.)</li> </ul>	<p>DGD et Partenaires</p> <p>Enabel, ACNG</p> <p>Acteurs de la Coopération belge</p> <p>Partenaires de la DGD ACNG Fédérations</p>	Moyenne	Moyenne

## 6.3. Renforcer les efforts de sensibilisation, l'appropriation et l'intégration du D4D

### 6.3.1. Favoriser une large sensibilisation et appropriation des sujets D4D parmi les acteurs de la Coopération belge, renforcer les relais et appuis au niveau local

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
13	<p>Le niveau de connaissance de la note stratégique et des priorités D4D par les acteurs de la Coopération belge est plutôt faible.</p> <p>Un manque de relais et d'appui au niveau local pour renforcer les capacités du réseau des ambassades en matière de D4D est relevé.</p> <p>En dépit des nombreuses initiatives et des progrès enregistrés, les moyens déployés sont souvent insuffisants face aux besoins importants pour favoriser une large appropriation des sujets D4D parmi les acteurs de la Coopération belge en général.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser de manière plus régulière, dans chaque pays, <b>des réunions d'échange pratique et opérationnelle</b> permettant à des experts de présenter leurs expériences concrètes et d'aller au-delà de la théorie. <ul style="list-style-type: none"> <li>o Multiplier les ateliers comme ceux organisés par exemple dans le cadre du forum annuel des ACNG au Maroc</li> </ul> </li> <li>- <b>Désigner des points focaux D4D.</b> Préciser leur rôle exact (dichotomie transformation digitale/ D4D), sachant que ce réseau d'experts D4D pourrait constituer le pilier pour la mise en œuvre de nombreuses recommandations en étant à la fois chargé : (i) de l'animation autour du D4D, interne aux acteurs belges, mais aussi externe ; (ii) du dialogue stratégique avec la contrepartie et les bailleurs ; (iii) de l'appui au montage de projet D4D, à la mise en œuvre et au suivi</li> <li>- <b>Renforcer la plateforme D4D</b> pour la rendre <b>plus interactive et plus utilisée</b> y compris en élargissant son rayonnement au niveau international : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Développer l'animation au sein de groupes de travail/ workspace thématiques</li> <li>o Imaginer des activités très régulières (par exemple trimestrielles) faisant appel aux outils digitaux pour animer cette communauté digitale (par exemple via des webinars) y compris en favorisant l'accès à un niveau décentralisé (terrain)</li> </ul> </li> <li>- Compléter la note stratégique par des <b>outils de communication plus accessibles</b> (plus courts) : flyer,</li> </ul>	<p>Ambassade/Enabel</p> <p>DGD/Enabel</p> <p>Plateforme</p> <p>DGD/Enabel</p> <p>Acteurs de la</p>	Moyenne	Elevée



appropriation inégale de la thématique		<p>faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clarifier les attentes/ indiquer comment le D4D va être pris en compte dans l'analyse des programmes (besoin d'une communication spécifique) dès lors que cela s'avère pertinent</li> <li>○ Fournir des lignes directrices (DGD) avec des recommandations de méthodes (notamment pour l'identification d'opportunités)</li> <li>○ Utiliser tous les vecteurs possibles pour aider les ACNG (point focal D4D, fédérations) et répondre au mieux aux besoins de renforcement de capacité des ACNG sur la base d'une analyse spécifique de ces besoins</li> </ul> <p>- Digitaliser les systèmes de suivi-évaluation</p>			
--	--	--	--	--	--

#### 6.4. Renforcer l'animation autour des sujets D4D au niveau central et local

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
17	La mise en œuvre de la note stratégique ne s'appuie pas sur un pilotage d'ensemble	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place <b>une instance inter-acteurs (ou capitaliser sur une instance déjà existante)</b> permettant d'assurer un suivi plus régulier et complet des interventions D4D de la Coopération Belge et pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, en capitalisant sur le travail des plateformes existantes (Educaid, e-health academy) et en favorisant les échanges inter-secteurs</li> </ul>	DGD (pilotage, en liaison avec les acteurs de la Coopération Belge)	Moyenne	Elevée
18	La coordination et la recherche de complémentarités sont insuffisamment mises à profit. Parmi les bonnes pratiques de coordination inter-acteurs, le gouvernement belge a mis en place en Ouganda une plateforme « innovante »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la mise en place de <b>plateformes innovantes</b> (sur le modèle mis en œuvre en Ouganda) associant une plus forte diversité de parties prenantes pour favoriser les échanges et rechercher de plus fortes complémentarités et synergies</li> </ul>	Ambassade (en lien avec Enabel)	Moyenne	Moyenne

#	Conclusion/ éléments d'information	Levier/ recommandation	Acteur en charge	Faisabilité	Priorité
19	Un manque d'instances entre partenaires techniques et financiers autour des technologies numériques est relevé au niveau local.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer <b>une veille</b> autour des initiatives D4D soutenues <b>par d'autres PTF</b> et continuer les efforts (par exemple via le D4D leader) permettant à la Coopération belge d'être visible sur les sujets en lien avec le Digital sur le terrain (participation aux événements, communication autour des projets, etc.)</li> <li>- Favoriser <b>des réunions d'échanges formelles/informelles</b> au niveau local autour du D4D avec d'autres partenaires techniques et financiers, par exemple en étant à l'initiative de groupes de dialogues dédiés (intersectoriels)</li> <li>- Engager la discussion avec <b>les autres acteurs du digital sur le terrain</b> et s'intégrer dans les communautés existantes en matière de digital (communautés de long terme)</li> </ul>	Enabel	Facile	Moyenne
20	L'alignement avec des stratégies nationales, sectorielles ou la contribution d'eux à l'élaboration d'une stratégie D4D sont des facteurs qui contribuent à une prise en compte des besoins et contextes locaux et à la durabilité des effets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Se coordonner mieux avec les contreparties</b> pour renforcer l'alignement avec les stratégies nationales, sectorielles ou D4D (transformation digitale)</li> </ul>	Acteurs de la Coopération belge	Moyenne	Elevée



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
**Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement**



**Belgique**  
partenaire du développement